

UNIVERSITE ABOUBAKR BELKAID
TLEMEN

FACULTE DES LETTRES, DES SCIENCES HUMAINES
ET DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DES LANGUES ETRANGERES
SECTION DE FRANÇAIS

MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME
DE MAGISTER EN SCIENCES DU LANGAGE
DANS LE CADRE DE L'ECOLE DOCTORALE
ALGERO-FRANÇAISE

THEME

**MESSAGES ELECTRONIQUES
ANALYSE PRAGMATIQUE, IMPACTS ET
PERSPECTIVES**

Présenté par l'étudiant:
M. BELLAHCENE Mesmoudi
Sous la direction de:
M. Boumediene BENMOUSSAT

Date de soutenance:

Devant le jury composé de:

M. Mohammed SAIDI, Professeur, U. Tlemcen,	Président
M. Boumediene BENMOUSSAT, Professeur, U. Tlemcen	Rapporteur
M. Smain BENMOUSSAT, maître de conférences, U. Tlemcen	Examineur
M. Zoubir DENDANE, Charge de cours, U. Tlemcen	Examineur

Année universitaire : 2006-2007

UNIVERSITE ABOUBAKR BELKAID
TLEMCEN

جامعة بوبكر بلقايد * تلمسان *
كلية الآداب و اللغات
مكتبة اللغات الأجنبية

FACULTE DES LETTRES, DES SCIENCES HUMAINES
ET DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DES LANGUES ETRANGERES
SECTION DE FRANÇAIS

MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME
DE MAGISTER EN SCIENCES DU LANGAGE
DANS LE CADRE DE L'ECOLE DOCTORALE
ALGERO-FRANÇAISE

THEME

Inscrit sous le N°... 354...
Date le 12/02/2012.....
Cote

**MESSAGES ELECTRONIQUES
ANALYSE PRAGMATIQUE, IMPACTS ET
PERSPECTIVES**

Présenté par l'étudiant:
M. BELLAHCENE Mesmoudi
Sous la direction de:
M. Boumediene BENMOUSSAT



Date de soutenance:

Devant le jury composé de:

M. Mohammed SAIDI, Professeur, U. Tlemcen,
M. Boumediene BENMOUSSAT, Professeur, U. Tlemcen
M. Smain BENMOUSSAT, maître de conférences, U. Tlemcen
M. Zoubir DENDANE, Charge de cours, U. Tlemcen

Président
Rapporteur
Examineur
Examineur

Année universitaire : 2006-2007

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail d'abord à mon épouse qui n'a ménagé aucun effort pour me voir aboutir, à mes enfants Souheil et Ayah envers lesquels j'ai failli durant toute ma période de recherche, à la mémoire de ma mère bien-aimée qui aurait souhaité vivre ce jour, à mon père, mes frères et ma sœur ainsi qu'à chacun de ma famille.

Une dédicace particulière à mes amis : Abderrazak, Norredine, Rabie et Mokhtar.

REMERCIEMENTS

Mes plus vifs remerciements vont à mon directeur de recherche Mr Boumediène Benmoussat pour son aide très précieuse et son soutien indéfectible ainsi qu'à Mr Tounkob Youcef pour son inestimable soutien. Je remercie aussi tous mes autres professeurs pour toutes les informations, l'aide et le soutien qu'ils m'ont prodigués durant toute l'année d'études théoriques.

INTRODUCTION

GENERALE

L'avènement d'Internet a fait naître des moyens de communication qui reposent sur des dispositifs nouveaux. Ces derniers mettent en contact des humains proches ou distants, d'une même communauté linguistique ou de communautés linguistiques différentes, d'une même culture ou de cultures différentes...

Avec Internet se sont développés de nombreux champs de recherches, tant concernant la technologie que ses usages. Les Internet Studies florissent, et c'est sous ce label que des recherches issues des champs disciplinaires traditionnels se rassemblent. Sociologues, historiens, économistes, anthropologues, didacticiens, linguistes... octroient une part de leur intérêt à ce phénomène né en fin de siècle. Parmi ces disciplines, certaines, qui ont affaire à la langue et à son usage, se reconnaissent plus spécifiquement sous le label d'études en CMO.

Le linguiste, en parallèle avec quelques préoccupations du commun des mortels des sociétés occidentales, s'enquiert de ce qui se joue dans ces dispositifs pour la langue et son usage.

L'étude de l'usage linguistique sur Internet, on ne s'en étonnera pas, se consacre essentiellement à l'anglais. Une bonne synthèse des travaux existants sur les différents dispositifs de communication d'Internet pour l'anglais se trouve dans Crystal (2001).

Les études sur d'autres langues sont peu nombreuses, et naissent souvent de préoccupations de linguistique appliquée à l'apprentissage des langues ou dans des situations de travail. On peut noter que ces perspectives travaillent aussi à la mise en place de situations artificielles sur le réseau pour l'apprentissage des langues et que nombre d'études portent sur les produits linguistiques qui en sont issus.

Pour ce qui concerne le français, les études sur corpus naturel sont peu nombreuses. Elles sont soit très générales, soit très spécifiques. Anis et Luzzatti s'intéressent, par exemple, aux spécificités de l'écrit dans les dispositifs techniquement médiatisés (minitel, IRC, etc.).

L'étude d'une langue est une entreprise considérable si on souhaite prendre en compte toutes ses dimensions. Cette recherche se propose d'examiner un certain nombre de paramètres linguistiques tels qu'ils sont mis en œuvre dans l'un de ces nouveaux moyens mis à la disposition des utilisateurs d'ordinateurs ayant accès à Internet : les IRC.

Ces paramètres ont été sélectionnés en fonction des contraintes imposées par le dispositif de façon à mesurer la portée de ces dernières sur les stratégies de mise en discours.

La conception traditionnelle de l'usage linguistique dégage deux aspects essentiels : sa fonction de communication et sa fonction de représentation. On peut affirmer que l'un ne va pas sans l'autre. Comment en effet communiquer si aucune

représentation n'est formée ? Des routes, des couloirs communiquent, c'est-à-dire permettent le passage d'éléments. Il n'y a là nullement besoin de représentation. La notion de communication implique simplement qu'on considère au moins deux entités entre lesquelles circulent des éléments. La communication humaine nécessite quant à elle des représentations. Ce qui circule n'est en effet pas pleinement concret. Les êtres humains doivent être envisagés comme des entités dont le mode d'existence requiert un système de traitement de l'information. La communication humaine est donc affaire de perception et de traitement de l'information. Les éléments qui passent, certes, n'appellent pas nécessairement des représentations conscientes de la part de l'entité source. Il n'y a toutefois pas, dans ce cas, de communication sans traitement par l'entité réceptrice. D'une part ou de l'autre, des représentations doivent être engendrées. La communication humaine, ainsi que nous l'avons entendue jusqu'ici, ne se limite pas à l'usage linguistique, mais en ce qui concerne justement le langage, une grande part des éléments qui "circulent" est intentionnellement mise en œuvre. Il y a donc, pour la communication linguistique, mise en œuvre de représentations complexes de part et d'autre. Notre étude de ce moyen de communication récent ne se souciera donc pas seulement du versant communicationnel impliqué.

L'usage linguistique peut se réaliser à travers différents canaux, et on considère alors une opposition fondamentale entre l'oral et l'écrit. Cette opposition est dite générer des différences linguistiques à de nombreux niveaux. Certes, l'oral est premier ontogénétiquement et phylogénétiquement et cela en fait sans doute un moteur du changement linguistique. L'écrit ne se résume pourtant pas à un simple mode de représentation du langage parlé, il n'est pas de système d'écriture purement phonographique, d'une part, et d'autre part, les différentes situations de communication impliquant l'usage de l'écrit plutôt que l'oral ont des influences sur la construction des messages linguistiques.

Il ne s'agit pas de dire ici qu'il existe une stricte opposition entre oral et écrit. Certes, les réalités physiques impliquées ne sont pas les mêmes, les systèmes de production (appareil phonatoire, membre supérieur) et de réception (système auditif, système visuel) engagés sont différents et impliquent donc des systèmes de traitements de l'information différents et des contraintes temporelles différentes (au niveau de l'encodage et décodage du message linguistique). De même, tandis que le message linguistique oral ne se présente pas de façon pré segmentée, l'écrit présente différents niveaux de segmentation.

La littérature témoigne souvent de situations prototypiques d'usage de l'oral et de l'écrit pour mieux fonder l'opposition. Ainsi l'oral tendrait vers le versant communicationnel, tandis que l'écrit tendrait vers le versant représentationnel. Cette première dimension d'opposition se base essentiellement sur une conception simplificatrice qui envisage l'oral comme un acte à plusieurs et l'écrit comme un acte individuel. Le dispositif justement envisagé ici permet une situation de communication en temps réel à plusieurs dont le code est l'écrit. Cela permet

également de mettre en défaut l'analyse selon laquelle l'oral est spontané et l'écrit planifié.

La littérature relève que dans l'oral prototypique, le fait que la situation de communication soit partagée permet qu'une partie de l'information reste implicite. Il en découle l'observation inverse pour l'écrit. Ainsi l'oral appellerait plus de recours à la prise en compte du contexte par exemple pour identifier un référent, ou construire des liens non explicités entre propositions. Ainsi, l'éloignement en temps et en espace des locuteurs impliqués dans l'échange de messages linguistiques est le paramètre qui fait dire à Chafe (1982) que l'écrit a un caractère détaché tandis que l'oral présente un caractère impliqué manifestant des différences du point de vue de la construction des messages linguistiques. Cet éloignement implique également pour l'écrit l'impossibilité d'un feed-back, imposant alors que les messages délivrés soient autosuffisants, et donc, que le locuteur scripteur construise la représentation la plus juste possible des connaissances de l'allocutaire. Le lexique ainsi serait affecté par la différence de canal. Il est commun de dire que la contrainte temporelle influe sur les choix lexicaux (fréquence des termes) et implique redondance et paraphrase pour l'oral, précision et réseaux sémantiques pour l'écrit. La syntaxe de l'oral serait plus souple que celle de l'écrit et manifesterait davantage de parataxe et de structures incomplètes. L'écrit présenterait une syntaxe plus rigoureuse et des phénomènes de subordination, de coordination et davantage d'indices de cohésion. De même, l'utilisation des temps verbaux serait différente à l'oral et à l'écrit. Ainsi, le passé simple n'appartiendrait pas au système de l'oral, qui présenterait essentiellement présent et passé composé. Le système des temps de l'écrit serait plus complexe. Les marques d'énonciation et déictiques sont également dits appartenir au système de l'oral. Enfin, les systèmes paralinguistiques de l'oral et de l'écrit, de natures évidemment différentes, véhiculeraient des informations de qualités différentes (émotions vs structure).

Ainsi, il s'agit évidemment d'une opposition théorique qui discrétise à outrance un continuum entre oral et écrit. À l'exception de ce qui concerne les différences liées aux paramètres strictement attachés au canal, toutes les différences relevées le sont pour les situations de communication impliquant l'usage de l'oral plutôt que de l'écrit et inversement. Biber (1998) montre, en effet, que plusieurs dimensions textuelles remplacent avantageusement les dichotomies traditionnelles.

Nous essaierons dans ce travail de caractériser l'usage linguistique dans les IRC, en observant dans un corpus naturel un inventaire de traits linguistiques.

La présentation de ce travail se fera en trois chapitres. Le premier chapitre se donne pour but de dresser une présentation générale de l'enchaînement, d'une part en ce qui concerne les protocoles de communication entre les machines et les dispositifs de communication humaine qu'ils autorisent, et d'autre part en ce qui concerne la connaissance de la situation – ou des situations – linguistique(s) d'Internet. Cette première vue d'ensemble se donne donc pour objectif majeur de

situer le dispositif de communication retenu pour cette étude dans l'environnement dans lequel il s'inscrit et dans son contexte contemporain.

Le second chapitre est plus précisément consacré à la présentation de l'un des grands types de communication humaine médiatisée par ordinateur sur Internet : la communication interactive. L'adjectif ici choisi est peu satisfaisant dans la mesure où la communication implique toujours dans une plus ou moins large mesure de l'interaction – il existe des degrés d'interactivité. Ce que nous entendons donc par cet adjectif, ainsi que le font nombre de chercheurs et les vulgarisateurs, c'est une interaction explicite et directe. Dans un second temps, nous exposons en détail le dispositif qui génère l'objet de notre étude en relevant quelques-unes de ces caractéristiques techniques. Cela nous permet de montrer les points sur lesquels notre attention se portera aux chapitres suivants.

Le chapitre 3 a essentiellement une vocation de présentation de la méthodologie appliquée au recueil et au traitement des corpus. Ainsi, le chapitre 3 présente-t-il la technique de collecte des corpus et son esprit déontologique. Le corpus recueilli présente des spécificités, nous le décrivons donc dans sa matérialité, d'un point de vue relativement technique permettant de mettre en perspective les traitements qui doivent lui être appliqués pour une étude linguistique. Ce chapitre présente l'avantage d'une totale transparence au sujet de l'objet recueilli et permet la reproduction de la méthodologie. Les premiers traitements décrits dans ce chapitre permettent, en outre, de catégoriser certains éléments du corpus et donc d'en donner une description quantitative. Cette dernière nous permet d'une part de comparer deux sous-ensembles du corpus, et d'autre part, d'établir certaines propriétés de nos corpus.

Après avoir présenté le dispositif, mis en abyme dans le contexte socioculturel dont il est issu, et les divers traitements qui ont été appliqués pour obtenir un objet formaté pour l'analyse, nous nous attacherons à décrire le code employé et ses spécificités. Le chapitre 3 a l'ambition de relever l'ensemble des phénomènes observés sur le français écrit dactylographié de nos corpus. Il s'agit là de mesurer l'écart à la norme et de tenter de comprendre le fonctionnement et le pourquoi de cet écart. Nous essaierons en effet d'évaluer ce qui se joue pour le code du point de vue de la stricte matérialité linguistique.

Nous tentons de dégager les spécificités du dispositif qui impliquent une spécificité de l'interaction, plus précisément dans l'analyse proprement linguistique. Les moyens lexicaux, puis les moyens syntaxiques mis en œuvre pour la production des messages sont exposés respectivement au chapitre 3. En effet, parmi les paramètres linguistiques couramment évoqués pour établir des différences de registre, ou pour caractériser l'opposition écrit/oral, le lexique et la syntaxe sont essentiels.

CHAPITRE I

Présentation Générale de L'enchaînement

1.1. La perspective traditionnelle :

Nous aborderons la problématique de l'enchaînement selon l'approche traditionnelle. Celle-ci regroupe, pour nous, la perspective des grammairiens et des linguistes. Nous relèverons, d'abord, les modes de liaison de phrases établis par les grammairiens et ensuite nous passerons en revue les divers types de rapports phrastiques et transphrastiques proposés par les linguistes. Avant de devenir l'objet de préoccupation de ces analystes, ces modes de liaisons de phrases existaient comme un seul fait de langue, la coordination. Afin de considérer ce fait, commençons par tracer l'origine du mot coordination.

1.2. L'historique de la coordination :

Ce mot, qui provient du terme latin « coordinatio », a vu le jour dans une acception extralinguistique chez un théoricien de l'architecture qui a fait usage du noyau de ce terme latin pour signifier « des structures les plus tangibles aux regards humains »¹. Quant au terme même de « coordination » dont les philosophes se sont servis par la suite, il désignait, selon Boèce, l'interprète des *Analytiques* d'Aristote, « série de termes situés sur un même plan (série homogène); 2) englobés dans une unité qui les dépasse, le genre »². De ce coordinatio, Maître Nicole Oresme, le premier traducteur d'Aristote en français, a trouvé l'équivalent français « coordinacion ». Celui-ci a été maintenu à travers les siècles chez les philosophes et ce n'est qu'au XIX siècle que le mot sort du domaine des philosophes pour apparaître d'abord dans *l'Encyclopédie* qui consacre un article à « coordonner » ensuite dans le *Dictionnaire de l'Académie* (1835) qui fait mention du substantif « coordination ». Aux alentours de 1865, un médecin, A. Cros, aurait, selon G. Antoine, enrichi le sens de ce mot en lui associant les idées d'harmonie et de rythme.

De nos jours, ce mot continue à être employé dans son acception non grammaticale dans la langue scientifique et technique. Dans son emploi scientifique, il atteste une interdépendance et une mise en harmonie des organes à l'intérieur d'un tout. Dans son emploi technique, il est question de réunir les éléments en fonction d'un seul but. De toute façon, quel que soit le sens conféré à ce terme, nous constatons qu'il est toujours lié à la notion d'origine, de cohésion ou d'unité. Dans ce sens, le point de vue de l'industriel et économiste français H. Fayol, repris par G. Antoine, ne fait que confirmer cette thèse: « ordonner tous les éléments en fonction du succès de l'ensemble »³. Nous apercevons déjà, associés à ce mot, les rudiments des composantes concernant l'organisation des énoncés que nous élaborerons ailleurs.

Avant la naissance du substantif coordination dans son acception grammaticale au XIX siècle, il n'était question chez les Anciens que des espèces de

¹ Cité par Gérald Anne. *La coordination en français*. Paris. Editions d'Artey. T. 1. p. 195.

² *Ibid*, p. 196

³ *Ibid*, p. 201

mots que le discours constituait. Ils en distinguaient trois: nom, verbe et particule. Seules les particules faisaient l'objet d'examen, séparées des éléments qu'elles liaient. On n'y voit nulle trace du concept de relation que ces mots établissaient et dont il sera question dans les recherches menées plus tard par les grammairiens et les linguistes. La grammaire des Anciens témoignant d'une logique pré-établie, le concept de relation n'y figurait pas.

En continuant sur le même chemin, les grammairiens français des XVI et XVII siècles apporteront deux nouveaux éléments: le classement de ces mots d'après leurs valeurs de sens et leur nature. J. Garnier (1593) dresse une liste des particules d'emplois fréquents selon un ordre logique et sémantique qui se rapproche beaucoup de la classification traditionnelle: et, pour marquer les liaisons copulatives ; *ou*, est considéré comme une disjonctive ; *mais*, une adversative ; *car*, une causale et *dom*, une ration ale. Pour les autres mots de liaison (*or*, *certes*, *toutefois*, *néanmoins*, *ainsi*, *pourtant*, *aussi*, etc.), il ne fixe pas de sens ni d'usage, en expliquant qu'ils peuvent être déterminés par la pratique et la lecture. Il incombera à un autre grammairien Chiflet (1691) d'introduire le fait que ces particules pourraient servir de lien non seulement entre les mots mais également entre les phrases :

« Les particules des Transitions **estans** nécessaires à toute sorte de stile, pour passer d'une période a l'autre, et les lier ensemble de bonne *grâce*[...]»⁴.

En fait, il y a de nombreuses divisions établies depuis l'Antiquité sur la classification logique de ces particules : les uns distinguant huit classes logiques de conjonctions et les autres allant jusqu'à dix-huit. Souvent, c'est une classification notionnelle car on rencontre les mêmes conjonctions sous des dénominations différentes. Un seul mot revenait constamment avec des fonctions différentes, le seul point de rencontre étant la distinction établie entre les conjonctions pures *et* simples et les locutions conjonctives du point de vue formel. Quant à leur nature, la polémique reste ouverte : les uns les considérant comme une partie du discours et les autres comme un lien entre les parties du discours. Le concept de « coordination » et de « subordination » leur reste encore étranger car ils étudiaient la morphologie à base logique. Ce n'est qu'après 1860, avec la syntaxe de la phrase, que le mot même de coordination apparaîtra.

1. 3. La perspective des grammairiens :

Selon G. Antoine, trois grammairiens français du XIX siècle cherchèrent à placer la notion de coordination dans le cadre des rapports entre la morphologie et la syntaxe. Dans ce cadre syntaxique, le sens de la phrase est pris en considération. Avec cette perspective logique, la différence entre la coordination et la subordination commence à se faire jour. En même temps, le concept de la juxtaposition, qui apparaît comme un fait complémentaire, accentue l'importance de la présence des charnières dans les coordonnées et les subordonnées.

⁴ Ibid. p. 205

P. A. Lemaire aborde ce problème au *niveau* phrastique dans son livre *Grammaire de la langue française (1862)* en employant une nouvelle terminologie – « propositions absolues » et « propositions relatives » - pour désigner les coordonnées et les subordonnées. Au début, il définit les propositions absolues du point de vue logique en remarquant que le lien entre elles s'établit par le rapport qui existe entre les idées, ce qui rend facultatif la présence d'un lien explicite. Mais dans sa nouvelle édition (1885), il soulignera que la coordination se fait par le biais de la conjonction. Il définira cette dernière comme étant « destinée à marquer l'enchaînement des pensées. Elle unit ensemble les propositions et fixe le rapport qu'elles ont entre elles »⁵ Il cite *car, donc, et, mais, tir, or, ou* comme des conjonctions qui marquent des liens entre les idées tandis que les autres conjonctions créent un rapport de subordination entre les parties de la phrase.

Outre les deux modes de liaison entre les phrases tels que la coordination et la subordination introduits dans sa *Nouvelle Grammaire Française (1874)*, A. Brachet considère un troisième mode, la juxtaposition. Cette dernière a trait aux propositions simples qui sont placées les unes à côté des autres. Avec l'établissement de la classe des juxtaposées qui se caractérisent par l'absence de mots de liaison, l'importance de la présence des conjonctions de coordination dans les coordonnées s'avère plus accentuée.

En outre il propose la distinction entre les conjonctions de coordination et de subordination du point de vue du sens. Le troisième grammairien, A. Chassang (1880), reprendra les mêmes notions de coordination et de subordination. Ainsi, avec ces trois grammairiens. Les conjonctions se trouvent placées dans le cadre syntaxique de la phrase, à l'opposé des Anciens qui les étudiaient uniquement du point de vue morphologique. Cette perspective donne lieu au concept de modes de liaison entre les phrases. La coordination apparaît comme le mode de liaison principal alors que la présence de l'outil grammatical détermine son concept. Quant à la subordination et à la juxtaposition, elles se présentent comme des faits complémentaires qui aident à trancher le concept de la première.

Ces trois modes d'enchaînement feront l'objet d'analyse par de nombreux grammairiens et linguistes contemporains. Comme leurs prédécesseurs, les grammairiens privilégient, en général, la coordination, et par le fait même, ils abordent les concepts connexes de la juxtaposition et de la subordination. Leur attention porte souvent sur le concept de la coordination. Malgré les flottements constants quant à la conception de la coordination d'un point de vue formel et d'un point de vue logique, la coordination, selon la tendance traditionnelle, se cristallise de la façon suivante : « mise en ordre de deux termes (membres) ou davantage, équilibrés et harmonisés dans un ensemble créant entre eux une unité relative »⁶ Dans cet ensemble, se trouve la présence obligatoire d'un mot de liaison, à savoir la conjonction, qui relie les éléments, fixe des rapports et marque, de cette façon, la

⁵ Ibid. p.212

⁶ Ibid. p. 305

liaison entre les phrases. Pour les uns, cette conjonction sert de mot outil ; pour les autres, c'est sa valeur sémantique qui entre en jeu. Elle signale la frontière entre l'aspect formel (en conjoignant les phrases) et la dimension psychologique (en indiquant les rapports entre les phrases). D'ailleurs, ce mot est considéré comme « un mot-caméléon qui lie ce qui peut être lié sans lui, et qui doit respecter l'indépendance des éléments qu'il connecte tout en exprimant par lui-même une relation »⁷. Il devient un élément indispensable dans le processus coordinatif en condensant les notions de rapport et de liaison et en engageant ainsi tout l'ensemble dans un équilibre.

On retrouve diverses conjonctions désignées tantôt comme « struments transcursifs »⁸ tantôt comme « jonctifs » qui ont fait l'objet de classifications différentes par des grammairiens. Sans entrer dans la polémique provoquée par ces diverses classifications, relevons les conjonctions qui figurent comme les plus utilisées (*et, car, donc, mais, ni, puis*) et illustrons, à l'aide d'exemples, certains emplois et les rapports souvent prédéterminés qu'elles amènent.

Lorsque les phrases ayant déjà un contenu sémantique sont coordonnées, la présence des coordonnants crée une relation soit additive: J'ai vingt ans et je suis le plus fort.

soit adversative: Je voudrais vous donner des violettes, mais elles se sont fanées.

soit disjonctive : Cette phrase a-t-elle été vraiment dite ou l'ai-je imaginée ?

soit causale : Il s'inquiète car il faisait froid dans la chambre sans feu, aux fenêtres ouvertes.

soit consécutive :

Elle commence de laver la salade à grande eau, puis elle se décide à éplucher les carottes et les poireaux.

Bref, « pour avoir pleinement droit au titre de coordonnées il faut que les propositions soient unies par un lien visible »⁹

La présence de cet outil grammatical, déterminante dans le concept même de coordination, entraîne divers rapports entre les phrases, comme nous venons de le constater. De plus, une harmonisation est atteinte par « l'unité relative »¹⁰ et l'équilibre générés autour de ce pivot.

⁷ Ibid. p. 336

⁸ Jacques Damourette et Edouard Pinchon. **Des Mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française**. Paris Collection des linguistes contemporains. 1950. t. 7 p. 396

⁹ Georges le Bidios et Robert le Bidios. **Syntaxe du français contemporain**. Paris Editions Picard 1971. v. 2. p. 224

¹⁰ Gérald Antoine. **Op. cit.** p.304

La subordination, comme la coordination, se distingue également par un signe extérieur, à savoir la conjonction de subordination. Mais celle-ci n'occupe pas la situation d'élément extérieur relativement indépendant à l'égard de chaque phrase comme c'est le cas des coordonnants. Elle établit un tien formel de dépendance entre deux éléments, à savoir la proposition principale et la proposition subordonnée, et entraîne, de cette façon, la notion de « déséquilibre » ou de « dualité hiérarchisée ». Car les propositions s'enchaînent de sorte que l'une ne puisse présenter un sens complet sans recourir à une autre. Lorsque les propositions sont liées par des subordonnants, la proposition subordonnée est dépendante non seulement syntaxiquement mais aussi sémantiquement de la proposition principale pour compléter son sens. Citons quelques exemples :

Dès que j'aurai la paire en main, je la chausserai avec plaisir, avant d'enfiler mes bottes pour le voyage.

Quant à la juxtaposition, le troisième mode de rapport phrastique, à laquelle on donnera le nom de « parataxe, (du mot grec qui désigne l'ordre de bataille en ligne), elle se caractérise par l'absence de mots de liaison : il s'agit de propositions simples qui sont placées les unes à côté des autres, et qui sont, donc, juxtaposées du point de vue formel.

Il ressort, d'après la tendance traditionnelle, que les propositions coordonnées sont liées par des conjonctions de coordination et les propositions subordonnées par des conjonctions de subordination. Quant aux propositions juxtaposées, elles se démarquent par l'absence de l'outil conjonctif. Voilà les trois modes de liaison qui établissent des rapports phrastiques selon les grammairiens.

1. 4. La perspective des linguistes : Du formel à l'implicite :

Les linguistes reprendront ces trois modes de liaison traditionnels qui privilégient la présence ou l'absence d'un lien extérieur. Le linguiste W. Wundt les désigne respectivement comme « la parataxe conjonctive », « l'hypotaxe » et « la parataxe pure »¹¹. À cela s'ajouteront diverses catégories de liaison qui résultent du recul du rôle des conjonctions. Du mot outil des grammairiens, on passe aux pensées qui sous-tendent les propositions. Cette perspective des linguistes se concrétise, sur le plan formel, sous forme de juxtaposition mais sur le plan logique ou sémantique, elle donne lieu, d'une part, à une coordination implicite et, d'autre part, à une subordination implicite. Avec l'absence d'outil conjonctif, les frontières quelque peu étanches établies auparavant entre les trois modes d'enchaînements phrastiques commencent à se brouiller : la juxtaposition se confondant tantôt avec la coordination tantôt avec la subordination. Sous l'influence des linguistes, quelques grammairiens et syntacticiens contemporains commencent également à assimiler ces flottements de sens. Il résulte de ces incertitudes d'autres types de rapports entre

¹¹ Cité par Gérard Antoine. *op. cit.* p.229

les phrases que nous évoquerons dans la partie suivante. Commençons par la coordination implicite.

1.4.1. La coordination implicite :

Le problème de la coordination a été abordé dans le cadre de la linguistique générale à la fin du XIX siècle et au début de XXe siècle. Plusieurs linguistes ont tenté d'examiner de près ce problème. Chacun a privilégié soit le point de vue logique, soit le point de vue sémantique, soit le point de vue stylistique. Pour l'essentiel, le problème n'est plus lié à l'outil grammatical qui est complètement relégué à l'arrière-plan. De ce fait, la coordination se présente, sur le plan formel, comme la juxtaposition. D'autres considérations entrent en ligne de compte: le rapport logique entre les phrases et leur contenu. Les analyses des linguistes comme A. Sechehaye, J. Marouzeau, C. de Boer, et C. Bally vont dans ce sens. Nous retiendrons un nombre restreint de notions fondamentales concernant les liaisons phrastiques en démontrant des nuances que nous pourrions en dériver.

Pour le linguiste A. Sechehaye, la coordination, sans la présence de l'outil conjonctif, est possible. Il la désigne comme « la coordination pure » et il la définit ainsi : « Des propositions sont coordonnées quand elles forment dans leur ensemble une unité relative, mais sans avoir d'autre rapport grammatical qu'un rapport de succession ». Puisque c'est la pensée qui entraîne le lien coordinatif, il n'y a donc pas de manifestation réelle de ce lien dans la phrase. Mais il peut y avoir ou non la présence du lien formel. Cette dernière ne fera que renforcer le lien logique exprimé par les phrases. Du point de vue formel, cela indique une juxtaposition formelle des phrases liées entre elles par une unité relative. Ainsi « chaque proposition [qui] exprime un trait caractéristique de l'ensemble »¹² amène un rapport de coordination pure comme dans l'exemple suivant:

J'écoute, je compte, j'admire.

La coordination peut être également rattachée, selon ce linguiste, à « une simultanéité fortuite dans la conscience »¹³ comme dans l'exemple suivant:

Il parle des mots à peine audible, il appelle, est-ce moi, il supplie, des prières confuses.

Ainsi, des phrases descriptives ou narratives font partie de ces coordonnées.

Par ailleurs, ce linguiste distingue une autre catégorie de liaison coordinative où il n'y a pas cet effet d'unité. Il s'agit des coordinations prédicatives qu'il explique ainsi : « Deux propositions qui se suivent et qui restent distinctes et détachées dans l'expression d'une pensée supérieure en viennent tout naturellement à se trouver dans le rapport psychologique de sujet à prédicat, ou inversement, [. . .] ». Dans ce cas, les liens logiques sont souvent implicites, ce qui rend la présence de l'outil

¹² Ibid. p.174

¹³ Ibid. p.20

grammatical facultative. Ils sont selon le linguiste, surtout évidents quand l'une des propositions marque la conséquence et l'autre, la condition, ou l'explication. Voici deux phrases marquées respectivement entre elles par un rapport logique d'explication et de condition :

Elle compte les gouttes, sa main tremble.

Tu es complètement épuisée. Il faut dormir encore un peu

Les propositions temporelles introduites par *à peine*, les propositions exprimant soit une supposition soit une concession et les propositions corrélatives font partie de « ces constructions grammaticales à logique implicite ».

Comme A. Sechehaye, J. Marouzeau identifie, dans une perspective formelle, la juxtaposition et la coordination. Mais, d'après lui, ces dernières résultent d'un non agencement psychologique qui va de pair avec un non agencement grammatical. Ce genre de structures qui est associé aussi bien au style familier qu'au style soutenu « vise à l'effet dramatique ou oratoire »¹⁴. Il s'agit d'une juxtaposition purement formelle, l'absence de lien étant compensée par l'intonation.

Le syntacticien C. de Boer reprend cette notion de la coordination implicite. La présence des mots de liaison n'est pas totalement exclue dans sa perspective. Mais les propositions restent indépendantes malgré cet outil. Néanmoins, du point de vue psychologique, la coordination sans ligament grammatical est possible : « deux propositions sont coordonnées, lorsqu'elles forment ensemble une unité de pensée, sans avoir entre elles d'autre rapport qu'un rapport d'addition »¹⁵ comme dans ces exemples-ci :

Le chasseur siffla ses chiens, il se mit en route, la petite fille et le petit garçon sur ses talons, de compagnie avec de grands chiens maigres.

Sous l'influence apparente des linguistes, le grammairien H. Bonnard indique que la coordination en grammaire implique la juxtaposition de phrases en rhétorique, ces phrases étant liées de façon implicite par le sens. Il les appelle « des parataxes asyndétiques » ou l'asyndète. La relation logique est implicite dans l'écrit alors que, dans l'oral, elle est suggérée par l'intonation. Quant au coordonnant lui-même, il devient optionnel. Peut fonctionner simplement comme « un signe de démarcation inter propositionnelle » n'ayant aucun rôle ou comme un élément inter propositionnel ayant une indication sémantique. Ce type de coordination prend la dénomination de « parataxes syndétiques »¹⁶. Ainsi, la notion de coordination recouvre aussi bien les phrases coordonnées liées par une conjonction de coordination que les phrases juxtaposées unies par le sens. D'autres grammairiens tels M. Grevisse et L. Tesnière reprendront le même concept de coordination sans et avec lien.

¹⁴ Jules Marouzeau. *Précis de stylistique française* Paris. Masson et Cie. 1969. p.135

¹⁵ Cornelius de Boer. *Syntaxe du français moderne*. 2^e éd. Leiden. Université Pers Leiden. 1954. p.49

¹⁶ Locution citée.

C. Bally aborde le problème de la coordination dans le cadre de la théorie générale de l'énonciation. Ainsi il affirme l'existence de trois modalités fondamentales d'énonciation¹⁷: coordination. Segmentation et soudure dont la première relève de nos préoccupations. Son analyse dépasse le cadre phrastique pour se situer au niveau transphrastique car il n'est plus question d'une seule phrase contenant des propositions comme dans les analyses de A Sechehaye.

Du point de vue de la parole, la juxtaposition de deux termes comme *.Du bois mort là, là.* sans un lien explicite, fait partie de la catégorie de la coordination. En fait, pour C. Bally, « deux phrases sont coordonnées (formule C, C z) quand la seconde a pour thème la première »¹⁸. Celle-ci peut être reprise dans celle-là soit par sous-entente (le substantif « rire » dans la seconde phrase de l'exemple suivant sous-entend le rire de la foule évoque dans la première phrase):

La foule, un instant saisie par cet aveu éclata de rire. Gradin par gradin le rire fracassant s'étend, comme un incendie qui prend, de branche en branche.

Soit par ellipse (le sujet qui est elliptique dans la deuxième phrase reprend le thème de la première :

Est-ce ainsi que les saintes femmes vivent ? Se lèvent de grand matin pour aller prêter un faux serment, n'ont qu'une idée en tête, qu'un seul mot d'ordre bien précis?

Il s'agit, en fait, de la notion de l'anaphore qui présente des liens coordinatifs entre les phrases. Mais chacune des phrases en autonome, un rapport logique implicite m e ces phrases étant caractérisé par des pauses isolantes ou par une intonation. En restant sur la même ligne de pensée, G. Antoine évoque les notions de reprise et d'inversion du sujet comme des faits qui relèvent également de la coordination implicite.¹⁹

Cette inversion est, selon lui, un moyen de compenser le vide syntaxique engendré par l'absence d'un outil coordinatif. En outre, la répétition, sous ses différentes formes constitue une forme de coordination pure pour C. Bally :

Il s'agit d'une même idée ou d'un même sentiment [qui] est exprimé plusieurs fois de suite. C'est alors la notion commune à tous ces éléments, non l'enchaînement de ces éléments les uns aux autres, qui constitue le Lien grammatical qui les réunit.²⁰

¹⁷ Charles Bally. *Linguistique générale et Linguistique française*. 2^{éd}. Berne. A. Francke. 1944.

¹⁸ *Ibid.* p.56

¹⁹ Gérard Antoine. *op. Cit.* p.584

²⁰ *Ibid.* p.59

Outre la répétition, « l'énumération » amène des Liens coordinatifs Elle est située surtout sur le plan de l'énonciation et se rattache à un genre de coordination psychologique ou ne figurent pas de liens extérieurs. Souvent, les objets énumérés sont groupés autour d'une catégorie commune (qui peut être assez vague) ; le rythme est, là aussi, caractérisé par le parallélisme des mélodies.²¹

Nous retrouvons ce phénomène sous forme d'« asyndète »²², terme réservé par E. Buysens aux syntagmes nominaux qui se juxtaposent par des énumérations faites sans lien explicite.

1.4. 1. 1. Les subordonnées formelles :

Un autre type de liaison coordinative dont il est question dans les analyses des linguistes concerne les phrases complexes traditionnelles. Tantôt ces phrases complexes se présentent telle qu'elles sont, tantôt leurs principales sont séparées de leurs subordonnées par un découpage artificiel. Mais dans les deux instances, il s'agit de « structures pseudo explicites »²³. Car la subordination n'amène pas de liens subordinatifs. Il y a coordination.

Considérons, d'abord, le cas des phrases complexes ayant la valeur des coordonnées. Ainsi, C. Bally considère la « proposition » relative explicative²⁴ comme une phrase coordonnée, les pauses ou l'intonation marquant le caractère coordinatif, où la virgule qui sépare la subordonnée relative marque la pause.

H. Bornard reprend cette notion des relatives qui se présentent comme « des subordinations factices »²⁵ mais qui sont bel et bien des coordonnées. Par ailleurs, la subordonnée explicite, qui prend la valeur d'une coordonnée, est désignée comme une « subordonnée prédicative »²⁶ par A. Secheyay. Cette subordination qui se manifeste comme une liaison « pseudo-explicite » entraîne le rapport sujet-prédictat. En général, ce sont des subordonnées qui sont placées en tête de la phrase qui prennent la fonction du sujet: Lorsque la marée haute se fait plus tardive et recouvre les grèves en plein jour. Il refuse obstinément de se baigner, redevient méchant et lointain.

Ce type de amctures grammaticalement subordonnées qui amène une coordination psychologique est décrit comme « des fausses subordonnées »²⁷ par G. Antoine Quand bien même il resterait une subordination, sur le plan formel, les subordonnées qui se trouvent derrière une ponctuation forte ne jouent plus le rôle

²¹ Ibid. p.60

²² Eric Buysens *Les catégories grammaticales du français*. Belgique Editions de l'Université de Bruxelles. 1975 p.41.

²³ Gérard Antoine *op. Cit* p.425

²⁴ Charles Bailly. *op. Cit.* p. 58

²⁵ Henri Bonnard *op. cit.* p.122

²⁶ Albert Secheyay. *Op. Cit.* p. 202

²⁷ Gérard Antoine *op.* p.455

des compléments sur le plan sémantique et fonctionnel. Elles sont mises sur un pied d'égalité avec leurs propositions principales et sont quasi autonomes.

Passons au cas des phrases complexes dont les principales sont séparées de leurs subordonnées par un découpage artificiel, c'est-à-dire par un point. Là aussi. Il s'agit de coordonnées. Nous retrouvons souvent ce type de coordonnées dans notre corpus :

Une fois l'océan franchie, elle n'aura plus qu'à attendre la correspondance. A moins qu'elle ne prenne le train.

A. Secheyhay le considère comme un « cas curieux et symptomatique de dissociation »²⁸ et il l'associe aux « contradictions entre les procédés grammaticaux employés et les signes de ponctuation »²⁹ tandis que C. de Boer voit cet emploi comme « un acte purement individuel »³⁰ qui amène la coordination. La dissociation, représente, pour lui, « un fait de parole qui laisse intact l'analyse grammaticale, c'est à dire le fait de langue »³¹. Pour G.

Antoine, qui nomme ces propositions des subordonnées brisées ou relâchées »³² c'est un genre de « violence grammaticale »³³ résultant du mouvement de la pensée, un écart provenant de l'usage n o d qui affaiblit la valeur attachée aux subordonnants. Cet emploi produit « un effet de sens qui ressortit bien plutôt à la coordination »³⁴. S. Stati les appelle des « subordonnées isolées »³⁵ et les présente comme des réflexions rajoutées après coup par l'énonciateur. Quelle que soit l'interprétation donnée, ce phénomène illustre bien le fait que « le rapport de coordination n'est autre chose qu'un élargissement de la subordination »³⁶.

1.4.1.2. Les incisives :

Les incisives - des phrases insérées dans le cours d'une autre ou des propositions intercalées - font partie des coordonnées selon la perspective d'A. Secheyhay et de C. Bailly. Cette notion sera reprise ensuite par G. Antoine et H. Bonnard. Les insertions, qui sont signalées par des virgules, des tirets ou des parenthèses, sont de caractère accessoire, explicatif, appréciatif ou descriptif.

C. Bally évoque la notion de « L'incise coordinative »³⁷ qui se caractérise par une intonation autonome tandis que A. Secheyhay fait appel à la notion de

²⁸ Ajbert Secheyhay *op. cit.* p.131

²⁹ *Loc. cit.*

³⁰ Cornelius de Boer. *Op. cit.* p.202

³¹ *Loc. cit.*

³² Gérard Antoine *op. cil.* P.365

³³ *Ibid* p.370

³⁴ *Loc. cit.*

³⁵ Sorin Stati *Le transphrastique* Paris. Presses Universitaires de France. 1990. p.150

³⁶ Gérard Antoine. *op. cit.* p.368

³⁷ Charles Bailly . *op.* p.57

« subordination prédicative »³⁸ par rapport aux incidentes. Selon sa perspective, ces incidentes sont des propositions principales qui entrent dans un rapport de sujet prédicat avec ce qu'elles servent à rapporter. Et lorsqu'elles sont insérées au milieu ou à la fin de la phrase, elles prennent la valeur psychologique du sujet postposé:

Rien au monde ne fera que je me retourne. Se répétait-elle, à mesure que s'éloignait cette dernière.

Parfois, ces incises sont enchâssées par un signe explicite de coordination comme dans cet exemple:

Si vous venez (et vous viendrez, je vous en prie si fort) je vous accueillerai en ce monde de mon enfance, là où vous êtes déjà passée, sans que je le sache.

Bref, la notion de la coordination englobe, selon les linguistes, divers types de liaison coordinative comme « la coordination pure », « la coordination prédicative », « l'incise », « l'anaphore », « la répétition », « l'énumération ». En outre, ces coordonnées prennent tantôt la forme de phrases juxtaposées tantôt celle de phrases complexes.

1.4.2. La subordination implicite :

Nous avons constaté au cours de la section précédente que les phrases juxtaposées peuvent impliquer des rapports coordinatifs. De plus, ces phrases juxtaposées amènent des liens implicites de subordination. Ce type de phrases peut être désigné comme « des hypotaxes sans marquants »³⁹ ou « des hypotaxes asyndétiques »⁴⁰. Par ailleurs, un lien formel de coordination peut indiquer ces liens de dépendance. L'équivoque à laquelle se prête ce genre de phrases a été déjà soulignée par G. Antoine. Mais nous nous limiterons tout simplement à démontrer l'existence de ce type de liens.

Pour J. Marouzeau, « la subordination implicites »⁴¹ résulte d'un agencement psychologique sans agencement grammatical. L'absence de lien formel est compensée par l'intonation. Il est à noter que ce lien manquant peut être substitué non pas par des subordonnants mais par des coordonnants comme mais, car, et donc. Ce sont des phrases juxtaposées qui peuvent être liées formellement par des conjonctions de coordination mais qui introduisent des liens hiérarchisés. Les trois catégories traditionnelles de liaison des phrases semblent être réunies sous forme d'un seul concept: « la subordination implicite ». Dans les deux exemples suivants, les phrases juxtaposées sont marquées respectivement par un lien causal et par un lien de conséquence :

³⁸ Albert Sechebaye *op. cit.* P.202

³⁹ Lucien Tesnière *op. cit.* p.319

⁴⁰ Henri Bonnard *op. cit.* p. 118

⁴¹ Jules Marouzeau *op. cit.* p. 135

Catherine demanda les clefs de la maison dans un petit anneau d'argent ; [car] elle désira régner sur les arrivées de sucre et la consommation du café, sur les toiles que l'on lave, repasse et replie.

Lia demeura une semaine sans revenir à l'appartement. Donc Michel s'inquiéta beaucoup.

E. Buysens présente la notion de subordination implicite qui sous-tend la juxtaposition comme la parataxe. Il définit cette dernière ainsi : « La parataxe consiste à enfreindre une règle syntaxiquement de sorte que la proposition subordonnée soit remplacée par une phrase syntaxiquement complète et indépendante, ce qui donne au reste la forme d'une phrase incomplète. Le tout est uni par la prosodie »⁴². Ce phénomène se produit lorsque le subordonnant qui amène la subordonnée est éliidé. Par cette élision, la proposition principale et la proposition subordonnée prennent l'aspect de deux phrases tout simplement juxtaposées mais ayant des liens implicites de dépendance. Voici deux exemples:

*Je ne recommencerais pas, je t'assure.
Tu me caches quelque chose, c'est certain.*

De plus, les phrases en style direct qui sont les compléments du verbe et qui n'ont pas la forme d'une subordonnée font partie de cette catégorie⁴³.

Une rupture de construction syntaxique qui donne lieu à des phrases indépendantes juxtaposées constitue la notion de parataxe. Dans cette instance, nous pouvons dire que ces phrases sont marquées par une non-liaison (grammaticale) spontanée⁴⁴

Ce genre de phrases parataxiques qui résulte de la rupture syntaxique et qui se présente comme des indépendantes caractérise, certains exemples de notre corpus comme nous le verrons ailleurs. Dans ce cas, il sera question d'une non-liaison intentionnelle⁴⁵

Au terme de cette énumération des modes de liaison entre les phrases selon la perspective des grammairiens et celle des linguistes, nous pouvons les résumer sous forme de cette grille⁴⁶:

⁴² Eric Buysens *op. cit.* p.40-41

⁴³ *Loc cit.*

⁴⁴ Gérald Antoine *op. cit.* p.248

⁴⁵ *Loc cit.*

⁴⁶ *Ibid* p.429

PLAN FORMEL	PSYCHOLOGIQUE	PSYCHO-LINGUISTIQUE
Juxtaposition	Juxtaposition	Juxtaposition proprement dite (très rare)
	Coordination	Juxtaposition coordinative proprement dite (id)
	Coordination prédicative	Juxtaposition prédicative ou prédicative implicite ,ou asyndète
	Subordination	Juxtaposition subordonative ou subordination implicite, parataxe pour certains.
	Corrélation	Juxtaposition corrélatrice
Coordination	Juxtaposition	Coordination extérieure
	Coordination	Coordination proprement dite (très rare) à éliminer
	Prédication Subordination	Coordination prédicative, ou fausse coordination
Subordination	Prédication	Subordination prédicative ou fausse subordination
	Subordination	Subordination proprement dite

La première colonne de gauche correspond aux modes de liaison établis par les grammairiens tandis que les deux autres colonnes ont trait aux modes de liaison envisagés par les linguistes. La diversité des liens dont nous faisons preuve dans les analyses des linguistes est dictée par le besoin d'exprimer des nuances sémantiques.

Du point de vue des grammairiens à celui des linguistes, on passe par des propriétés morphosyntaxiques aux propriétés sémantiques dans l'enchaînement des phrases. Mais, dans les deux cas, cette étude des rapports demeure restreinte car les phrases sont prises isolément en dehors de leur situation de communication. La détermination des relations sémantiques entre les phrases indique à peine les possibilités envisagées par l'individu au moment où il produit les phrases. Les intentions de celui qui les énonce n'y figurant point, les rapports phrastiques et transphrastiques établis manifestent une incomplétude. Ces faits réduisent leurs

analyses à une linguistique du code, un fait de langue qui montre sa conception informationnelle. Les lacunes ainsi créées peuvent être comblées par la nouvelle perspective qui est dite de la pragmatique. Elle nous permettra de placer les phrases dans leur contexte d'énonciation et de constituer des rapports grandement approfondis entre elles. Mais avant, relevons les notions théoriques qui nous serviront à aborder la problématique des enchaînements selon cette perspective pragmatique.

CHAPITRE II

*Précisions Théoriques Pour La Perspective
Pragmatique*

On a assisté, ces dernières années, à l'essor de la pragmatique dû en grande partie à une volonté de dépassement d'une linguistique formelle ; plusieurs théoriciens ont emprunté des voies différentes dans le but de donner de nouvelles orientations à ce domaine et pour l'ouvrir aux disciplines apparentées. La linguistique de « langue » tend alors vers une linguistique du « discours ». Celle-ci concerne, d'une part le prolongement de la linguistique formelle au-delà des limites d'une seule phrase, et, d'autre part, les rapports entre « la culture » et la langue, c'est-à-dire entre le comportement non verbal de celui qui produit les phrases et le comportement verbal. La langue n'est pas liée seulement à la fonction informationnelle car le comportement non verbal fait entrer dans le champ d'analyse, outre le sujet, les faits non linguistiques comme la situation ou le contexte d'énonciation et celui à qui les phrases sont adressées. Tous les éléments de la situation de communication dans laquelle les phrases sont produites sont pris en considération. Ces phrases ne sont plus porteuses d'information car leur production est en rapport avec l'individu qui les énonce. Ce dernier produit, compte tenu de la situation de communication, un discours. Ainsi dans les années 60, une nouvelle orientation a été donnée à la linguistique qui tendait vers le discours.

Mais depuis la naissance de cette linguistique du discours où sont privilégiés l'individu et sa situation de communication, on constate un foisonnement d'autres approches se réclamant de « l'analyse du discours » et des diverses occurrences du terme « discours » lui-même. Quant à nous, nous situons ce terme d'une part dans le cadre des recherches menées par J. C. Anscombe et O. Ducrot sur la pragmatique intégrée et d'autre part dans le cadre des travaux faits dans le domaine de l'analyse de la conversation par J. Moeschler et E. Roulet. L'épistémologie de ces deux courants est celle du discours perçu dans « sa dimension interactive, son pouvoir d'action sur autrui, son inscription dans une situation d'énonciation ». ⁴⁷ Autrement dit, il faut entendre discours dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière ⁴⁸. La mise *en* évidence de la dimension interactive dans le discours ne signifie nullement que celui-ci implique uniquement un dialogue oral. Ce terme s'applique également dans le domaine de l'écrit.

*Seront inclus tous les genres où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne*⁴⁹.

Cela est particulièrement évident pour le discours littéraire dont le genre implique une interaction entre l'écrivain et le lecteur ou entre le narrateur et les personnages. Compte tenu des limitations de la linguistique qui ignore les éléments contextuels dans l'établissement des rapports entre les phrases, nous situerons cette problématique dans le cadre de la pragmatique qui nous donne des outils théoriques

⁴⁷ Dominique Maingueneau. *L'analyse du discours : introduction à la lecture de l'archive*. Paris. Hachette. P.15

⁴⁸ Emile Benveniste. *Problèmes de linguistique générale*. Paris. Gallimard. 1966. v. 1. p.242

⁴⁹ *Loc. cit*

importants pour aller au-delà des phrases et qui nous permet de les comprendre dans leur contexte d'énonciation.

Cette nouvelle perspective permet donc de placer les phrases dans leur contexte. Dans le cadre théorique de Ducrot, la signification de la phrase qui relève du « composant linguistique »⁵⁰ est enrichie par le « composant rhétorique »⁵¹. Celui-ci fournit les éléments qui n'ont pas été pris *en* considération auparavant, dans l'établissement de la valeur sémantique des phrases. Il s'agit de faits discursifs qui proviennent du contexte d'énonciation et qui nous permettent de mieux saisir le sens des phrases et les rapports approfondis entre elles.

Les mots de liaison traditionnellement connus sous le nom de conjonctions de coordination et de subordination, qui avaient été ignorés par les linguistes, acquièrent. De nouveau, droit de cité dans le cadre des recherches menées dans le domaine de la pragmatique intégrée et de l'analyse du discours. Ils font leur apparition sous un nom différent : « les connecteurs ». Selon la perspective pragmatique, les rapports que ces derniers établissent ne portent pas sur le contenu des phrases mais plutôt sur les faits discursifs qui accompagnent l'énonciation de ces phrases dans un contexte donné, les faits qui ne faisaient pas l'objet d'analyse précédemment. Exposons ces faits discursifs dont nous tiendrons compte lorsque nous aborderons la problématique de la connexion entre les phrases.

1.1. L'énoncé vs la phrase :

Commençons par le terme énoncé, qui sera au centre de nos préoccupations et entendons-nous sur le sens dans lequel il sera employé dans notre analyse. Pour ce, il est important de distinguer l'énoncé de la « phrase » qui *est* issue de la tradition grammaticale. Les grammairiens ont eu recours à différents critères pour la définir. Pour les uns, la phrase apparaît comme l'unité supérieure autonome de l'analyse grammaticale, qui possède une organisation précise des syntagmes nominaux et verbaux, ou un ensemble de mots qui se termine par un point. Pour les autres, elle *se* définit par rapport à la proposition ou par rapport à la présence d'une idée ou d'une mélodie et se distingue par les modalités fondamentales suivantes : déclarative ou assertive, interrogative, exclamative et impérative. Aucun critère spécifique de reconnaissance ne tente de cerner la notion de la phrase issue de la tradition grammaticale. Dans le cadre des recherches menées dans le domaine de la pragmatique intégrée, Ducrot la définit ainsi :
« Une entité linguistique abstraite, purement théorique, en l'occurrence un ensemble de mots combinés selon les règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation de discours »⁵².

La « signification » (terme employé par Ducrot par rapport à la phrase) de ce matériau

⁵⁰ Oswald Ducrot. *Op. cit.* p.16

⁵¹ *Loc. cit.*

⁵² Oswald Ducrot. *Les mots du discours*. Paris. Minuit. 1980. p.7

linguistique qui est désigné parfois comme « énoncé-type », est identique à travers ses emplois et ses réalisations, compte tenu qu'on fait abstraction de son énonciation .

En ce qui concerne l'énoncé, il est situé, dans son acception ordinaire, tantôt au niveau de langue tantôt au niveau de parole : pour certains⁵³, c'est une phrase actualisée. P Kuentz le considère comme « *une unité transphrastique, séquence structurée de phrases laquelle peut être envisagée soit en langue soit en parole* »⁵⁴. L. Guespin le définit comme (da suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication, une séquence de phrases envisagée en langue »⁵⁵. Pour d'autres comme J. Dubois, c'est « un texte réalisé »⁵⁶. Parfois, il se confond même avec la phrase grammaticale.

L'acception pragmatique de ce terme est fournie par Ducrot et c'est dans ce sens que ce terme sera employé dans notre analyse. Ducrot neutralise le flottement associé au sens de ce mot, qui se place soit au niveau de la langue, soit au niveau de la parole en définissant l'énoncé par rapport à la phrase :

L'occurrence particulière, la réalisation hic et nunc de la phrase [...] l'objet produit par le locuteur ayant choisi d'employer une phrase⁵⁷.

C'est donc l'occurrence de la phrase dans une situation particulière qui donne lieu à un énoncé désigné parfois par le terme « énoncé occurrence » tandis que la phrase. C'est le résultat de l'énoncé occurrence, abstraction faite de son énonciation. Le contexte situationnel devient un élément important pour l'existence de l'énoncé car sa valeur sémantique ou « le sens »⁵⁸ (terme employé par Ducrot par rapport à l'énoncé) est établie en fonction du contexte dans lequel il apparaît. Ce contexte est désigné par Ducrot, comme le « composant rhétorique »⁵⁹ (la situation de communication + l'élément extralinguistique) qui vient se surajouter au « composant linguistique »⁶⁰ qui montre, de toute évidence, la signification de la phrase seule.

Par ailleurs chaque énoncé est marqué par « une autonomie relative »⁶¹ par rapport aux autres énoncés dans un discours puisque cet énoncé est le résultat d'un choix fait par un individu. Ducrot mentionne deux conditions que cette autonomie doit satisfaire : la cohésion et l'indépendance⁶²

⁵³ Nicolas Ruwet. *Introduction à la grammaire générative*. Paris. Plon. 1967. p.368

⁵⁴ John Lyons. *Linguistique générale*. Paris Larousse. 1970. p.42 et 102

⁵⁵ Dan Sperber "Rudiments de rhétorique cognitive" *Poétique* n°23. 1975. p.389

⁵⁶ Pierre Kuentz "Tendances actuelles de stylistique anglo-américaine" *Langue française* 23. sept 1969 p.86

⁵⁷ Louis Guespin. "Problématique des travaux sur le discours politique" *Langages* n°23. 1971 p.10

⁵⁸ Jean Dubois "Énoncé et énonciation" *Langages* n°13 Mars 1969. p.100

⁵⁹ Oswald Ducrot. *Op. cit.* p.95

⁶⁰ *Ibid* p.15

⁶¹ *Ibid* p.175

⁶² *Loc. cit*

Il y a cohésion si dans une partie de discours chacun de ses constituants fait partie de l'ensemble et il y a indépendance dans cette partie si le choix d'un constituant ne dépend pas d'autres constituants de l'ensemble. L'énoncé pour pouvoir être employé doit donc présenter un lien avec ce qui a été dit auparavant en donnant suite au contexte antécédent. Une adéquation à un contexte verbal est nécessaire pour assurer une cohésion. Celle-ci fondée sur des critères linguistiques locaux détermine l'appropriation de la phrase énoncée à son contexte. Ces deux caractéristiques qui contribuent à la valeur sémantique de l'énoncé nous permettront de considérer les énoncés qui apparaissent souvent sous forme de phrases tronquées dans notre corpus. Ainsi, l'énoncé devient un fragment de discours, une entité observable de la phrase.

2.2. L'énonciation :

Par ailleurs, chaque énoncé possède une dimension sui-référentielle⁶³ dans la mesure où il apporte avec lui une qualification de son énonciation. La production d'un énoncé est donc liée à l'activité langagière: l'énonciation. En d'autres termes, c'est « un dit » qui fait allusion à « son dire »⁶⁴. Le fait que tout énoncé (le dit) fait allusion à son énonciation (le dire) jouera un grand rôle dans la description des rapports entre les énoncés dont le discours est constitué. L'énonciation devient donc une instance primordiale que nous prendrons en considération pour comprendre le sens de l'énoncé.

Le terme « énonciation » est lié à l'expression de la subjectivité dans le cadre de la perspective de la linguistique traditionnelle. Par la suite, il sera plutôt associé à la notion de polyphonie dans le cadre de la pragmatique intégrée de Ducrot. D'après la conception de l'énonciation proposée par Ducrot, cette activité énonciative peut être le produit de plusieurs voix. À cela s'ajouteront d'autres phénomènes tant linguistiques que non linguistiques qui rejoignent la notion de la polyphonie. L'étude de notre corpus, qui représente une oeuvre littéraire, nous permettra de privilégier les divers aspects associés à l'énonciation. Commençons par la notion de l'énonciation proposée par Benveniste qui met en valeur l'émergence de la subjectivité dans le langage : L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. [Elle] suppose la conversion individuelle de la langue en discours.⁶⁵

De plus, elle se distingue par la présence d'unités linguistiques : les pronoms tels *je* et *tu* les démonstratifs, tels *ce*, et les adverbes, tels *ici*, *maintenant* connus sous les noms de déictiques. Ces derniers, dont l'identification varie selon l'instance du discours renvoient d'une part à la présence du locuteur et de son interlocuteur et, d'autre part, à la situation spatio-temporelle du locuteur et de son interlocuteur. Ce

⁶³ Emile Benveniste *op. cit.* p.274

⁶⁴ Oswald Ducrot. *Op. cit.* p.182

⁶⁵ Emile Benveniste. *Problème de Linguistique générale*. Paris Gallimard. 1966 v. 2. p.80-81

plan d'énonciation, qui est celui du « discours »⁶⁶, admet tous les temps à toutes les formes à l'exception de « l'aoriste ».

A ce plan s'oppose celui de « l'énonciation historique »⁶⁷, qui est réservé à la langue écrite. Cette énonciation historique qui se distingue par l'emploi de la troisième personne et par l'emploi de l'aoriste caractérise le récit des événements passés. Nous tiendrons compte de ces deux plans d'énonciation dans notre analyse.

Ducrot distingue trois acceptions accordées à ce mot⁶⁸

- 1) L'activité, le processus psychophysiologique impliqué par la production de l'énoncé dont le but serait de mettre au clair les opérations invisibles impliquées dans l'activité de parole.
- 2) Le produit de l'activité du sujet parlant.
- 3) L'événement constitué par l'apparition d'un énoncé : c'est la réalisation d'un fait historique car quelque chose est né qui n'existait pas avant qu'on ne parle et qui n'existera plus par la suite.

Il se servira de cette dernière acception, car cette activité n'implique pas que l'énoncé est produit par un sujet parlant, et il l'oppose à l'activité linguistique, qui est la totalité des processus physiologique et psychologique qui rend possible l'acte de produire la parole. Les marques de subjectivité qui caractérisaient cette notion au départ semblent s'être effacées pour donner une conception quasiment objective de l'énonciation. L'énonciation, c'est « le surgissement d'énoncés en différents points du temps et de l'espace »⁶⁹.

Ducrot cherche à montrer, par le concept de l'énonciation, ce qui est communiqué (le sens) dans l'énoncé et non pas celui qui communique. La notion du sujet parlant n'entre pas dans son idée de l'énonciation. Son concept d'énonciation n'implique pas non plus qu'il soit dirigé vers un autre individu. Le sens d'un énoncé, c'est la représentation de sa propre énonciation, ce qui démontre la valeur référentielle d'un énoncé. Cette activité énonciative, comme nous le verrons, interviendra souvent dans l'établissement des rapports entre les énoncés car,

*Cette hypothèse que le dit dénonce le dire, même lorsqu'il ne le fait pas à l'aide de tel ou tel morphème explicite, cette hypothèse peut jouer un grand rôle dans la description de ces enchaînements d'énoncés qui constituent le discours.*⁷⁰

Un énoncé peut être lié à un autre, en l'absence d'un lien explicite, par cet événement particulier que constitue son énonciation, vue à travers l'image que donne d'elle le sens de « l'énoncé ». Ce mouvement discursif est prévisible s'il y a dans le sens de tout énoncé une allusion au fait qu'il a été produit. De plus, la notion

⁶⁶ Emile Benveniste. *Problème de Linguistique générale*. Paris Gallimard. 1966 v.1 p.242

⁶⁷ *Ibid* p.239

⁶⁸ Oswald Ducrot p.178-179

⁶⁹ *Ibid* p.34

⁷⁰ *Ibid* p.40

d'énonciation est liée à celle de polyphonie pour Ducrot. En s'inspirant de la notion de la polyphonie de Bakhtine qui conteste le postulat de l'unicité du sujet parlant dans les textes littéraires, Ducrot applique cette conception polyphonique aux énoncés et démontre que l'activité énonciative est souvent marquée par la présence d'une pluralité de voix ou de points de vue.

La complexité de l'écriture qui caractérise notre corpus nous donnera l'occasion de faire appel à ces divers phénomènes de l'énonciation. Le sens des énoncés *est* souvent enrichi par la présence d'une pluralité de voix, car, selon la théorie de la polyphonie de Ducrot, un énoncé produit par un individu peut déceler la superposition de plusieurs voix dans son énonciation. Cet individu qui produit l'énoncé, il le désigne comme «le locuteur » et le qualifie ainsi :

Un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé. C'est à lui que réfèrent le pronom je et les autres marques de la première personne.⁷¹

Ce locuteur, qui est l'auteur de l'activité de l'énonciation, n'est qu'un être théorique « être de discours »⁷² qui ne renvoie pas à un producteur physique de l'énoncé dans le monde. Il se distingue ainsi du «sujet parlant »⁷³, «être empirique »⁷⁴, le producteur, l'individu dans le monde. Dans le récit, le locuteur correspond au narrateur, et l'auteur au sujet parlant.

De plus la notion du locuteur se divise en « locuteur en tant que tel » (par l'abréviation «L») et le locuteur en tant qu'être du monde.⁷⁵ Nous laisserons de côté cette distinction qui reste hors de notre champ et nous retiendrons la notion de la pluralité des locuteurs comme dans le cas du discours rapporté en style direct où on peut distinguer la présence de deux locuteurs, celui qui rapporte les paroles et celui dont les paroles sont rapportées. Ce locuteur forme un couple d'êtres théoriques avec « l'allocutaire » qui est désigné, sauf dans le discours rapporté en style direct, par les pronoms et les marques de la deuxième personne, ainsi que par différents procédés d'interpellation analogues au cas vocatif du latin.⁷⁶

A ce couple s'ajoute un autre couple d'êtres théoriques, des personnages illocutoires comme « énonciateur destinataire », dont le premier est défini d'abord comme l'auteur des actes illocutoires et ensuite comme ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme

⁷¹ Ibid p.193

⁷² Ibid p.199

⁷³ Loc. cit.

⁷⁴ Loc. cit.

⁷⁵ Ibid. p.199

⁷⁶ Oswald Ducrot. *Op. cit.* p.35

exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles.⁷⁷

Aussi n'identifie-t-on pas l'énonciateur par rapport aux paroles à la différence du locuteur qui est repéré par rapport à ce qu'il dit. De plus, n'étant plus responsable des actes illocutoires, il peut assimiler également le (ton, la communauté linguistique ou la vox publica. Il est donc possible d'avoir plusieurs énonciateurs dans l'énoncé d'une phrase par un locuteur unique. Lorsqu'un énoncé en porteur de plusieurs actes illocutoires, il mettra en scène plusieurs énonciateurs. Le destinataire est celui à qui s'adressent les actes illocutoires (les actes accomplis en disant quelque chose). Le destinataire et l'allocutaire (définis en fonction du locuteur) pouvant être le même individu, nous emploierons plutôt le terme « destinataire » dans notre analyse.

Parmi ces différents êtres théoriques qui se présentent comme l'image de l'activité énonciative, nous retiendrons uniquement la notion du locuteur, de l'énonciateur et du destinataire, en laissant de côté les deux types de locuteurs et l'allocutaire.

2.3. L'argumentation :

Outre les actes de langage, l'énoncé peut être aussi porteur d'arguments. La théorie de l'argumentation proposée par Anscombe et Ducrot le démontre :

Lorsqu'un locuteur construit une argumentation, il présente, [. . .] un énoncé E_1 (ou un ensemble d'énoncés) comme un argument devant autoriser un autre énoncé E_2 explicite ou implicite. Il peut sembler raisonnable de décrire l'argumentation comme l'accomplissement de deux actes : l'énonciation de l'argument d'une part et d'autre part un acte d'inférer opéré lorsque l'on exprime ou sous-tend la conclusion. Cet acte d'inférer prendrait pour point de départ le fait X indiqué en E_1 ou constitué par l'énonciation de E_1 .⁷⁸

L'argumentation est donc un processus discursif ou s'enchaînent au moins deux énoncés en une relation argumentative. Les deux énoncés considérés comme présentant des arguments, possèdent ainsi une valeur argumentative dénotée par les variables p et q et une valeur de conclusion déduite à partir de ces énoncés par r . L'argumentation consiste en une relation établie entre les variables p , q et r . La relation argumentative établie entre ces variables n'est pas nécessairement conçue comme une relation entre deux énoncés de nature explicite. Elle peut avoir lieu entre deux entités de nature hétérogène. Il peut y avoir une relation entre un argument explicite et une conclusion implicite ou bien entre un argument implicite ou un argument de nature extralinguistique et une conclusion explicite. La relation

⁷⁷ Oswald Ducrot. *Op. cit.* p.204

⁷⁸ Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot. *L'argumentation dans la langue*. Liège. Bruxelles. Pierre Mardaga. 1983 p.11

argumentative s'établit donc entre les éléments hétérogènes contenus dans les énoncés.

Cette activité argumentative ne dépend pas uniquement des informations explicites ou implicites que les énoncés véhiculent. Le locuteur dispose de divers moyens linguistiques pour orienter son discours et pour atteindre son but argumentatif. Parmi ces moyens linguistiques, il peut y avoir des structures interrogatives, une négation, une interjection, des expressions (je trouve que, décidément, eh bien, d'ailleurs), des adverbes de quantité, les opérateurs et les connecteurs. Ceux-ci sont des marques argumentatives qui relèvent directement de notre problématique des enchaînements car il s'agit, en fait, d'un nouvel avatar des mots de liaison traditionnels. Ces marques donnent à celui qui les interprète, selon la terminologie de Ducrot, « des instructions »⁷⁹. Pour comprendre le sens visé par le locuteur dans l'énoncé de la phrase. Les instructions ne sont pas dépendantes du contenu articulé mais plutôt de l'énonciation, des actes de langage contenus dans les énoncés. Un lien argumentatif est ainsi établi entre deux énoncés.

De par sa valeur argumentative, un énoncé peut maquer un enchaînement éventuel par le calcul effectué par le destinataire à partir de cet énoncé. Cette valeur sert, de cette manière, à faire avancer le discours. Ces notions argumentatives nous seront utiles surtout lorsque nous aborderons la problématique de l'enchaînement par connecteurs dans le chapitre suivant et lorsque nous rencontrerons les énoncés liés par des connecteurs dans notre corpus. La prise en compte des indications argumentatives, illocutoires et polyphoniques devient essentielle non seulement pour la constitution du sens total des énoncés mais aussi pour l'établissement des liens entre eux.

2.3.1. Autres phénomènes polyphoniques :

La problématique de la polyphonie peut être associée à plusieurs autres phénomènes qui seront pris en considération dans notre étude. Elle se rapproche de diverses formes de l'hétérogénéité énonciative proposées par J. Authier-Revuz qui démontrent « la présence de l'autre » dans le discours produit par un locuteur unique.⁸⁰ Relevons d'abord les phénomènes linguistiques qui lui sont associés.

Le discours rapporté est une instance de l'hétérogénéité énonciative. Les formes syntaxiques du discours indirect et du discours direct montrent la présence du discours de l'autre. Ducrot a également souligné la présence de deux locuteurs dans le cas de l'énoncé rapporté en style direct⁸¹. Il s'agit d'une situation d'énonciation qui est insérée dans une autre et le locuteur se donne comme un porte-parole pour citer les mots mêmes de l'autre. Dans le cas du discours indirect, le locuteur en rapportant dans ses propres mots les paroles d'une autre instance nous

⁷⁹ Oswald Ducrot. *Op. cit.* p.12

⁸⁰ Jaqueline Authier-Revuz "Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours" DRLAV: n°26. 1982 p.92

⁸¹ Oswald Ducrot. *Op. cit.* p.196

renvoie à la présence de cette instance à l'intérieur d'une seule situation d'énonciation. La deuxième forme de cette problématique concerne « les diverses formes marquées de la connotation autonymique ».⁸² Le locuteur se présente à la fois comme un utilisateur et un observateur des mots ; il emploie des mots dans son discours et il montre, par des marques linguistiques *et* typographiques, sans rompre son propre discours comme faisant usage de ces mots. Aussi insère-t-il des guillemets, de l'italique, de l'intonation ou des commentaires dans son discours pour caractériser l'autre. Les énoncés rapportés au discours direct sont mis entre guillemets, lesquels servent, en outre, à marquer la rupture syntaxique entre le discours citant et le discours cité. Le phénomène des guillemets qui montre l'altérité s'inscrit dans la problématique des interférences, conséquence du plurilinguisme de la langue.

L'hétérogénéité peut résulter du discours même du locuteur, qui peut interrompre le fil de son discours pour introduire des commentaires ou des gloses qui renvoient à une autre instance énonciative, un métadiscours. Le phénomène d'incise est une manifestation nette de cette problématique. Ces fragments de discours du locuteur désignent les points d'hétérogénéité de façon explicite par des marques linguistiques ou typographiques claires. L'hétérogénéité se manifeste également dans l'emploi de mots ou de figures qui marque la présence d'un autre signifiant.

Par rapport à ces phénomènes linguistiques qui montrent la présence de l'autre se dégage un phénomène non linguistique de l'hétérogénéité où la présence de l'autre n'est pas explicitée. « La mention » qui double « l'usage » qui *est* fait des mots est seulement donné à reconnaître, à interpréter, à partir d'indices repérables dans le discours en fonction de son extérieur »⁸³ C'est le cas du « discours indirect libre ». Cette problématique se caractérise par la présence de deux énonciateurs dans la même énonciation : celui qui rapporte les paroles (narrateur/locuteur) et celui dont les paroles sont rapportées (personnage/ énonciateur) dont les présences ne sont pas linguistiquement marquées. Ce discours qui est considéré comme un jeu sur la frontière entre le discours citant et le discours cité introduit l'expression de la subjectivité dans le texte tout en restant sur le plan de la troisième personne.

Bref, notre corpus nous donnera l'occasion de repérer ces diverses indications polyphoniques qui se manifestent dans l'activité énonciative, et qui serviront à constituer le sens des énoncés. Nous verrons également comment la présence de ces diverses formes contribue à créer l'effet de décousu dans l'écriture.

Enfin, l'énoncé possède une dimension dialogique qui sera prise en compte dans la constitution de son sens et dans l'établissement des rapports inter énoncés. La valeur illocutoire et argumentative inscrite dans l'énoncé dont nous parlerons par la suite montrera l'énoncé sous cette dimension interactive. Pour expliquer ces

⁸² Jacqueline Authier-Revuz *op. cit.* p.92

⁸³ *Ibid* p.96

composantes qui contribuent à la valeur sémantique des énoncés, nous aurons recours aux notions d'actes de langage et d'argumentation.

En s'inspirant de la théorie des actes de langage du philosophe anglais, J. Austin. Ducrot soutient que l'énonciation est productrice d'effets juridiques dans la mesure où elle crée aux interlocuteurs des droits et des obligations. Cette énonciation se caractérise par la présence des actes de langage, lesquels soulignent l'aspect performatif des énoncés.

Ces actes de langage, unités minimales de base de la communication linguistique sont issus de « la production ou l'émission d'une occurrence de phrase dans certaines conditions »⁸⁴ Austin a distingué trois types:⁸⁵

(1) *l'acte locutoire* : il s'agit d'un acte de « dire quelque chose », un acte qui combine l'activité d'ordre phonique et grammatical à une opération sémantique dans la mesure où on cherche à exprimer une certaine signification à travers la phrase prononcée. Cet acte est en fait indépendant de la situation de discours où se trouve le locuteur.

(2) *l'acte illocutoire* est défini comme « acte effectué en disant quelque chose par opposition à l'acte de dire quelque chose »⁸⁶ Cet acte est très lié à la situation du discours. Parmi les différents types d'actes illocutoires on peut mentionner la promesse, l'assertion, le conseil, la question, la menace, l'avertissement, etc.

(3) *l'acte perlocutoire* est défini par rapport à l'acte illocutoire, et même si cet acte est lié à la situation de discours, son champ déborde un peu celle-ci. Car il s'agit des effets produits sur l'auditoire en énonçant les actes locutoire et illocutoire. Outre la simple compréhension des paroles prononcées comme effet de cet acte, mentionnons comme exemples d'effets perlocutoires, les verbes tels que persuader, convaincre, surprendre, etc.

Pour mieux définir l'acte illocutoire, Austin a alors recours à la notion de valeur et/ou de force illocutoire. Quand on accomplit un acte locutoire, on accomplit en même temps un second acte d'une autre nature qui peut être de type informatif, interrogatif, etc. L'acte accompli ainsi en disant constitue la valeur illocutoire de l'énonciation. C'est celle-ci qui fait partie du sens de l'énoncé. En s'inspirant de cette notion de valeur attachée à l'acte illocutoire, Ducrot propose cette définition:

Accomplir un acte illocutoire, c'est présenter ses propres paroles comme induisant. Immédiatement, une transformation juridique de la situation : les présenter, par exemple, comme créatrice d'obligation pour le destinataire (dans le cas de l'ordre ou de l'interrogation), ou pour le locuteur (dans le cas de la promesse)⁸⁷.

⁸⁴ John R Searle. *Les actes de langage: Essai de philosophie du langage*. Paris. Hermann 1972.

⁸⁵ John L. Austin. *Quand dire c'est faire*. Paris. Seuil. 1970. p.109-113-114

⁸⁶ *Ibid.* p.113

⁸⁷ Oswald Ducrot. *Op. cit.* p.36

Par ailleurs, la valeur illocutoire d'un énoncé sert aussi à indiquer les différents types d'actes qu'il peut accomplir. On retrouve deux types de classification. La première classification qui est celle d'Austin comprend les actes suivants.⁸⁸

- (1) les verdictifs, (des actes juridiques) ;
- (2) les exercitifs, (l'exercice du pouvoir par quelqu'un sur quelqu'un);
- (3) les promissifs, (l'obligation encourue par un locuteur en disant quelque chose);
- (4) les comportatifs (la réaction d'un locuteur face à une situation des autres);
- (5) les expositifs (employés dans les actes d'exposition).

La seconde qui est celle de Searle regroupe les catégories suivantes : ⁸⁹

- (1) les actes assertifs (le but est d'engager la responsabilité du locuteur sur la vérité de la proposition exprimée, sur l'existence d'un état de chose);
- (2) les actes directifs (le locuteur cherche à faire faire quelque chose par l'auditeur);
- (3) les actes promissifs (oblige le locuteur à adopter une certaine conduite);
- (4) les actes expressifs (le but est d'exprimer l'état psychologique du locuteur);
- (5) les actes déclaratifs (provoquent la modification du statut ou de la situation des choses dont il est question dans l'énoncé).

Force est de constater que nous ne retrouverons pas obligatoirement tous les actes énumérés, mais uniquement ceux que la situation d'énonciation mettra en relief dans le contexte de notre corpus. Nous aurons recours tantôt à la terminologie d'Austin et tantôt à celle de Searle. Nous verrons de quelle façon ces actes transforment les droits et les obligations des interlocuteurs. Nous soulignerons également l'effet de sens visé dans le texte dans le cas de la non réalisation de ces actes. De plus, il est important de noter que l'énoncé d'une seule phrase peut représenter la réalisation de plusieurs actes illocutoires dans la mesure où il existe différentes sortes de force illocutoire et que le locuteur peut avoir diverses intentions en énonçant une phrase. Ainsi en repérant l'énonciation, nous constaterons en même temps des types d'actes accomplis.

2.4. La présupposition :

Un autre fait discursif dont nous tiendrons compte dans l'indication de la valeur sémantique des énoncés est lié au contenu implicite qu'on peut déduire à partir de l'énoncé des phrases. Ducrot distingue deux types de contenus implicites : les présupposés et les sous-entendus. La notion de présupposition est également associée à la problématique de la polyphonie que nous avons déjà exposée. Expliquons en quoi consiste cette notion.

La présupposition est un fait discursif car elle peut, par sa présence, faire intervenir le locuteur et le destinataire dans l'interprétation du sens de l'énoncé. Elle

⁸⁸ John L. Austin. *Op. cit.* p.153

⁸⁹ John R. Searle. *Op. cit.* p.108-109

est une des formes implicites linguistiques qui permet de reconnaître, dans le contenu d'un énoncé, des éléments sémantiques « posés » dont le locuteur prend la responsabilité et des éléments sémantiques « présupposés » dont le locuteur fait partager la responsabilité à son interlocuteur, ce qui introduit la présence de deux énonciateurs dont le premier prend en charge le contenu posé et le second le contenu présupposé. Ainsi dans l'énoncé emprunté à Ducrot, « Pierre a cessé de fumer, le locuteur affirme un contenu posé : le fait que Pierre ne fume plus, et un contenu présupposé qui est commun au locuteur et à l'interlocuteur le fait que Pierre fumait avant. Le contenu présupposé n'a pas le même statut énonciatif que le contenu posé car il est l'élément sémantique imposé, inhérent à la signification de la phrase par rapport au posé qui est proposé. Il correspond aussi à des réalités connues par l'interlocuteur, un savoir encyclopédique partagé par la communauté désignée comme « le-on ». Les présupposés imposés peuvent être à la fois une instance collective et individuelle et peuvent exister au niveau lexical indépendamment des circonstances d'énonciation. C'est une sorte de « contexte immanent » que l'énoncé apporte avec son contenu posé. Ainsi, la description sémantique de certains énoncés juxtapose la description d'autres énoncés.

Les présupposés peuvent, comme les actes d'argumenter, contribuer au progrès du discours. Pour expliquer cela, Ducrot⁹⁰ part de l'idée que le discours doit satisfaire aux deux conditions suivantes pour son déroulement idéal :

- 1) Une condition de progrès. Il est interdit de se répéter : chaque énoncé est censé apporter une information nouvelle, sinon il y a rabâchage.
- 2) Une condition de cohérence. Nous n'entendons pas seulement par là l'absence de contradiction logique, mais l'obligation [. . .]. Il faut donc que certains contenus réapparaissent régulièrement au cours du discours, il faut en d'autres termes, que le discours manifeste une sorte de redondance⁹¹

La distinction posé/présumé est étroitement liée à ces deux principes : le progrès du discours *est* assuré par une suite de posés dans les énoncés qui se suivent, tandis que la cohérence est assurée par la répétition des présupposés. La notion de présupposition est donc considérée comme un facteur important d'isotopie.⁹²

De même que l'isotopie est assurée par la répétition de certains éléments sémantiques (des classèmes) d'un énoncé à un autre dans un discours, certains présupposés, par le fait même d'être répétés dans un fragment du discours, constituent une sorte de soubassement sur lequel se construisent les posés, la répétition des présupposés étant considérée comme une condition normale pour le déroulement du discours. Cette particularité du présupposé, qui joue un rôle important dans la construction de la cohérence du texte, nous sera indispensable dans l'interprétation de l'enchaînement des énoncés.

⁹⁰ Oswald Ducrot. *Op. cit.* p.30

⁹¹ Oswald Ducrot, *Dire et ne pas dire*. Paris. Hermann 1991 p.87

⁹² Oswald Ducrot "La description sémantique des énoncés français et la notion de présupposition" L'Homme. n°1. p.38

De plus, Ducrot associe la problématique de la polyphonie à la présupposition. Il considère la présupposition comme un processus qui présente le dédoublement d'un même locuteur en plusieurs énonciateurs. Ainsi, un locuteur unique est capable d'accomplir dans son énoncé à présupposé, un acte illocutoire posé dont il assume la responsabilité et de prêter sa voix à une autre instance que lui-même dans le même énoncé. Le contenu posé peut être pris en charge par un énonciateur et le contenu présupposé peut être attribué à un autre énonciateur.

Nous tiendrons compte également de différents types de présupposés proposés par Maingueneau. Il distingue, par rapport aux présupposés sémantiques qui sont des inférences liées au contenu propositionnel de l'énoncé, deux types de présupposés:⁹³ des présuppositions locales et globales. Les premières portent sur un des constituants de la phrase, les secondes, sur l'ensemble de la phrase. De plus, il propose un autre type « les présupposés pragmatiques »⁹⁴, qui dépend de l'énonciation. Ainsi l'acte de poser une question présuppose que le locuteur cherche à savoir quelque chose et que l'interlocuteur est susceptible de le connaître, etc. Ces présupposés ont partie liée à la valeur illocutoire.

Divers supports linguistiques nous permettront d'identifier des présupposés. Certains peuvent être de nature lexicale : les verbes factifs, subjectifs, aspectuels et certains morphèmes comme *mais*, *ainsi*, *même*, *de nouveau*, *déjà*, *encore*, comportent des présupposés. D'autres sont de nature syntaxique comme les descriptions définies, la nominalisation, des interrogations, les expansions adjectivales ou relatives, les propositions subordonnées (comparatives, hypothétiques et causales), et les constructions clivées.

2.5 Les sous-entendus :

Considérons maintenant un autre contenu implicite qu'on peut saisir de la situation de l'énonciation : des sous-entendus. Ceux-ci font intervenir le composant rhétorique puisque leur décryptage repose sur un calcul interprétatif par l'interlocuteur à partir des circonstances de l'énonciation du message. Donc, c'est quelque chose qui est ajouté par l'interlocuteur après l'acte d'énonciation fait par le locuteur, une réflexion après coup sur cet acte. « Le sous-entendu revendique d'être absent de l'énoncé lui-même et de n'apparaître que lorsqu'un auditeur réfléchit après coup sur cet énoncé »⁹⁵. Le sous-entendu comme le présupposé est donc un contenu implicite avec cette différence: l'acte de présupposition est immédiat par rapport à l'acte accompli, tandis que le sous-entendu est un acte dérivé. De plus, dans le dernier cas. Il permet au locuteur de dire sans prendre la responsabilité de ce qui a été avancé.

⁹³ Dominique Maingueneau. *Pragmatique pour le discours Littéraire*. Paris. Bordas. 1990. p.83

⁹⁴ *Ibid.* p.89

⁹⁵ Oswald Ducrot. *Op. cit.* p.21

Par ailleurs, plusieurs pragmaticiens tels H. P. Grice, C. Kerbrat Orecchioni et D. Maingueneau avancent la problématique des tropes classiques comme des cas particuliers de sous-entendus.⁹⁶ « Les tropes convertissent [. . .] en « contenus dénotés » [l'objet du dire] certains types de sous-entendus ». ⁹⁷ Les tropes classiques tels que la métaphore, la métonymie, la synecdoque, la litote, l'hyperbole et l'ironie montrent une relation qui existe entre deux niveaux sémantiques.

Donc pour décoder un trope, comme pour un sous-entendu. On doit procéder par étapes inférentielles : commencer par décrypter le sens littéral, constater qu'il n'est pas pertinent, et, ensuite, inférer le sens que le locuteur a voulu transmettre. C'est ce qu'avait prévu Grice, lorsqu'il a proposé la régulation du discours par les maximes conversationnelles.

2.6. Les maximes conversationnelles de Grice :

Réparties en quatre catégories, les maximes interviennent pour régler le discours, plus particulièrement l'interaction. Les participants d'un échange verbal doivent d'abord respecter le principe de coopération (CF) qui subsume ces maximes la contribution conversationnelle doit correspondre au but commun reconnu par les participants de la communication. L'échange s'avérera cohérent, selon les efforts de coopération consentis par les participants. Le non-respect de ces maximes déclenche le processus de décodage de l'interlocuteur qui aboutit à des « implications »⁹⁸. La séquence conversationnelle ou les dialogues dans notre corpus nous donnera l'occasion de vérifier le fonctionnement de ces maximes, surtout leur non-respect, et d'en tirer les implications.

Parmi les quatre maximes formulées par Grice dont les effets doivent se conformer au principe de coopération, distinguons d'abord, la maxime de quantité : que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis (pour les visées conjoncturelles de l'échange), que votre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il n'est requis.⁹⁹

Cette maxime gricéenne subsume d'autres lois de discours : « la loi d'informativité »¹⁰⁰ (Gordon et Lakoff) qui veut qu'on n'énonce pas quelque chose que la personne à qui la parole est adressée, sait déjà et « la loi d'exhaustivité »¹⁰¹ (Ducrot) qui veut que le locuteur donne tous les renseignements qu'il possède sur ce dont il parle. Ensuite évoquons la maxime de qualité : que votre contribution soit véridique, i.e. n'affirmez pas ce que vous croyez être faux. N'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves.¹⁰²

⁹⁶ H. Paul Grice. **Logique et conversation**. Communication. N°30 1979. p.67-68

⁹⁷ Dominique Maingueneau. **Op. cit.** p.95

⁹⁸ H. Paul Grice. **Op. cit.** p.59

⁹⁹ **Ibid.** p.61

¹⁰⁰ David Gordon et George Lakoff **postulats de conversation**. Langage n°30 juin 1973 p.41

¹⁰¹ Oswald Ducrot. **Op. cit.** p.100

¹⁰² H. Paul Grice **op. cit.** p.61

Quant à la maxime de relation, il s'agit de parler à propos «be relevant»¹⁰³. Cette idée est reprise par Wilson *et* Sperber sous le nom de « la maxime de pertinence »¹⁰⁴. Cette notion de pertinence se rapporte à certaines conséquences pratiques immédiates que l'on peut tirer d'un énoncé. À part cette pertinence pratique qui permet l'extraction de certaines inférences dans un échange, l'énoncé doit être doté d'une pertinence argumentative et thématique

Les lois d'informativité et d'exhaustivité sont subordonnées à cette maxime car il s'agit de fournir le maximum d'information qui est pertinent. Enfin la maxime de modalité:

Soyez clair (perspicuous). i.e. Évitez de vous exprimer avec obscurité. Évitez d'être ambigu. Soyez bref (ne soyez pas plus prolix que ce qui est nécessaire), Soyez méthodique¹⁰⁵

Cette maxime possède d'autres exigences à part l'exigence de clarté. Une exigence d'économie qui cherche à éviter des périphrases inutiles, celle d'honnêteté qui veut que les sources soient mentionnées, celle de neutralité qui cherche à éviter des expressions orientées argumentativement d'une façon explicite, celle d'être plus spécifique pour éviter des sous-entendus et celle qui veut que soient respectées les règles qui régissent les interactions conversationnelles.

Ce sont des principes que les participants doivent suivre dans un discours. Dès qu'il y a une infraction à un principe de la communication, l'interlocuteur entreprend la démarche réflexive suivante dans son processus de décodage:

Il a dit P, il n'y a pas lieu de supposer qu'il n'observe pas les règles, ou du moins le principe de coopération (CP). Mais pour cela il fallait qu'il pense Q ; il sait (et sait que je sais qu'il sait) que je comprends qu'il est nécessaire de supposer qu'il pense Q; il n'a rien fait pour m'empêcher de penser Q; il veut donc que je pense ou du moins me laisse penser Q; donc il a implicite.¹⁰⁶

Cette inférence donne lieu à ce que Grice appelle « les implicatures conversationnelles »¹⁰⁷ qui concilient la transgression des maximes avec leur respect présumé. Ces implicatures se distinguent des « implicatures conventionnelles »¹⁰⁸ souvent déclenchées par les expressions linguistiques, par la situation attachée aux mots. Elles ne sont pas liées au contexte et ne peuvent être annulées du texte par la suite. L'analyse des dialogues dans notre corpus nous permettra de vérifier les notions que nous venons d'évoquer.

¹⁰³ *Loc. cit.*

¹⁰⁴ Deidre Wilson et Dan Sperber "L'interprétation des énoncés" *Communications*, n°30 p.93

¹⁰⁵ H. Paul Grice. *Op. cit.* p.61-62

¹⁰⁶ *Ibid.* P.65

¹⁰⁷ *Ibid.* p.60

¹⁰⁸ *Ibid.* p.70

Bref nous avons exposé les propriétés discursives qui entreront en ligne de compte aussi bien pour constituer le sens des énoncés que pour marquer leurs enchaînements. En fonction de ce que le texte exige, certains faits seront plus exploités que d'autres. Par ailleurs, la problématique des enchaînements par connecteurs que nous aborderons dans le chapitre suivant nous permettra d'exploiter ces notions théoriques et de souligner les liens discursifs qui se créent entre les énoncés.

2.7. L'enchaînement par connecteurs :

Objet de nombreuses études par les grammairiens, évacués des champs d'études par les linguistes, quelque peu délaissés par les sémanticiens, les mots de liaison traditionnellement connus sous le nom de conjonctions de coordination et de subordination acquièrent de nouveau droit de cité dans le cadre des recherches menées dans le domaine de la pragmatique par différents théoriciens. Ils reviennent en force sous une nomenclature différente : les connecteurs.

Ces connecteurs se présentent non pas en tant que faits de grammaire mais en tant que phénomènes pragmatiques relevant de la conventionalité linguistique qui fait partie de la structure interne de la langue. Ils relient les énoncés et servent de lien entre les divers éléments discursifs contenus dans les énoncés comme les marques énonciatives, les arguments et les actes de langage. Une hétérogénéité combinatoire caractérise ces connecteurs à l'opposé des coordonnants qui se distinguent, en tant que faits de grammaire, par une « homogénéité » combinatoire¹⁰⁹. Ces derniers servent à marquer le lien transphrastique uniquement du point de vue syntaxique et sémantique et mettent en rapport des phrases de même rang et de même nature.

Différentes approches théoriques ont été adoptées pour analyser la problématique des connecteurs afin de voir leur rôle, leur fonction et leurs propriétés dans l'enchaînement des énoncés. Nous en relèverons cinq, ce qui nous permettra de démontrer l'importance de la présence des connecteurs (connus sous des noms différents selon l'approche adoptée) dans l'interprétation des énoncés articulés par eux:

- 1) celle développée par T. A. Van Dijk dans le cadre de la pragmatique contextuelle (les connecteurs pragmatiques) ;
- 2) développée par J. C. Anscombre et O. Ducrot dans le cadre de la pragmatique intégrée (les connecteurs argumentatifs);
- 3) celle menée autour de l'École de Genève par E. Roulet et J. Moeschier (les connecteurs interactifs).
- 4) celle proposée dans le cadre de la pragmatique inférentielle par le groupe FNRS constitué de J. M. Luscher, A. Reboul, etc. (les connecteurs discursifs).

¹⁰⁹ Alain Berrendonner "Connecteurs pragmatiques et anaphores". Cahiers de linguistique française. n°5. 1983 p.215-216

5) celle mise au point par J. M. Adam dans le cadre de la pragmatique textuelle (les connecteurs pragmatiques). Ces cinq approches nous aideront à voir les diverses fonctions qu'assument ces connecteurs durant l'enchaînement, et les divers rapports qu'ils introduisent entre les énoncés. Commençons par la première approche.

En ce qui concerne les connecteurs dans le cadre de la pragmatique contextuelle dès le début des années 1970, le coup d'envoi a été donné par les adeptes des théories pragmatiques avec les recherches sur le rôle déterminant des connecteurs qui articulent les énoncés entre eux et qui déterminent la structure et le sens du discours. Des approches contextuelles ont été développées dans le cadre de la pragmatique.

Pour les tenants de cette approche comme Van Dijk la pragmatique constitue la composante ultime de la théorie linguistique.

Ce qui suppose que l'analyse pragmatique d'un énoncé ne peut se faire qu'après son analyse syntaxique et sémantique. La syntaxe fournit à la sémantique des phrases analysables en termes de valeur de vérité. Ces phrases reçoivent ensuite une interprétation pragmatique. Selon cette optique, deux types de connecteurs marquent les liens entre les énoncés¹¹⁰ : des « connecteurs sémantiques » et des « connecteurs pragmatiques ». Nous laisserons de côté la première catégorie qui semble jouer le rôle traditionnel de relateur de rapport inter propositionnel représentant les faits désignés par le contenu des propositions reliées, et nous nous concentrerons sur la deuxième catégorie, les connecteurs pragmatiques.

Ces connecteurs pragmatiques qui se trouvent en position initiale de l'énoncé sont suivis d'une pause et sont marqués parfois par une certaine intonation. Ils établissent les rapports en prenant en considération les connaissances du locuteur et de l'interlocuteur, et servent surtout à relier les actes de langage contenus dans les énoncés qui peuvent être prononcés par deux locuteurs ou par un locuteur unique. Ces actes de langage sont divisés comme des actes principaux ou directs et des actes subordonnés reliés par des connecteurs. Illustrons ce cas, comme l'a fait, Van Dijk, en utilisant les exemples des connecteurs et mais.

Considérons le cas de *mais* qui relie les énoncés prononcés par deux locuteurs

Voici un premier exemple:

-Tout est ignoble ici. Trop neuf. Vide. C'est inhabitable. Irrespirable.

-Mais nous l'avons choisi ensemble ce studio. Hier encore tu étais ravi. Qu'est-ce qui t'arrive, Bernard? Je ne te comprends pas

-C'est trop froid Ça n'a aucun cachet, aucun charme. C'est immonde. Viens!

Nous trouverons autre chose

¹¹⁰ Teun. A. Van Dijk. *Texte and Contexte. Explorations in the semantics and Pragmatics of Discourse.* London. London. P.165

-Mais nous avons signé un bail

Le connecteur *mais*, qui se trouve au début de deux répliques, amène un acte de contestation., le rejet par l'interlocutrice personnage, des assertions faites par le locuteur personnage dans l'intervention qui les précède. Il sert de cette façon de lien entre deux actes de langage dont le second (l'acte contestation) est subordonné au premier (l'acte d'assertion).

Prenons un second exemple:

- **Mais** qu'est-ce que tu fais?

Dans cet exemple, ce connecteur introduit également au début d'une réplique lance l'échange *et* s'enchaîne sur le micro-contexte du récit. L'acte d'interrogation de la locutricepersonnage, qui sert plutôt à exprimer un acte expressif (l'étonnement), peut être lié à la contradiction dans la situation. Le contexte qui a précédé cette réplique permet d'éclairer cet emploi de *mais*.

Dans le cadre de la pragmatique intégrée, les rapports qu'établissent les connecteurs sont surtout liés aux notions d'argumentation et d'énonciation proposées par Ducrot (1980) et Anscombe (1983) et que nous avons exposées dans le second chapitre. Selon cette perspective, ces connecteurs marquent, surtout, les rapports entre les variables argumentatives d'une part et, entre [l'énonciation et l'énoncé d'autre part. Considérons d'abord la fonction argumentative.

Selon l'optique argumentative, rappelons qu'un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E, (ou un ensemble d'énoncés) comme destinés à en faire admettre un autre E, (ou un ensemble d'énoncés). Dans cette stratégie, il a souvent recours aux connecteurs afin de donner une orientation argumentative à son discours et d'atteindre ses objectifs argumentatifs. Ces connecteurs ont pour fonction d'articuler non pas les « segments matériels »¹¹¹ ou les propositions grammaticales X et Y¹¹² entre lesquels ils se trouvent, mais surtout les « entités sémantiques »¹¹³, ou les « variables argumentatives » représentées par p et q. Ces dernières n'ont pas toujours rapport à ce qui est contenu dans X et Y. La détermination de p et q se fait à l'aide de ces connecteurs. Ils donnent des instructions à ceux qui devront interpréter un énoncé de la phrase, leur demandant de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur.¹¹⁴

A partir de ces instructions, l'interprétant arrive à déterminer les variables, les p et q qui complètent le sens des énoncés et que les connecteurs relie. On donne, de cette façon, aux connecteurs une structure sémantique représentée sous la

¹¹¹ Oswald Ducrot. *Op. cit.* p.15

¹¹² *Ibid.* p.17

¹¹³ *Ibid.* p.15

¹¹⁴ *Ibid.* p.12. J-C Anscombe et Oswald Ducrot. "a Deu. Mais en français" m. *Lingua* n°43. 1977. p.23

formule *p* conn *q* qui impose des instructions argumentatives pour l'interprétation des énoncés. Considérons le cas de *mais* qui nous servira d'exemple pour illustrer les notions que nous venons d'évoquer.

Évoquons d'abord le cas de « *mais-PA* » distingué par Anscombe et Ducrot 71. Ce type, le plus étudié par les pragmaticiens, offre aux locuteurs des possibilités infinies d'exploitation pragmatique des enchaînements dans diverses situations de communication. Il sert à enchaîner *p* et *q*, et leur contenu implicite. *P* est présenté, quelquefois, comme un argument possible à partir duquel on peut inférer une éventuelle conclusion *r*, et *g* comme un argument contre cette conclusion non-*r*. L'énoncé est orienté vers le non-*r*, puisque *g* possède plus de force argumentative en faveur de non-*r* que n'en a *p* en faveur de *r*. *P* et *q* s'opposent indirectement par le biais de la conclusion *r* que *p* appuie et que *q* dément.

À part les instructions argumentatives qu'ils donnent pour établir le lien entre les énoncés, ces connecteurs émettent également des instructions énonciatives. Selon la théorie de l'énonciation que nous avons esquissée dans la deuxième partie. Chaque énoncé renvoie forcément à l'énonciation. Cette allusion à l'énonciation dans les énoncés peut donner une suite tel *p* + *q* où *q* concerne non pas le dit *mais* le dire de *p*. Certains connecteurs possèdent cette fonction particulière d'indiquer que *q* s'enchaîne sur l'énonciation de *p* et par ce fait, ils servent de lien entre l'énonciation de *p* et l'énoncé *q*. Cette dimension énonciative se caractérise le plus souvent par la présence des actes de langage dans les énoncés. Les connecteurs *puisque*, *parce que*, *mais*, *car*, serviront à illustrer la dimension énonciative des énoncés liés par eux.

Commençons par *puisque* présenté par Ducrot comme le connecteur qui s'enchaîne sur l'énonciation de *p*. Pour ce connecteur, il formule la règle suivante:

Lorsqu'on dit *p* *puisque* *q*, on utilise l'information donnée dans *q* pour appuyer l'énonciation de *p*, et notamment pour appuyer un acte par lequel on a caractérisé l'énonciation de *p*. Ainsi *q* peut être un argument prouvant que l'assertion faite est conforme à la vérité (c'est le cas dans un raisonnement) Mais *q* peut appuyer de bien d'autres façons l'énonciation de *p*, en montrant, par exemple, qu'elle doit intéresser le destinataire.¹¹⁵

Soit l'exemple:

- Allons, puisque tu y tiens, quoique la cuisine manque totalement de finesse.

Dans cet exemple, *puisque* *q* prononcé par le locuteur personnage vient appuyer l'assertion contenue dans *p* (Allons) et montre clairement que cette assertion intéresse le destinataire. Parfois. L'allusion à l'énonciation dans *p* est soulignée par *puisque* *q* comme dans les deux exemples où le verbe « dire »

¹¹⁵ Oswald Ducrot, "Analyses pragmatiques", Communications, n°32, 1980 p.31-32

marque un retour à l'énonciation dans *p* et à la conclusion implicite (« tu devrais me croire »), - dont il souhaite convaincre son destinataire.

Par ailleurs, un locuteur peut reprendre sous forme de *puisque q ce que* l'interlocuteur a affirmé, pour démontrer l'absurdité de l'affirmation en *p*. Ce raisonnement par l'absurde permet d'illustrer la dimension polyphonique de ce connecteur : le locuteur fait s'exprimer un énonciateur dont il se distancie et qu'il identifie à l'allocutaire. La vérité de *q* est ainsi garantie par une instance autre que le locuteur, une instance reconnue par l'interlocuteur. Quant au *p*, le locuteur peut prendre ou ne pas prendre à son compte son énonciation :

Il ne faut jamais dire adieu, cela porte malheur. Nous nous revenons sans doute, puisque vous ne partez que demain.

En reliant deux actes, ce connecteur, qui se présente comme un subordonnant selon la perspective des grammairiens, joue le rôle d'une conjonction de coordination.

Il en est ainsi avec le connecteur *parce que*. *P* parce que *q* implique également l'accomplissement successif de deux actes dont le premier est séparé du second par une pause ou par une virgule. *P* sert, comme dans le cas précédent, à affirmer un fait qu'on explique ou justifie par le second acte de parole *q*. Dans l'exemple suivant:

Envie de crier. Parce que je suis enfermé.

Parce que *q* fournit une justification pour l'expression du désir du locuteur personnage contenue dans *p* (Envie de crier). Ainsi la conjonction de subordination qui introduit une proposition subordonnée de cause par rapport à la proposition principale révèle des caractéristiques différentes selon la dimension énonciative.

A l'opposé de *puisque* et *parce que* qui prennent la valeur de coordonnant en reliant deux actes de parole, le premier type de *mais* proposé par Anscombe et Ducrot, le « *mais-SN* » amène une « subordination sémantique » *mais* fait l'objet d'un seul acte d'énonciation, ce qui implique qu'un seul locuteur prononce *p* et *q*. Le *p* doit être un énoncé négatif marqué syntaxiquement et *q* est présenté comme la justification ou la rectification du refus de *p'* ou comme réfutant *p'* qui précède *p* *mais cl*. La rectification apportée dans *q* doit avoir un rapport direct avec l'assertion contenue dans *p'*, créant un lien de dépendance entre *p'* et *q*, d'où la notion de subordination associée à ce connecteur. Dans les deux cas, *q* sert donc à réfuter *p'* et ce refus est entraîné par rapport à une assertion antérieure relative à *p'*.
Donnons quelques exemples:

- Qu'est-ce que tu dis? Tu deviens folle?
- Non pas folle, **mais** lucide, voyante et dure

Le *p* mais *q*, qui se présente comme un acte expositif (un acte qui sert à expliquer, clarifier, etc.) fait partie de l'énonciation de la locutrice unique, à savoir la locutrice-personnage. Le *mais q* amène une justification de la réfutation dans *p* (*Non pas folle*), par renvoi polyphonique à *p'* (*Tu deviens folle?*). Dans cet exemple, ce *p'* n'est pas une affirmation, mais un acte d'interrogation prononcé par le locuteur personnage. Il n'a pas vraiment assené la folie, mais cette dernière s'en prend à cet acte comme s'il s'agissait d'une affirmation virtuelle. Dans cet exemple:

Le manteau! Pas moi qui l'ai trouvé. Mais le père de Nora.

Mais q entraîne une rectification par rapport à *p*. L'affirmation antérieure *p'* d'un locuteur qui conduit à la réfutation par son interlocuteur dans *p* prend la forme d'un dialogue entre E1 et E2.

Comme les connecteurs *puisque* et *parce que*, le *p* car *y* sert plus souvent à accomplir deux actes de parole proférés successivement ou l'énonciation de *q* fournit une justification de ce qui est affirmé en *p* ou de l'acte de parole accompli dans l'énonciation de *p*:74. Ce connecteur a donc pour fonction d'introduire la justification par une énonciation nouvelle en utilisant *q*. Ce qui est relié, ce sont des actes de parole accomplis en énonçant *p* et *q*. *P* reste un fait ignoré par l'interlocuteur et *q*, qui suit Car, peut être un fait connu ou un fait rappelé par l'interlocuteur. Il peut aussi constituer une nouvelle information donnée pour appuyer l'énonciation de *p*. En général, c'est une vérité générale qui doit son existence non pas à la situation de discours mais au contexte extérieur à cette situation.

Ainsi, dans le cadre de la théorie de l'argumentation et de l'énonciation, les connecteurs amènent des fonctionnements argumentatifs et énonciatifs distincts. En fonction de la situation d'énonciation. Ils créent des effets de sens souvent éloignés de la valeur fondamentale qui leur avait été associée traditionnellement par les grammairiens. Et par leur présence, ils donnent « des instructions » au destinataire qui, lui, doit chercher à rétablir les éléments dans la situation d'énonciation pour voir le rapport entre les énoncés. Divers éléments discursifs entrent en ligne de compte, tels les propriétés argumentatives et énonciatives, les actes de langage, les intentions du locuteur, et les éléments non linguistiques non attestés qui demandent parfois un calcul interprétatif. Ainsi, ils possèdent cette dimension importante de contraindre le destinataire à suivre le cheminement qu'ils lui imposent pour établir la valeur sémantique des énoncés articulés par eux.

Les recherches menées dans le cadre de l'analyse du discours développée par l'école de Genève (constituée de pragmaticiens tels que E. Roulet et J. Moeschler) ont été caractérisées par une tentative de description systématique des relations entre formes linguistiques et fonctions pragmatiques dans les échanges. Cette approche s'appuie sur plusieurs courants de recherche de la pragmatique et s'inspire plus particulièrement des théories des actes de langage de l'argumentation d'Anscombe et Ducrot et de l'interaction sociale de Goffman. Elle cherche à

dégager un modèle de structure hiérarchique des conversations. Les connecteurs interviennent en tant qu'organiseurs des unités discursives qui constituent la structure de ce modèle. Avant de voir le fonctionnement de ces connecteurs, relevons d'abord, ces unités discursives dont la structure des conversations est composée et que ces connecteurs articulent.

La conversation est formée de deux petites unités : l'échange et l'intervention. L'échange est la « plus petite unité dialogale »¹¹⁶ composant l'interaction et il est constitué d'interventions. L'intervention, qui est donc constitutive d'échanges, est « la plus grande unité monologale »¹¹⁷ composant cet échange. Elle est composée d'un ou de plusieurs actes de langage. Quand elle est constituée de plusieurs actes, cette intervention devient « une intervention complexe »¹¹⁸ les actes sont alors en relation hiérarchique. Ces actes peuvent contenir un acte directeur (AD) et un ou plusieurs actes subordonnés (AS). L'AD donne le sens général de l'intervention et il est non supprimable par rapport à l'AS qui peut être supprimé.¹¹⁹

Les connecteurs, qui jouent le rôle de marqueurs de fonction interactive¹²⁰ ou de « marqueurs de fonction illocutoire réactive »¹²¹ formulent des rapports entre les constituants des échanges. Lorsqu'ils se trouvent à l'intérieur d'une intervention, ils articulent des actes constitutifs de ces interventions et représentent les relations entre ces actes ayant en général des fonctions illocutoires interactives. Lorsqu'ils sont placés au début des interventions, ils indiquent des relations ayant des fonctions illocutoires réactives entre les interventions. En reliant les actes et les interventions, ces connecteurs jouent un rôle grandement organisationnel et fonctionnel dans la structure des conversations. De plus, ils possèdent, également, une fonction argumentative car ils articulent les variables argumentatives p et q transmises à travers les interventions, en nous donnant des informations sur les inférences pragmatiques qu'ils engendrent, ou sur le parcours inférentiel à opérer pour construire le sens des énoncés qu'ils enchaînent. Considérons, d'abord, les connecteurs -marqueurs de fonctions interactives.

Les connecteurs, marqueurs interactifs, établissent la fonction interactive entre les constituants des interventions tels que les AD et les AS et leur donnent en même temps une structure argumentative p *conn* q. Puisqu'ils se trouvent à l'intérieur des interventions, ces connecteurs ont pour fonction de souligner la dimension « monologale » des interventions. Parmi ces connecteurs interactifs, E. Roulet distingue quatre catégories¹²²:

1) les connecteurs argumentatifs qui représentent une relation d'argument entre l'AS et l'AD,

¹¹⁶ Jacques Moshler *Argumentation et Conversation*. Paris Hatier-Crédif. 1984. p.81

¹¹⁷ *Loc. cit.*

¹¹⁸ *Loc. cit.*

¹¹⁹ *Ibid.* p.88

¹²⁰ *Ibid.* p.124

¹²¹ *Ibid.* p.126

¹²² Eddy Roulet et al. *L'articulation du discours français contemporain*. Berne Editions Peter Lang SA. 1985. p.112

- 2) les connecteurs contre-argumentatifs qui indiquent une relation de contre-argument à un AD,
- 3) les connecteurs consécutifs qui amènent l'AD et établissent une relation entre celui-ci et un AS a fonction d'argument et
- 4) les connecteurs ré évaluatifs qui signaient la dépendance rétroactive d'une intervention présentée au départ comme indépendante à un AD Le but de cette classification est de regrouper les connecteurs avec des caractéristiques semblables sous une classe homogène. Mais nous nous limiterons à la classification proposée par J Moeschler qui distingue deux catégories de ces connecteurs : ceux associés aux constituants subordonnés et ceux aux actes directeurs¹²³. Considérons la première catégorie.

Les connecteurs-marqueurs interactifs d'AS sont introducteurs d'arguments. Et ils marquent l'acte qu'ils introduisent comme subordonné et indiquent conventionnellement la nature de la fonction interactive, Le. de l'interprétation fonctionnelle associée à l'acte interactif, à laquelle ils sont rattachés (justification, explication, argumentation, concession)¹²⁴. L'interprétation d'AD est induite en fonction de cet AS Parmi les connecteurs qui amènent ces AS, *car*, *parce que*, *puisque*, *mais*, *d'ailleurs*, *même*, et certes, remarquons la présence des coordonnants.

Quant aux connecteurs, marqueurs de fonction illocutoire réactive, ils établissent des liens entre les interventions prononcées par deux locuteurs ; de ce fait, ils soulignent la dimension « dialogale » des échanges. Souvent, le *conn q* qui inaugure l'intervention d'un locuteur est une réaction provoquée par le *p* contenu dans l'intervention de son interlocuteur. Même si les connecteurs employés dans ce cas relèvent de la catégorie traditionnelle des coordonnants ils créent des liens de dépendance entre les interventions:

-Réveille-toi, tu rêves, ce n'est pas possible. Comment cela peut-il se faire?
 -Tu ne te souviens donc pas des conditions? Le notaire t'expliquera. Que l'un de nous deux veuille vendre le domaine et c'est suffisant.

-Mais tu ne peux vouloir une chose pareille, toi ?

Le *donc q* se présente comme une déduction faite par la locutrice personnage à partir de l'intervention *p* du locuteur personnage. Le connecteur, dans ce cas, légitime le processus déductif effectué. Quant à *mais q*, il souligne un acte de réfutation par rapport à l'intervention précédente et sert à relancer l'échange.

Bref, les rapports qu'établissent les connecteurs marqueurs interactifs et marqueurs de fonctions illocutoires réactives s'apparentent aux « procédés d'extension »¹²⁵ associées à la structure de la phrase tels que la coordination ou la subordination. Cependant, la subordination d'un acte n'est pas forcément marquée par une subordination syntaxique ni la coordination d'actes par une coordination

¹²³ Jacques Moeschler. *Op. cit.* p.124

¹²⁴ *Ibid.* p.125

¹²⁵ Eddy Roulet et Al. *Op. cit.* p.113

syntaxique. Même si la subordination syntaxique équivaut à une subordination pragmatique, la coordination syntaxique représente plus souvent une subordination qu'une coordination pragmatique et ce dans et entre les constituants des échanges.

Les recherches pragmatiques de l'École de Genève ont mené par la suite à deux voies complémentaires. Il y a eu, d'abord, une expansion du modèle conversationnel aux autres types de discours tels que le discours théâtral, narratif et descriptif, et ensuite. Une redéfinition de la relation entre marques linguistiques (les pronoms anaphoriques et déictiques, les marques temporelles, les opérateurs et les connecteurs) et fonction pragmatique à partir de la théorie de la pertinence de Sperber & Wilson (1989) qui s'inscrit dans le cadre de la pragmatique inférentielle. Cette approche adoptée par le Groupe de Recherche FNSRS (Luscher, Moeschler, Reboul et Jayez), cherche à accorder une place importante à ces marques linguistiques dans le processus interprétatif des énoncés en définissant leur rôle dans ce processus qui s'effectue par une interaction entre connaissances linguistiques et connaissances non linguistiques inférées. Avant d'analyser les connecteurs considérés comme des ponts qui assurent un lien entre les formes linguistiques présentes dans l'énoncé et les faits extralinguistiques, considérons d'abord le cadre théorique de cette approche.

Cette approche est basée sur une théorie de la pertinence, une théorie cognitive qui considère la description de l'interprétation des énoncés comme faisant partie de la psychologie cognitive. Cette théorie elle-même est basée sur l'ouvrage de J. Fodor *Modularity of Mind*, (1983) qui propose une conception hiérarchisée du fonctionnement mental, à partir de deux systèmes utilisés pour le traitement des informations linguistiques¹²⁶ : des systèmes « périphériques spécialisés » ou le « input system » et un système central non spécialisé. S'inspirant de cette dichotomie, Sperber et Wilson distinguent deux éléments qui entrent dans l'interprétation des énoncés¹²⁷ :

- 1) un système périphérique associé aux domaines de la phonologie, de la syntaxe et de la sémantique, qui fournit « la forme logique de l'énoncé. (Celle-ci regroupe diverses informations d'ordre logique, lexical et encyclopédique sous forme d'adresses en mémoire) ;
- 2) le système central qui fait intervenir un mécanisme déductif de forme inférentielle. Cette déduction se fait à partir des prémisses fournies par la forme logique de l'énoncé et par le contexte par rapport auquel cet énoncé est interprété.

Ce contexte lui-même qui doit être construit prend forme à travers les propositions appelées « des assumptions contextuelles »¹²⁸ provenant de diverses sources : de l'environnement cognitif qui est immédiatement manifeste au moment de la communication, de la mémoire à moyen terme qui rassemble des informations venant de l'interprétation des énoncés précédents ou des perceptions immédiates, de

¹²⁶ Jean Marc Luscher "connecteurs et marques de pertinence. L'exemple de D'ailleurs", Cahiers de linguistiques française n°10. 1989 p.106

¹²⁷ Reboul. *Pragmatique de l'anaphore pronominale* = sigma. n°12-13 1990 p.211

¹²⁸ Jean-Marc Luscher *op. cit.* p.107

la mémoire à long terme qui réunit les informations encyclopédiques associées à l'interprétation de la forme logique de l'énoncé.

3.1. Caractérisation du type de comportement verbal, ou type d'interaction.

Ce chapitre présente dans un premier temps les principes de la constitution du corpus, puis ses caractéristiques générales. La troisième section contient les spécifications des fichiers collectés, qui permettent d'obtenir des informations quantitatives sur les données exposées à la section suivante. En outre, l'analyse du format des fichiers a permis les traitements automatiques nécessaires à l'exploitation linguistique des données.

La présente étude vise à une exploration des ressources linguistiques utilisées et inventées par les individus pratiquant les conversations écrites en temps réel sur le web dans le but de raccourcir leurs messages. Ce qui caractérise la plupart des chats, c'est l'extrême rapidité de la communication. Dans un salon (en anglais: *chatroom*) où le nombre des participants actifs va au-delà de cinq, l'important est que les correspondants comprennent et réagissent vite pour ne pas perdre le fil de la conversation: dans les secondes qui suivent, ils n'auront plus le message sous les yeux. Etant donné cette brièveté de vie des énoncés, la rapidité de rédaction et la concision sont essentielles:¹²⁹ Même dans un salon qui ne comporte que deux ou trois participants, où les messages défilent donc moins rapidement, les chateurs éprouvent le besoin d'être brefs et précis: personne n'aime attendre deux minutes pour avoir une réponse de la part de son interlocuteur. L'idée est, dans les deux cas, de dire un maximum en un minimum de temps. C'est pourquoi les chateurs ont recours, pour diminuer le temps de production et de réception, à des stratégies de raccourcissement de nature très diverse. Mon analyse se concentrera sur le niveau morphologique. Les conversations des corpus sont tirées des trois chats suivants:
corpus I-III: Weborama (<http://chat.weborama.fr>)
corpus IV-X: Pause-Café (<http://www.pause-cafe.net>)
corpus XI-XIII:
Multimania (<http://chat.multimania.fr>)

Nous avons choisi ces chats parmi les milliers d'autres disponibles sur le net premièrement parce qu'ils sont francophones. Malgré la croissance de pages web rédigées dans une langue autre que l'anglais, toujours est-il que la majorité des discussions en ligne se déroulent dans la langue de Shakespeare parce qu'ils réunissent des chateurs des quatre bouts du monde. Mes trois chats par contre qui sont hébergés sur un serveur français ou canadien, ne sont pratiquement connus que dans le monde francophone. Il en résulte que les conversations se déroulent quasi exclusivement en français et que l'on a peu de risque que des non francophones viennent s'y glisser. Ceci représente un grand avantage pour tout linguiste visant à analyser la langue française telle qu'elle est employée par les locuteurs natifs.

Deuxièmement parce qu'ils sont gratuits et ouverts à tous les internautes troisièmement parce qu'il s'agit de chats généralistes et non modérés. Autrement dit, ils ne portent pas sur un sujet particulier et ils ne sont pas caractérisés par la

¹²⁹ "More important in this regard however is the fact that in the order to keep up with the flow of conversation it is often necessary to respond quickly and this means that unless one can type very rapidly, messages must be kept short." (Werry 1996:53)

présence d'une personne qui dirige la conversation et qui distribue les tours de parole (comme par exemple dans un chat avec un homme politique ou dans un séminaire virtuel proposé par une université) et finalement parce que les conversations sont faciles à enregistrer (ce qui n'est pas le cas par exemple dans les chats basés sur le langage Java script).

Nous employons le terme d'abréviation en son sens large en me référant au *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* selon lequel une abréviation est "Toute représentation d'une unité ou d'une suite d'unités par une partie de cette unité ou de cette suite d'unités" (Dubois et al. 1994: 1). Ainsi, je distingue les types suivants:

Nous comprenons par "abréviation proprement dite" la réduction d'un mot à quelques lettres seulement de ce mot. Il ne s'agit donc que de créations écrites, la forme abrégée ne se prononce pas. On différencie l'abréviation par apocope
La réduction affecte la finale du mot, par exemple *M.* (Monsieur), *h* (heure), *chap.*(chapitre), *bull.* (bulletin) etc. On met un point abrégatif à l'exception des unités de mesure (*m*, *kWh*) (Encyclopédie Hachette s.a. article *abréviation*).
l'abréviation par syncope

L'abréviation s'effectue par la suppression de quelques lettres à l'intérieur du mot, par exemple *ds* (dans), *bd* (boulevard), *grd* (grand) etc. Dans ce cas-là, on ne met pas de point abrégatif.

Le mot troncation est synonyme de réduction et désigne le fait de créer un nouveau mot en supprimant un ou plusieurs syllabes d'un mot existant (Encyclopédie Hachette s.a., article réduction). À la différence des abréviations proprement dites, les mots tronqués existent non seulement graphiquement, mais aussi phonétiquement. On distingue la troncation par apocope.

Par analogie à l'abréviation par apocope, c'est **la partie finale du mot qui tombe**: vélo (vélocipède), ciné (cinéma)...la troncation par aphérèse

Ce phénomène où l'on **supprime la ou les syllabe(s) initiale(s) d'un mot** est beaucoup moins fréquent: *bus* (autobus), *stratif* (administratif)...

Un sigle est un mot qui se compose des lettres initiales d'un groupe de mots. La prononciation est soit syllabique, soit alphabétique, soit les deux. Si le sigle est prononcé comme un mot ordinaire (prononciation syllabique), on l'appelle acronyme (Office de la langue française 2002, article *acronyme*). Ainsi, le terme *CERN* (Comité Européen de la **R**echerche **N**ucléaire) est un acronyme tandis que l'abréviation *TGV* train à **g**rande **v**itesse) qui est prononcée lettre après lettre, est un sigle au sens strict.

Notre étude repose sur treize corpus enregistrés dans trois webchats francophones. Au total, il s'agit de 300 messages d'utilisateurs. Afin de faciliter l'analyse, nous avons numéroté les messages. Nous attachons une grande importance à l'illustration des caractéristiques. Les chiffres arabes indiquent le numéro du message cité, les chiffres romains celui du corpus dont il est tiré.

L'énoncé suivant par exemple fait partie du corpus III et il y correspond à la ligne 41:

III 41 Sims -> Salut à tous!!

Par ailleurs, dans ce travail, les mots *énoncé* et *message* seront employés comme synonymes. Il va sans dire que les messages sont cités tels qu'ils étaient produits par leurs émetteurs. Je n'ai changé ni le contenu, ni la mise en forme du texte des messages, ce qui fait que certaines citations apparaissent en gras, d'autres en italique etc. Parfois cependant, je me permets de mettre en relief quelques éléments afin de mieux montrer les phénomènes étudiés.

Multimania est un site de communauté très connu en France. Il propose à ses membres un bon nombre de services gratuits tels que le courrier électronique ou l'hébergement de pages personnelles. Pour accéder au chat, il n'est pas forcément nécessaire de s'enregistrer. Certes, on peut devenir membre gratuitement en remplissant le formulaire d'adhésion. Ainsi, le pseudonyme sera protégé par un mot de passe. Mais on peut également se connecter en tant que simple visiteur. Dans ce cas-là, on n'a pas la possibilité de choisir un surnom. Celui-ci est attribué par le système. Par exemple, si l'on est la trentième personne à se connecter de cette manière, on recevra automatiquement le pseudonyme *visiteur_30*. On observe que certains internautes choisissent parfois cette façon d'entrer dans le chat tout en étant membre de Multimania. Je suppose qu'ils sont trop paresseux d'entrer leur pseudonyme et leur mot de passe ou qu'ils préfèrent être complètement anonyme tout simplement. Tel le chateur *visiteur_3301* (corpus XII) qui a normalement le surnom *balouf* (dans la ligne 118 ci-dessous, il met ce pseudonyme entre parenthèses et il est tout de suite reconnu par *pulmah*) ou *visiteur_632* (corpus XI) qui est connu parmi les habitués sous le nom *argoat* ou *argo* :

XII 118 <visiteur_3301> pulm condoléances (balouf)

120 <pulmah> merci balouf

XI 292 <visiteur_632> bonané valy

295 <__Miss_Valy__> bnn année 32

300 <visiteur_632> valy> tu peux me tutoyer aussi hein:o)

303 <visiteur_632> mais surtout appelle moi argo:o)

305 <__Miss_Valy__> oki argo je t avai pas reconnue

Une autre particularité de Multimania est la présence d'un opérateur. Il s'agit d'un chateur qui participe, comme tous les autres utilisateurs, à la conversation en cours, mais qui est doté de certains privilèges: au cas où un participant ne respecterait pas la charte, l'opérateur peut le bannir du salon. Le participant en question sera automatiquement éjecté du chat et n'aura plus le droit d'y entrer. Voilà une brève présentation des trois chats dont sont tirés mes corpus. Désormais, ils seront appelés *Webo*, *Pause* et *Multi*.

Nous commençons par esquisser un inventaire des procédés de raccourcissement traditionnels présentés plus haut, à savoir les abréviations proprement dites, la troncation ainsi que la siglaison.

3.1.1. Abréviations proprement dites :

Quant aux abréviations par apocope, elles ne sont pas très nombreuses. Au total, j'en recueille dix. À quelques exceptions près, elles ne sont employées que par un seul chateur:

Abréviation	Mot Plein	Occurrences	Nbre de Participants utilisant cette abréviation
h	heure	3	3
h	homme	2	1
m	masculin	3	2
m	mètres	2	2
f	féminin / femme	8	7
f	francs	1	1
ff	franc français	2	1
min	minutes	3	3
k	kilogramme	1	1
etc	et caetera	1	1
C°	degrés celsius	1	1
km/h	kilomètres par heure	2	1
min	minimum	1	1
max	maximum	1	1

Ce qui frappe est que trois lettres représentent une abréviation pour deux mots différents: *h* (heure/homme), *m* (masculin/mètres) et *f* (féminin/francs). Mais il faut dire que le contexte aide toujours à reconstituer le mot plein. Ainsi, *h* (homme), *m* (masculin) et *f* (féminin/ femme) figurent exclusivement dans les messages qui répondent à une demande d'*asv* (âge, sexe, ville), et il est clair que le but est de désigner le sexe du participant

I 302 jojo -> ton asv lulu
317 lulu -> age 17 ans sexe f ville dunkerque
III 482 Sims -> ok Nathalie asv please?
485 nathalie -> 26 f suisse
I 232 Coronado -> 36m belgique

Je ne trouve ni la forme *Hme* (homme) ni l'abréviation *Fme* (femme) courantes dans les petites annonces, sans doute parce que les lettres initiales sont suffisantes. On peut même dire que les lettres *h* (homme), *f* (femme) et *m* (masculin) constituent en quelque sorte des abréviations conventionnelles dans le cadre du chat.

Il est intéressant de noter que les trois dernières abréviations figurant dans le tableau ci- dessus, à savoir *km/h*, *Max* et *Min*, relèvent de l'écrit. Il s'agit de prévisions météorologiques copiées d'une page web:

IV 169 [**Petit-Lion**] Ce soir et cette nuit..Ennuagement ce soir suivi d'un peu de neige débutant cette nuit. Min près de moins 6. Vents devenant du nord-est de 10 à 20 km/h augmentant à 15 à 30 cette nuit

IV 171 [**Petit-Lion**] Dimanche..Un peu de neige cessant le matin. Dégagement par la suite. Max près de 1. Vents du nord-est de 15 à 30 km/h tournant à l'ouest en mi-journée.

Alors que les abréviations par apocope tiennent une place marginale, les abréviations par syncope sont plus nombreuses dans mes corpus. Près de deux tiers des utilisateurs (65 %) ont recours à une ou plusieurs abréviations de ce type. Quant aux formes, on constate une variété étonnante, mais il est à souligner que dans l'écrasante majorité des cas, il s'agit d'emplois individuels. Autrement dit, on a affaire à des abréviations où se manifeste l'usage particulier que des individus font du code graphique. Ainsi, *Doc_Mabuse* est le seul à supprimer la voyelle *e* dans les articles *les* et *des*, l'abréviation *dc* (donc) n'est utilisé que par *_Beuzbeuz_*, *ajd* (aujourd'hui) ne figure que dans un message de *La_Fee_HaPercing* et *pts* (points) est un hapax utilisé par *daking*:

XIII 184 <*Doc_Mabuse*> Tu dragues ls filles et après nous on t'drague !!
83 <*Doc_Mabuse*> On aurait QUAND MEME pu lui rapporter ds croissants à la Sab hein !

XI 499 <*_Beuzbeuz_*> **dc je finis par... PRIEZ POUR MOI CETTE SEMAINE ET CE WEEK END !! svp**

XI

2 <*visiteur_632*> bon am mat

XI 138 <*La_Fee_HaPercing*> **meth<va bien maxou il a repris les cours ajd**

Voici les abréviations par syncope employées par au moins deux participants différents:

Abréviation	Mot Plein	Occurrences	Nbre de Participants utilisant cette abréviation
slt	Salut	21	3
ds	Dans	7	1
qd	Quand	8	2
tt	Tout	9	2
tjrs	Toujours	6	7
qqn, qqun, qq	Quelqu'un	7	1
pb	Problème	6	1
tps	Temps	5	3
we, wk	Week-end	3	1
pv	Privé	3	1
ms	Mais	10	1
bcp	Beaucoup	2	1
mtl	Montréal	3	1
tte	Toute	3	1
p-etre	Peut-être	2	2
vla	Voilà	2	2
ps	pas	2	2

Comme le montrent ces quelques exemples, il s'agit avant tout de ramener les mots à leur "squelette consonantique". Ce procédé s'applique de préférence à des mots monosyllabiques, mais on trouve également un bon nombre de mots plurisyllabiques abrégés dans mes corpus. Curieusement, ces charpentes (consonantiques) ne posent pas de problèmes d'interprétation, tout au contraire, on peut les déchiffrer facilement. Cela tient au fait que les consonnes attribuent plus à l'identification d'un mot que les voyelles.

Les "squelettes" ci-après sont en effet largement suffisants pour l'œil (les mots pleins sont ajoutés à gauche):

problème /

longtemps

XI 351 <visiteur_632> beuz> le pb, d'attendre trop lgtps, c ke
ça laisse le tps de cogiter...pas bon ça:o)

désolé

XI

72 <Nono_ptit_robot> argo> dsl:(

pendant VII

28 [liline] Criquet> et toi, que vas-tu faire pdt les
vacs?

bonjour XIII 160 <visiteur_841>:o)>bjr tlm

Cette facilité de reconstitution est d'autant plus étonnante que certaines formes peuvent correspondre à plusieurs lexèmes, par exemple *ss* (suis / sais / sans / seins / sous...) ou *tt* (tout / tant / teint...) ou encore *vs* (vais / vas / vous / vis / viens...). Mais dans ces cas-là, c'est surtout le contexte qui évite des interprétations erronées. Dans les extraits ci-dessous par exemple, seuls les mots *vas* (ligne 48), *vous* (ligne 327), *tout* (lignes 283, 47) et *suis* (ligne 306) sont des reconstitutions possibles

X

48 [nerka] pat761> allo pat tu vs bien l,ami?

XI 327 <__Miss_Valy__> bon je vs laisse...bonne fin d aprém
bizooooooooo(k) ;)

XII 283 <visiteur_3386> en fait lamadonne c mon pseudo habituel mais j'ai été banie de ce canal, voila tt

VII

47 [liline] merci tt le monde, bye

XII 306 <visiteur_3386> je ss algerienne

II

34 Silver -> BN OK

35 JAK -> BN ... les biscuits??????????

37 Silver -> BN = BON

39 JAK -> haaa ok

3.1.2. Mots tronqués :

La troncation est une ressource largement utilisée dans les chats. Premièrement, elle est appliquée aux pseudonymes des participants. Comme les chateurs ont intérêt à préciser la personne à laquelle ils s'adressent pour faciliter la conversation, on trouve un grand nombre de surnoms dans les messages. Si la personne à qui l'on parle a un pseudonyme très long ou compliqué à taper, celui-ci est très fréquemment abrégé. L'échantillon ci-après par exemple montre que le surnom *Akwakwak* est particulièrement gênant à taper, ce qui est indiqué par les points de suspension en 174. D'où le mot tronqué *akw* en 178 :

II 174 JAK -> @ + akwawa....

178 Silver -> bye akw

À part l'aspect pratique du raccourcissement, une motivation de la troncation est celle d'obtenir des termes d'adresse plus amicaux et conviviaux: *beuz* ou *beuzy* par exemple sont certainement plus affectueux que *Beuzbeuz*. Il en va de même pour *sil* (Silver), *greg* (Gregory), *red* (redbull), *scan* (Scandisk), *nat* (nathalie), *argo* (argot), *top* (topstar), *pul* (pulmah), *sem* ou *sema* (semaphore), *bal* (balouf), *dak* (daking) etc. On pourrait en multiplier les exemples. Comme on peut le voir, dans la plupart des cas seules les premières trois ou quatre lettres du pseudonyme complet

sont gardées, ce qui correspond le plus souvent à la première syllabe. On a donc affaire à des troncations par apocope .

Dans les corpus de Multi figurent également des troncations par aphérèse, étant donné le fait que ce chat offre la possibilité de se connecter en tant que visiteur. Les visiteurs se distinguent entre eux par le numéro que le système leur a attribué automatiquement lors de la connexion au salon. C'est précisément ce numéro auquel on a recours pour s'adresser à un visiteur. N'étant pas nécessaire pour l'identification, le mot *visiteur* est, lui, supprimé

XII

56 visiteur_3338 a rejoint le canal

59 <clownette2001> lut et bienvenu 338

XI 222 <visiteur_632> chenlevières

226 <Fred_au_taf> 632 t'habites chenlevières???

En revanche, si les nombres sont précédés d'un "vrai" pseudonyme, ils ne sont jamais mis puisqu'ils sont ressentis comme fort redondants: *jop* ou *jo* (joplaya2000), *clow*, *clown* ou *clownette* (clownette2001), *cot* ou *cotcot* (cotcot21) etc.

Les troncations par syncope représentent une nouveauté dans les chats. On en trouve deux dans mes corpus:

II

82 o10c -> je mettrai le tiens sur mon site

84 Silver -> CE QUOI TON SITE 10

XI 204 <La_Fee_HaPercing> a tte

208 <Nono_ptit_robot> fee bye

Dans les deux cas, ce sont les éléments les plus significatifs et les plus courts qui sont retenus: le chiffre *10* dans *o10c* et le mot *fee* dans *La_Fee_HaPercing*.

Les mots tronqués sont loin de se limiter aux surnoms. Comme je l'ai déjà observé plus haut, ils n'existent, à la différence des abréviations proprement dites, pas seulement graphiquement. La stratégie de troncation est en effet très à la mode à l'heure actuelle, surtout parmi les jeunes. Les troncations envahissent le vocabulaire français, généralement en passant de l'argot à la langue familière pour figurer finalement dans les dictionnaires généraux. La langue parlée fourmille de troncats, et cette tendance se manifeste dans les chats. Ainsi, mes corpus contiennent un nombre non négligeable de mots tronqués. J'en relève 41 types différents dont les apocopes l'emportent largement. Curieusement, seulement six d'entre eux sont dignes d'un article dans le *Dictionnaire universel francophone* (Guillou 1999), à savoir *météo* (météorologique), *bac* (baccalauréat), *métro* (métropolitain), *maths* (mathématiques) et *télé* (télévision). Pourtant, à quelques exceptions près

(notamment les troncats qui sont en rapport avec le chat comme par exemple *webo* (Weborama), *multi* (Multimania), *op* (opérateur) et la formule *re* (retour)), ils sont bien en usage dans la langue parlée, c'est-à-dire dans les échanges en face-à-face. Il en témoigne le fait qu'ils figurent majoritairement dans l'excellent *Dictionnaire français-anglais des mots tronqués* (2000) de Fabrice Antoine (voir la bibliographie en fin d'article). Cela montre qu'il ne s'agit pour la plupart pas de créations spontanées de certains internautes puisque les termes sont déjà attestés auparavant. Parmi les nombreux exemples de mes corpus on peut citer *pseudo* (pseudonyme), *pro* (professionnel), *aprèm* (après-midi), *asso* (association), *démo* (démonstration), *pub* (publicité), *ado* (adolescent), *champ* (champagne), *fac* (faculté), *prof* (professeur), *info* (information), *sympa* (sympathique) etc. Par contre, certaines des aphèreses de mes corpus dont je relève six, semblent bien être inventés par les chateurs. Tandis que les abréviations *blème* (problème), *jour* (bonjour), *phone* (téléphone) et *lut* (salut) se rencontrent assez souvent, les créations *vec* (avec) et *core* (encore) n'existent, à ma connaissance, pas dans la langue orale.

Il est intéressant de noter qu'un troncat peut avoir des nuances spécifiques que le mot plein ne possède pas. Ainsi, les termes *ordi* (ordinateur), *visi* (visiteur) et *multi* (Multimania) représentent des mots ayant une connotation extrêmement positive. En revanche, les mots pleins *ordinateur*, *visiteur* et *Multimania* n'ont pas cet effet. La voyelle finale *i* qui se trouve d'ailleurs dans de nombreux mots du langage des enfants, renforce le caractère affectueux. Le même phénomène est à observer dans les exemples ci-dessous. Le mot *accro* (ligne 40) est beaucoup moins négatif et brutal que son mot d'origine *accroché* où l'idée d'une vraie dépendance (de drogues), donc d'une maladie, est encore bien présente. Dans le message 421, le terme *pseudonyme* perd de sa nuance de mot savant suite à l'élimination de son suffixe:

VI

34 [sas] mamy> il y a deux heures, ils y avait des autos de polices
et des ambulances partout , ils on même fermé le métro, et moi
qui avait besoin de cigarettes on plus

40 [sas] mamy> le pire c'est que j'ai marché deux kilomètres pour en acheter, un
vrais accro, ton chum virtuel

I 418 julie -> tu est blonde morgane

421 Morgan -> sans e mon pseudo

Un bon nombre des mots tronqués de mon corpus représentent des formations en *-o* (*pseudo*, *pro*, *asso*, *démo*, *ado*, *info*...). Kilani-Schoch/Dressler qualifient le suffixe *-o* de "marqueur interactionnel" (Kilani-Schoch/Dressler 1999: 55). Ainsi, l'utilisation de mots tronqués crée un effet de confidentialité, de familiarité: "La suffixation en *-o* introduit un rapport de proximité interpersonnelle avec le ou les interlocuteurs ; elle définit un espace discursif commun et exclusif au locuteur et à l'interlocuteur" (Kilani-Schoch/Dressler 1999: 55)

3.1.3. Sigles et acronymes :

Dans mes corpus, la siglaison et l'acronymie se limitent à quelques expressions qui sont en revanche fréquemment utilisées. Notons tout d'abord des sigles traditionnels comme *svp* (s'il vous plaît, 5 occurrences) et *stp* (s'il te plaît, 14 occurrences). Des abréviations propres au chat sont *mdr* (mort de rire, 50 occurrences) et *lol* (laughing out loud, 136 occurrences) pour manifester le rire (j'ai également compté les variantes *mdrrr*, *lollll* etc. dans lesquelles les lettres *r* et *l* sont multipliées pour exprimer la force du rire). Ces deux sigles sont employés de façon très inégale dans mes corpus. Sur Webo et Multi, ils jouissent d'une popularité énorme, alors que sur Pause, leur nombre est extrêmement restreint (3 occurrences de *lol* etc., 11 occurrences de *mdr* etc.). Cela s'explique sans doute par le fait que ce dernier chat offre la possibilité d'insérer des émoticônes iconiques. Ce qui est transmis sur Pause par le biais du smiley souriant ainsi que des interjections comme *haha* et *hihi* (ligne 79), est exprimé sur Webo et Multi par les sigles *lol* et *mdr*

Certes le médium est nouveau et utilisé par une faible proportion de locuteurs, il ne s'agit pourtant pas de situations artificielles telles qu'on les rencontrerait dans la mise en situation de locuteurs pour l'observation de leurs usages linguistiques. L'objet technique qui permet la communication linguistique conditionne la structure spatio-temporelle de l'activité communicative.

L'espace d'activité d'un canal est un centre où s'enregistrent séquentiellement les interventions publiques (messages et commandes) des utilisateurs connectés. Rappelons que tout utilisateur connecté a accès à l'ensemble de l'activité publique du canal depuis son arrivée dans le canal

Nous essaierons ci-après de caractériser les spécificités de l'interaction induites par le dispositif.

En effet, une lecture même superficielle – si toutefois elle est possible – des différentes sessions d'enregistrement montre qu'il convient de porter une attention particulière à la façon dont les messages s'échangent entre les participants d'un canal, et implique un traitement particulier des corpus.

Depuis les années soixante-dix les interactions communicatives sont l'objet d'un champ de recherche transdisciplinaire, il existe donc différents courants qui sont en partie dessinés par les objectifs d'analyse. Dans la diversité des interactions communicatives la linguistique, qui a tardivement manifesté l'intégration véritable de l'interaction à son champ d'étude, s'intéresse essentiellement aux interactions verbales. Kerbrat-Orecchioni (1996:7-8) dégage les paramètres nécessaires à l'établissement d'une typologie de ces dernières. Ce sont : le cadre spatio-temporel dans lequel s'inscrit l'interaction, la nature du canal, le nombre et la nature de ses participants, son but, son degré de formalité et son style. Il nous faut ici ajouter, que

les propriétés du dispositif technique, sont également importantes à prendre en compte.

Dans un premier temps, nous essaierons de proposer une caractérisation du type d'interaction en présence duquel nous sommes, à la lumière des paramètres mentionnés ci-dessus. Puis nous entrerons plus profondément dans l'analyse en observant ce qui se joue pour le réglage de l'alternance des tours de parole. Notre intérêt se portera ensuite sur les différentes unités qu'il est possible de dégager dans nos corpus en référence au modèle d'analyse proposé par l'école de Genève. Enfin, nous observerons quelques caractéristiques particulières qu'entretiennent les différentes interactions au sein d'une même session d'enregistrement.

3.1.4. Caractérisation du type de comportement verbal, ou type d'interaction :

Sont donc identifiés différents types d'interactions verbales en fonction des paramètres mentionnés en introduction. Nos corpus semblent pouvoir être caractérisés comme un ensemble de conversations qui ont la particularité d'être écrites.

Selon André-Larochebouvy (1984) "la conversation est une interaction verbale réciproque ; elle comporte des phrases et des formules fortement ritualisées dont l'analyse est essentielle à la connaissance de la structure de la conversation ; elle requiert la présence d'au moins deux participants pourvus de droits égaux au tour de parole ; c'est une activité spontanée et gratuite ; c'est une unité dans le temps et dans l'espace."

Cette définition de la conversation met en avant plusieurs des propriétés d'un acte communicatif verbal qui coïncident avec les propriétés de nos corpus. Nous sommes effectivement en présence d'interactions verbales réciproques synchrones. L'activité que nous observons est spontanée, elle n'est nullement imposée au sujet parlant.

La notion de "gratuité" qui apparaît dans la citation peut s'entendre de plusieurs façons. La "gratuité" appelle là, évidemment, la question des buts communicatifs et requiert qu'on s'interroge sur sa pertinence pour caractériser le phénomène. Cette question peut s'envisager de façon négative. Dans une activité qui ne serait pas gratuite, on suppose que les participants tirent ou perdent bénéfice dans cette activité. Cette notion concerne évidemment les intérêts généraux des participants. Ces derniers peuvent avoir des conséquences en particulier sur la négociation de la thématique, sur la longueur des messages linguistiques et sur leur structure. Il reste alors à qualifier le bénéfice reçu ou perdu par l'effet de la communication. Se peut-il que des individus communiquent s'ils n'espèrent y trouver aucun bénéfice ? On s'aperçoit que la notion de "gratuité" ne peut être clairement et précisément abordée qu'en excluant les bénéfices internes à la communication : les participants n'ont d'autre but que celui de communiquer et d'en tirer les bénéfices inhérents. On peut relever que les corpus recueillis présentent une grande liberté de la part des locuteurs, à la fois dans les thématiques abordées et le

type de discours produit. Les échanges ne semblent pas contraints et les locuteurs ne semblent avoir, en règle générale, d'autre but que celui de communiquer. Certains cherchent toutefois à obtenir des réponses à des questions précises, parfois techniques ; d'autres encore cherchent à établir une relation privilégiée avec une ou plusieurs autres personnes (ils produisent des messages de type petites-annonces); mais ce n'est pas le cas général.

Des phénomènes ont été le plus évidemment repérés pour l'autre facette de la notion de "gratuité", c'est-à-dire lorsque les intérêts financiers des participants sont en jeu. On peut concevoir que les participants soient rémunérés pour une activité impliquant l'interaction verbale, ou qu'ils paient et dans ce cas, on peut difficilement imaginer qu'ils n'en tirent pas un bénéfice quelconque. Ainsi, on a pu remarquer des différences notables dans les écrits transmis avec port payé (qui a remplacé progressivement le port-dû), le prix étant conditionné non seulement par la distance, le temps de transport, mais aussi par le poids voire le nombre de mots. Les télégrammes ainsi sont connus pour cet aspect, également les petites annonces présentent des phénomènes liés à des aspects financiers. La gratuité financière de l'activité de communication IRC n'est évidemment pas véritable pour tous les locuteurs. Cette activité nécessite en effet un équipement informatique et un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès Internet. Toutefois il semble que le coût supporté par les participants n'est pas réellement mesuré et n'a pas plus d'effet que dans les conversations téléphoniques. Il n'en est fait que très rarement mention au cours de l'interaction, toujours avec humour et jamais en termes monétaires. Cela ne semble pas représenter une préoccupation majeure des participants ni une entrave à leur activité communicative.

Extrait du Corpus P3

*PAJ: Mon provider me fait un crédit d'octets PAB ;/
%add: PAB

Les raisons explicitées du départ d'un participant sont bien autres que des questions pécuniaires, ainsi que le montrent les quelques exemples ci-après, qui pourraient à quelques détails près, être issus de conversations téléphoniques

Extrait du Corpus F2

*PAD: euh brb je vais faire ma lessive. à la main s'il vous plait!

Extrait du Corpus F3

*PAY: 'vais prendre une douche en écoutant du metal a fond, ca devrait me detendre...

Extrait du Corpus F4

*PCD: l'ecole a ttend pas

Extrait du Corpus F4

*PAB: bon... temps d'aller faire les courses moi..... xxxxxxxx tous

Extrait du Corpus F4

*PAY: bon break faut faire les courses a+ !

Extrait du Corpus F8

*PBO: bon encore 15 min et retour au boulot moi...

Le plus souvent, les motifs évoqués pour justifier un départ, sont des activités incompatibles avec l'activité de CMO.

Le contenu de la citation d'André-Larochebouvy doit être nuancé, si on souhaite qu'il convienne pour les IRC. La question du droit égal au tour de parole doit en effet être repensée en fonction du dispositif même de communication, puisque certains locuteurs ont le pouvoir d'exclure d'autres locuteurs de la communication et que tout locuteur peut ignorer tout autre locuteur. Néanmoins ces restrictions n'affectent que de façon minimale les échanges observés et l'exercice de la permutation des rôles d'émetteur et de récepteur est la règle à quelques rares exceptions près ainsi que le montre l'extrait ci-dessous, dans lequel un utilisateur privilégié suspend le droit de parole d'un autre locuteur.

P55: !b P58

*** XXXX has joined #PCanal

P55: zut rate :)

P50: lol

P55: !b P58

*** RobotLogiciel sets mode: +b *!*?-----@*.XXXX.XXX.XX

P55: laaa

*** XXXX has quit IRC (Quit: ☐14-(-12VirusScript7

ME14-)(-15BeTa14-)- 10Get it at6 <http://www.XXXX.XXXX.XXX/>

10and6 <http://www.XXXX.XXX/☐>)

*P55: now l'emmerdeur il se la ferme

*P55: :)

*P55: mais je ne t'empeche pas d'etre ici :)

Le locuteur ne peut ici plus produire de message. Des situations équivalentes peuvent se produire en face à face, mais ici, le dispositif fait que l'emploi de la "force" n'atteint pas la personne physiquement.

Les locuteurs exclus sont très souvent des participants qui n'ont pas respecté la netiquette et qui n'étaient pas engagés dans une interaction. Une seule fois sur tout le corpus un locuteur ayant le statut d'opérateur a restreint le droit au tour de parole aux seuls locuteurs ayant le statut d'opérateur, la situation n'ayant duré que quelques secondes et n'ayant entraîné aucune rupture d'interaction.

Extrait du Corpus F7

*** PJQ sets mode: +m

*PJQ: mode sieste lol
%add: ALL
*PBP: hehehe
%add: PJQ
*PJQ: sont fatiguants avec leurs inepties et leurs discours vains
%add: PBP
*PBP: c nul PJQ on voit pas les conneries des autres
%add: PJQ
*PBP: lol
%add: PJQ
*** PJQ sets mode: -m
*PJQ: tiens pour toi :)
%add: PBP
*PJQ: lis et prend ton pied :)
%add: PBP

La censure des opérateurs intervient surtout pour faire respecter trois points de la netiquette du canal : utiliser les lettres capitales à bon escient, parler français et ne pas faire de publicité. Dans le cas de la langue utilisée et des lettres majuscules, un avertissement est formulé au participant fautif avant toute mesure répressive.

Extrait du Corpus F1

*PBW: PCM.... en francais ici !!!!!!!

%add: PCM

Extrait du Corpus F3

*PCM: PBV pas de majuscules merci et par le français

%add: PBV

En revanche les utilisateurs qui n'interviennent que pour faire de la publicité pour d'autres canaux sont éjectés du canal sans avertissement, que leur activité intervienne sur le canal lui-même ou auprès de l'ensemble des participants d'un canal par le biais de messages privés.

Le recours à la force qui entame la réciprocité n'est ainsi qu'une entrave mineure à l'activité communicative des canaux.

La réciprocité cède aussi à la possibilité qu'ont les participants d'ignorer techniquement les interventions d'un autre participant. Bien sûr il existe la possibilité ordinaire, connue en conversation en face à face qui consiste à ne pas prêter attention à un locuteur dont on est l'allocutaire. Dans le cas des IRC, cette non réponse n'est un affront que dans la mesure où l'allocutaire est identifiable. Un grand nombre d'interventions ne reçoivent pas de réponse. Cela concerne 9,16 % des interventions sur l'ensemble du corpus. Les interventions ignorées sont des interventions qui n'ont pas d'allocutaire précis. Cette catégorie peut être divisée en 2

classes : les interventions dans d'autres langues et les interventions pour lesquelles aucun des participants ne s'est reconnu comme allocataire. Les premières représentent 3,25 % des interventions de l'ensemble du corpus et 40,52 % des interventions ignorées. Les secondes sont pour la majorité des interventions adressées à l'assemblée ou à un locuteur absent. Cette seconde catégorie représente 5,91 % de l'ensemble. Ce tableau est à nuancer puisque rien ne dit que les locuteurs qui n'ont pas obtenu de réponse dans la fenêtre d'activité du canal n'en ont pas reçu en privé. En effet, 17,35 % des interventions ignorées sont des interventions du type petite annonce qui appellent souvent des réponses en privé. La responsabilité de l'acte d'ignorance ne peut donc dans ce cas incomber aux participants d'un canal. On compte encore 6% des interventions ignorées qui n'appelaient pas de réponse particulières, étant des descriptions d'activité ne s'intégrant à aucune des interactions en cours. Enfin, 1,96 % sont des FTA pour la face positive de celui qui les subit, ce dernier n'étant pas clairement et univoquement identifié.

Extrait du Corpus P6

*PE8: les francai c'ai que des pd

La liberté d'ignorer un locuteur n'est spécifique à l'IRC dans sa version technique. Un utilisateur peut exécuter une requête d'ignorance sur un utilisateur particulier. Le résultat de cette commande est que les interventions du locuteur ignoré ne sont absolument pas présentées au locuteur ignorant. On peut voir ci-dessous une illustration de ce phénomène.

Fenêtre du participant X
Fenêtre du participant Y
Fenêtre du participant Z

C as joined Xcanal

Z: t'aV k pa parler
X: Z tu ménerv /ignore Z
Y: eh oh :(
Y: Z aret
X: ca boum Y???
Y: X ouep

C as joined Xcanal

Z: t'aV k pa parler
X: Z tu ménerv /ignore Z
Y: eh oh :(
Z: X te pff
Y: Z aret
X: ca boum Y???

Y: X ouep

C as joined Xcanal

Z: t'aV k pa parler

X: Z tu ménerv /ignore Z

Y: eh oh :(

Z: X te pff

Y: Z aret

X: ca boum Y???

Y: X ouep

Ce participant ignorant ne possède même pas l'information de l'événement d'intervention du participant ignoré sauf à le déduire des informations présentes dans les interventions des participants non ignorés. L'extrait de corpus ci-dessous présente une intervention faisant référence à ce type de situations. PDY est ignoré d'un participant, mais son attitude montre qu'il ne sait pas de quoi il s'agit – ce locuteur continue de s'adresser en effet au locuteur qui l'ignore. Un autre locuteur explique donc à PDY de quoi il retourne :

Extrait du Corpus F8

*PDJ: PDY qd tu ignores, c'est mm sur le chan, elle ne voit plus tes messages

%add: PDY

La citation d'André-Larochebouvy omet ou confond certains des critères typologiques en matière d'interaction verbale. Le but de l'interaction, son degré de formalité et son style sont peu pris en compte. Kerbrat-Orecchioni (1996:8) formule la question de la gratuité d'une façon plus explicite. Elle indique en effet que la conversation est un type d'interaction dont les participants "n'ont pas d'autre but avoué que le seul plaisir de converser, [qu']elle a enfin un caractère familier et improvisé : thèmes abordés, durée de l'échange, ordre des prises de tour". Ces caractéristiques correspondent pleinement à ce que nous trouvons dans nos corpus. Le but global des interactions ne semble pas autre que celui d'entretenir un lien et de participer à une communauté.

3.1.4. Contexte :

L'analyse des conversations pose comme caractères du contexte, le site, les participants et le but de l'interaction. Kerbrat-Orecchioni (1996) distingue deux rôles principaux du contexte. Du côté de la production, le contexte serait décisif pour les thèmes abordés, les formes d'adresse, le registre et les actes de langage. Et du côté de l'interprétation pour le décodage de l'implicite. Nous donnons ci-après les propriétés générales de nos corpus concernant le contexte.

3.1.4.1. Le site :

Pour nos corpus, le cadre spatio-temporel est particulier puisque le cadre spatial partagé est virtuel au sens que donne à ce terme la cybernétique, et que le cadre temporel est repéré par rapport au temps GMT, puisque les participants à l'interaction peuvent être engagés dans des fuseaux horaires différents. Les exemples qui suivent illustrent cette propriété pour les dimensions spatiales puis temporelles.

Extrait du Corpus F6

*PCR: TU ES OU?

Extrait du Corpus P1

*PAD: kelle heure il est chez toi?

Les locuteurs-scripteurs ne partagent donc qu'une partie du site, celui-ci peut-être considéré comme dédoublé, ainsi que nous le verrons au chapitre 9.

Cette particularité n'est pas exclusive pour la communication IRC, des remarques similaires peuvent être faites au sujet de la conversation téléphonique. Si on pouvait dire à son sujet qu'un des locuteurs (le locuteur appelant) au moins connaissait la position géographique globale de l'allocutaire, les techniques actuelles complexifient les situations. La présentation du numéro peut permettre que chacun des locuteurs identifie la position de l'autre, mais le transfert d'appel, et les téléphones mobiles font que souvent aucun des locuteurs ne connaît a priori la position de l'autre. Dans la communication IRC, à moins d'une mention explicite, les interlocuteurs ne connaissent pas les propriétés spatio-temporelles de leurs situations de communication respectives.

Du côté du temporel, ainsi, la littérature montre que les rituels d'ouverture et de clôture doivent être adaptés. Ainsi dans nos corpus se manifestent quelques spécificités à ce sujet :

*PAK: ca va ce matin? euhhhh et après-midi? lol

%add: ALL

Le message est produit en une seule fois. Dans ce cas, au moment de produire euh – dernière limite possible à laquelle le locuteur s'est rendu compte de son erreur, deux stratégies sont possibles : soit il corrige son intervention avant de l'envoyer, soit il poursuit en ayant pleine conscience que son erreur sera interprétée. La correction du message étant moins coûteuse (supprimer le point d'interrogation et poursuivre, ou supprimer sept caractères et reformuler), on peut supposer que le temps d'hésitation marqué ici par l'interjection euhhhh est délibérément représenté, laissant apparaître aux allocutaires la situation particulière du locuteur ; la conjonction de coordination utilisée pour réparer en complétant le message permet

au locuteur de s'adresser à la fois à ceux qui se trouvent partager la même condition temporelle et à ceux pour qui l'après-midi est commencée.

Cette situation se retrouve sporadiquement au long de nos corpus. Certains locuteurs ne laissent pas passer les rituels d'ouverture inadaptés. Il y a même de temps en temps débat à ce sujet.

Extrait du Corpus F6

*PAW: 'soir PBT

%add: PBT

(4)

*PBT: salut PAW (c l'après midi ici)

%add: PAW

(2)

*PAW: (je sais, mais si je devais tenir compte du décalage horaire

chq

fois que je dis bonjour....)

%add: PBT

(2)

*PBT: (c'est important quand meme)

%add: PAW

(6)

*PAW: (important pour qui?)

%add: PBT

(6)

*PBT: (PAW par exemple.... pour la nouvelle année si tu souhaite bonnanné a qqun d'ici en tenant compte de ton heure ca gache tout

le

punch de la nouvelle année vu que c pas la nouvelle année encore

ici)

%add: PAW

(3)

*PAW: PBT c'est pas totalement faux... mais ça n'arrive qu'une fois

l'an

%add: PBT

L'adaptation au moment se manifeste essentiellement dans les séquences d'ouverture et de clôture ainsi que dans les thématiques du corps des conversations – elle concerne alors les propriétés temporelles culturelles qui font le rythme de la vie en société occidentale (moment des repas, moment de travail, jours de repos, saisons, périodes de vacances, fêtes religieuses, fêtes locales, anniversaires...).

Le discours doit être approprié au moment et au lieu. Ce dernier est ici virtuel mais il a une manifestation physique concrète, la fenêtre d'activité d'un canal en étant la représentation. Les participants ont conscience à la fois d'être, virtuellement, dans

un lieu public et actuellement dans un lieu privé ou public distinct. Les messages échangés se caractérisent par une assez large liberté d'expression. Cependant, un certain nombre de règles explicitées dans la netiquette doivent être respectées. Il s'agit d'une sorte de contrat communicatif associé à un canal et au dispositif et par là au site.

Ainsi, des recommandations sont faites à différents niveaux. On remarque que la plupart sont négatives : ce qui est spécifié est davantage ce qu'il ne faut pas faire, la sanction étant l'interdiction pour un participant, à plus ou moins long terme, de rejoindre le canal sur lequel a été commise la faute.

Au niveau matériel, l'utilisation des majuscules et de la ponctuation ne doit pas différer des usages habituels, en particulier l'utilisation des capitales doit être réservée à des cas précis et exceptionnels. Cette contrainte permet de conserver la possibilité d'associer une fonction à l'utilisation de ces éléments (insistance...) et de préserver la lisibilité.

Il est recommandé également de ne pas produire des messages trop longs, d'une part pour ne pas monopoliser l'espace de conversation, et d'autre part parce que la visualisation de l'espace d'activité n'est pas le même pour tous (taille et définition des écrans) et peut ainsi amener l'écran d'un utilisateur à défiler d'un coup avant qu'il ait pu prendre connaissance de toutes les interventions. La répétition ainsi que le découpage intempestif d'un message (flood) sont considérés comme de mauvaises attitudes. Ces contraintes permettent elles aussi de préserver la lisibilité, elles sont également en rapport avec la gestion des tours de parole.

En ce qui concerne le code, nous l'avons dit les canaux étudiés souhaitent imposer le français. Les interventions dans d'autres langues s'exposent donc au risque d'expulsion. Produire des messages dans un code adapté est donc ainsi un paramètre d'adaptation au site.

Il est conseillé encore de toujours utiliser les formules de salutation et d'au revoir. Ainsi, il ne serait pas nécessaire de saluer chacun personnellement dans un canal. Et notamment utiliser une procédure automatique saluant chaque participant à son entrée dans le canal, est réprouvée. En ce qui concerne les adieux, la recommandation est la même et est assortie cependant de la nécessité d'attendre qu'une réponse y soit apportée par les participants avec lesquelles l'interaction se termine, il arrive en effet que la communication soit interrompue par des problèmes techniques, il convient alors de s'assurer que le message a bien été reçu.

Il est également précisé qu'il ne faut pas imaginer que des participants inconnus vont accepter de converser, et de surcroît en privé, avec n'importe qui. Les internautes ne devraient donc pas s'en offusquer.

Les informations personnelles ne doivent pas être demandées avant d'avoir tissé un lien avec un participant, et il est demandé de respecter l'anonymat des participants dans tous les cas. On recommande également d'être poli, amical et serviable.

Les participants ne devraient pas quémander un statut particulier. Ils ne devraient pas non plus utiliser de scripts sans les comprendre, ni utiliser des robots logiciels sans les déclarer.

L'ouverture de canaux privés ne devrait se faire qu'avec des participants connus pour ne pas déranger n'importe qui.

Le cas où une intervention reste sans réponse ne devrait pas provoquer d'agressivité puisqu'il est difficile de savoir s'il s'agit véritablement d'une non réponse ou d'un problème technique.

Les participants doivent également avertir les destinataires et recueillir leur consentement avant d'envoyer de trop grandes quantités d'information.

La publicité est réprouvée, les invitations en masse (à rejoindre un autre canal), les messages privés envoyés en masse, les annonces pour d'autres serveurs, ainsi que les messages commerciaux sont réprouvés.

Il s'agit là du recensement théorique des règles explicites associées au site (et qui sont valables pour les deux canaux étudiés). Évidemment toutes ces règles sont enfreintes, volontairement ou par méconnaissance et quelquefois par jeu, nous aurons l'occasion d'en discuter plus loin, et nous verrons que la pratique est plus souple que ce que les règles édictées permettent d'attendre.

3.1.4.2. Participants :

Au sujet des participants, les paramètres à prendre en considération pour caractériser les interactions sont leur nombre, leurs caractéristiques individuelles, et les relations qu'ils entretiennent.

Le nombre de participants engagés dans une conversation joue sur la structure de la conversation, des interactions et des échanges. Selon André-Larochebouvy (1984:47) "la conversation triadique est fondamentalement différente de la conversation dyadique, tandis que les conversations à quatre et plus se réduisent à des structures dyadiques et triadiques". Dans les canaux IRC, le nombre de participants varie en permanence. Comme dans un bar, des gens entrent et sortent à tout instant. Les logs sont l'enregistrement des interactions des participants dans le canal principal. La différence avec ce que serait l'enregistrement des interactions dans un bar réside dans le fait que les interventions de chacun dans le canal principal sont perçues de tous tandis que les interactions privées entre les connectés à un canal sont insoupçonnables sauf mention explicite dans le canal

principal. On note également qu'un participant peut alors mener plusieurs interactions en parallèle. C'est le cas dans l'extrait suivant, dans lequel le locuteur PBW est engagé dans trois unités différentes, que nous ne présentons pas entièrement pour ne pas alourdir l'exposé.

Extrait du Corpus F1

*PAS: T'es pas encore couché PBW???????

%suj: DORM

%add: PBW

*PBW: y'a pas d'raison que je sois seule à bosser ;)

%suj: TPEH

%add: PAG

*PAG: rha

%suj: TPEH

%add: PBW

*PBW: mais si PAS ;) ... je suis levée ;)

%suj: DORM

%add: PAS

*PAK: s

%suj: INDET

%add: INDET

*PAS: rhaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa PAG :))))))

%suj: WAZZZ

%add: PAG

*PBU: et toi PBW t'as fini tes impôts???

%suj: TFTIP

%add: PBW

*PAG: rhaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa mdr

%suj: WAZZZ

%add: PAS

*PAS: PBW Tu dors 4 heures par nuit???????????

%suj: DORM

%add: PBW

*PBC: bonjour P97

%add: P97

*PBW: j'en ai encore PBU... mais j'arrive à la fin ;))))))

ouffffff

%suj: TFTIP

%add: PBU

*PBN: hoooooooooooooooooooooooooooooooooooo

%add: ALL

*PAS:

PAG

RhaaaAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA
AA

%suj: WAZZZ

%add: PAG

*PBW: des fois oui PAS ;)
%suj: DORM
%add: PAS
*PBW: quand je dors longtemps ;)
%suj: DORM
%add: PAS

Quant aux caractéristiques individuelles des locuteurs, nous avons mentionné au cours des chapitres précédents combien il était illusoire d'essayer de les établir. Les locuteurs donnent des indications à propos d'eux-mêmes au cours des conversations, concernant leur âge, leur sexe, leur position géographique, leur activité... et elles ne sont jamais dans nos corpus mises en question par les allocutaires, toutefois, cela semble faire partie du jeu que d'user de l'impossibilité de vérification instantanée. Le dispositif en revanche confère des statuts aux différents participants, susceptibles de générer des phénomènes de relation verticale. D'autre part, en ce qui concerne la relation horizontale, c'est le texte conversationnel qui fournit des indices de la distance qui existe entre les interlocuteurs

Rappelons qu'en théorie, les participants d'un canal peuvent se connaître réellement, se connaître seulement par les interactions qu'ils ont menées dans le canal ou dans d'autres lieux sur le réseau, qu'ils peuvent éventuellement s'être rencontrés réellement a posteriori, ou ne pas se connaître du tout. On considérera deux types de locuteurs : les locuteurs privilégiés, qui sont intéressés à participer au canal principal et semblent pour la plupart y participer régulièrement et les locuteurs occasionnels qui utilisent le canal principal comme un passage vers des canaux privés.

3.2. Gestion des tours de parole :

L'analyse conversationnelle pose comme principe de la conversation l'alternance qui dans une situation idéale produit un équilibre relatif de la longueur des tours et de la focalisation du discours. Cela signifie que dans une interaction le locuteur courant a le droit de conserver la parole pendant un intervalle de temps (au-delà duquel un allocutaire pourra réclamer justement la parole) et donc le devoir de la céder, l'allocutaire étant alors en devoir de la prendre. Le tour est donc borné par deux changements de locuteur. La situation idéale dégagée par les chercheurs en analyse des conversations veut ainsi qu'une seule personne parle à la fois, et ce, que ce soit sans négociation, ou avec négociation implicite ou explicite. Dans les interactions verbales sur IRC, cette situation n'est pas négociée, elle est imposée par le dispositif. En effet, les lignes de message apparaissent séquentiellement dans la fenêtre d'activité du canal, dans leur ordre d'arrivée sur le serveur , il ne peut donc y avoir de chevauchement , et d'autre part, les messages s'affichant d'un seul bloc, il n'y a pas d'attente de la fin de la production d'un locuteur.

De même, la situation idéale ne présenterait pas de silences. Dans les IRC il est difficile de considérer cette question dans la mesure où des difficultés techniques peuvent entraîner des silences qui ne reflètent pas le silence des participants (silence, il y a, en réception seulement pour tout ou partie des utilisateurs). D'autre part, les lignes systèmes sont produites assez régulièrement par les différentes opérations que réalisent les utilisateurs, la fenêtre d'un canal est très rarement figée. Lorsque cela se produit, il arrive que les locuteurs y fassent référence ultérieurement, ainsi que l'illustre l'extrait du Corpus F8 ci-après.

Extrait du Corpus F8

*PAC: houla le gros blanc d'un coup lol

%add: ALL

On peut également signaler que les locuteurs sont plus tolérants que dans la conversation en face à face en ce qui concerne le délai entre l'apparition de leur message dans la fenêtre d'activité du canal et l'apparition du message réactif d'un allocutaire, les manifestations d'impatience sont rares.

Extrait du Corpus P3

*PBZ: tu ma pas repondu PAK tes qui?

%add: PAK

Le réglage de l'alternance est un point crucial de la structure conversationnelle. En règle générale, ce sont les participants qui le négocient au long de l'interaction. Kerbrat-Orecchioni (1996:30) rappelle que "le changement de tour doit normalement s'effectuer à un point de transition possible". Ce point de transition doit être inscrit dans l'énoncé. Ces signaux de fin de tour, ou de transition possible peuvent dans la conversation prototypique être de nature verbale ou non verbale.

Les signaux de nature non verbale relevés dans la littérature sont des signaux prosodiques (courbe intonative, ralentissement du débit, chute de l'intensité articulatoire) ou mimogestuels (regard soutenu, arrêt des gestes accompagnant la production verbale), il va sans dire qu'ils ne concernent pas notre cas. Les signaux de nature verbale sont essentiellement la complétude syntactico-sémantique, et la complétude pragmatique (l'énoncé doit être pertinent). Certains petits mots sont également analysés comme des morphèmes signalant la clôture (bon, voilà) ou appelant l'allocutaire à prendre la parole (hein). Dans la conversation, il peut arriver que l'alternance ne se produise pas à une place transitionnelle. Ces cas sont dénommés chevauchements, interruptions et intrusions.

Dans nos corpus, nous l'avons dit, le dispositif met en défaut l'analyse. Ce n'est que sur des signaux de nature verbale que peut s'appuyer l'alternance des tours de parole.

Cependant la situation est complexifiée par un phénomène que nous avons attribué à la contrainte temporelle. Un utilisateur, sauf problème technique, erreur de frappe ou intervention musclée d'un opérateur, a la pleine maîtrise de la longueur de son message. Toutefois, pour être pertinentes, les interventions réactives doivent être temporellement proches de leur source, donc d'une longueur limitée. Or, tant que le locuteur émetteur n'a pas signifié l'envoi du message (en appuyant sur une touche spéciale), ce dernier n'est pas visible des autres utilisateurs. Nous l'avons dit, la stratégie employée pour pallier les délais imposés est alors parfois de découper les interventions. Notons que la netiquette formule précisément des recommandations risquant de susciter ces stratégies de découpage : les messages trop longs doivent être évités pour ne pas monopoliser l'espace de conversation, la visualisation de l'espace d'activité étant variable et pouvant ainsi amener l'écran d'un utilisateur à défiler d'un coup avant qu'il ait pu prendre connaissance de toutes les interventions. Or, les locuteurs n'emploient aucun signe systématique spécifique pour marquer que la parole n'est pas à prendre.

D'autre part, le principe de l'alternance suppose que la fin du tour d'un locuteur génère le début de celui d'un autre. Dans le cas d'interactions impliquant plus de deux participants, ainsi qu'il en est souvent le cas dans nos corpus, la sélection du successeur est problématique.

3.2.1. Statut du non locuteur, identification du/des destinataire(s) :

Le statut du non locuteur (non scripteur) dans les communications IRC est assez difficile à évaluer et requiert qu'on apporte quelques précisions sur la façon de considérer l'objet. Une conversation n'est pas un objet statique, c'est un objet qui se construit dans le temps. Lorsqu'on parle de non locuteur soit cela suppose qu'on considère la conversation à un point de son déroulement, et donc que les locuteurs (en puissance) qui ne sont pas en train de produire un message se voient attribuer ce statut ; soit cela suppose qu'on ait délimité l'objet et qu'on soit capable de déterminer parmi les locuteurs (en puissance) lesquels ont produit des messages constitutifs de la conversation. En vérité, la situation est très complexe, et il est certain que, pour un locuteur (en puissance) donné, le statut par rapport au groupe conversationnel varie moins que son rôle à l'intérieur du groupe conversationnel.

Ainsi, Goffman (1973) distingue les participants ratifiés, des simples spectateurs. Les critères qui permettent la distinction ne sont pour la plupart pas applicables au dispositif IRC. En effet, les destinataires directs et indirects, considérés comme faisant partie du groupe conversationnel, le sont par l'arrangement physique du groupe et par le comportement non verbal de ses membres. Il s'agit là d'indices proxémiques, de questions d'orientation du corps et de direction des regards qui ne sont absolument pas des indices visibles dans notre cas ni pour les locuteurs eux-mêmes ni pour l'observation. Dans les IRC, on ne pourra donc identifier avec certitude et précision quels sont les participants spectateurs. Quant au statut de participant ratifié, il est également difficile à établir, dans la mesure où il est difficile de connaître l'histoire conversationnelle des participants d'un canal.

À l'intérieur du groupe conversationnel, lorsqu'une intervention a été produite, l'identification du (ou des) destinataire(s) direct(s) de cette intervention se base à la fois sur des indices non verbaux (orientation du corps, direction du regard) et sur des indices verbaux tels que des termes d'adresse dans des segments métacommunicatifs. Ces derniers permettent de repérer l'identité du destinataire de façon non ambiguë. Dans les situations traditionnelles, on relève que ces segments métacommunicatifs ne sont pas systématiques.

Dans nos corpus, l'émetteur d'une intervention est identifié par le fait que toute ligne de message produite comporte dans la fenêtre d'activité en prélude le surnom du locuteur, borné à gauche et à droite par des caractères spéciaux. Il est très souvent possible d'identifier le destinataire direct d'un message, puisque la désignation du destinataire par l'émetteur est fréquente et elle se fait par des moyens linguistiques : les messages comportent très souvent un segment métacommunicatif vocatif permettant d'identifier l'allocutaire.

Extrait du Corpus F3

*PCB: ou puis je trouver TOUTES les commandes du dos please?

%suj: CdDOS

%add: ALL

(1)

*PAJ: PCB sur le manuel:)

%suj: CdDos

%add: PCB

(1)

*PCB: et si je l ai pas

%suj: CdDos

%add: PAJ

(1)

*PAJ: PCB bah c'est pas bien, t'es un pirate :o))))

%suj: CdDos

%add: PCB

*PCB: noooooon

%suj: CdDos

%add: PAJ

*PDL: mais vous etes toutes la journee sur net? voua n'avez pas mal au yeux?

%suj: zetnet

%add: ALL

*PBD: PAJ: ce serait-y pas l'hospital que si fout de la charite ? :p

%suj: CdDos

%add: PAJ

*PCO: PDL on commence a avoir les yeux rouges

%suj: zetnet

%add: PDL

Une autre possibilité d'identification, mise en oeuvre par l'émetteur d'un message est le procédé de la reprise. Ce dernier a plusieurs formes :

Il peut être une répétition du message interventif auquel le locuteur répond, ainsi qu'on en trouve un exemple dans l'extrait ci-dessous :

Extrait du Corpus F5

*PBE: c'est quoi l'extension des domaines marocains...tunisiens?

%add: ALL

*PBE: .ma ?

%add: ALL

(10)

*PAX: <PBE> c'est quoi l'extension des domaines marocains... tunisiens?

----- que veux-tu dire?

%add: PBE

La reprise peut ne concerner qu'une partie de l'énoncé auquel il est fait écho.

Extrait du Corpus F8

*PAC: Dell ils ont une politique tres agressive question prix... mais est-ce fiable?

%add: PAS

*PAS: fiable oui. mais très très mauvais pour le traitement des commandes

%add: PAC

Dans cet extrait, un item lexical repris, fiable permet d'identifier l'énoncé auquel le message répond et permet donc de connaître avec certitude l'allocataire. Mais la reprise peut également concerner une unité phrastique comme c'est le cas ci-dessous.

Extrait du Corpus F5

*PEN: 14 tain c'est cherrrrrrrrrrrr

%add: PDV

(1)

*PDV: oui c cher

%add: PEN

D'autres messages présentent, en réponse à une question totale, qui appelleraient donc un oui ou un non, une formulation complète ainsi qu'on les trouve dans les ouvrages de didactique de français :

Extrait du Corpus F1

*PBW: PBM ;)))))))))) tu vas bien ;)

%add: PBM

(3)
*PBM: salut PBW :) xxxxx
%add: PBW
(1)
*PBM: oui je vais pas trop mal et toi? :)
%add: PBW
Extrait du Corpus P3
*PAJ: PBE tu es le diable toi
%add: PBE
(7)
*PBE: non je suis pas le diable
%add: PAJ

On remarque que lorsque le message initiatif est éloigné du message réactif, les procédés permettant de réduire les possibilités d'interprétation sont additionnés. Ainsi, dans les extraits ci-dessous, le vocatif et la reprise sont combinés.

Extrait du Corpus P3
*PAS: PAG tu ronronnes?
%add: PAG
(8)
*PAG: PAS ben oui je ronronne
%add: PAS
Extrait du Corpus F8
*PBF: alors ton depart approche ? :)
%add: PEF
(12)
*PEF: PBF oui ca approche :) enfin j'ai encore du temps
%add: PBF

En effet, ce double procédé est presque indispensable au bon déroulement de l'interaction dans les cas où le locuteur auquel s'adresse le message réactif a produit plusieurs messages auquel l'auteur du message réactif est susceptible de répondre.

Quelquefois, les locuteurs jouent sur ce principe. Dans l'extrait présenté ci-après, deux unités conversationnelles avec des inventaires de participants différents sont en cours. L'une est relative à des problèmes de grève des trains, l'autre à une effraction commise sur le véhicule d'un participant (PCK). L'inventaire des participants pour les deux unités conversationnelles est assez stable à ce stade. Pour l'unité conversationnelle notée OPEL, les participants sont PCK et PBS, tandis que pour l'unité codée SNCF il s'agit de PFN, PCJ, et PIB.

Extrait du Corpus F7
*PCK: oui ils m'ont niqué la serrure avant passager
%suj: OPEL
%add: PDS

*PFN: a ta place j'irais a la gare de bonne heure.....

%suj: SNCF

%add: PCJ

*PCK: bon on change de sujet stp

%suj: OPEL

%add: PDS

*PDS: a carrement

%suj: OPEL

%add: PCK

*PDS: pas du boulot pro ca

%suj: OPEL

%add: PCK

(1)

*PCJ: j'peux meme pas, j'ai cours, deja que je vais partir en plein

milieu...

%suj: SNCF-CRS

%add: PFN

*PDS: fallaiçs mettre un system linux embarqué pour l'alarme

%suj: OPEL

%add: PCK

*PCK: heureusement que j'avais une alarme

%suj: OPEL

%add: PDS

*PCK: qui les a dérangé... ils ont rien pris

%suj: OPEL

%add: PDS

*PDS: ah oki

%suj: OPEL

%add: PCK

*PDS: tu les as butté?

%suj: OPEL

%add: PCK

*PIB: chanceux va

%suj: SNCF-CRS

%add: PCJ

*PIB: PCJ

%suj: SNCF-CRS

%add: PCJ

*PDS: pas changed18nceux... intelligent

%suj: OPEL

%add: PIB

Tous les messages ne sont pas marqués de la sorte, aussi, le plus souvent les locuteurs doivent se baser sur des indices de cohérence. Ces derniers appellent non seulement un système de décodage d'indices linguistiques, mais également un

système d'inférence sur les intentions d'autrui, i. e. un modèle de l'allocutaire et des interventions initiatives et réactives qu'il est susceptible de produire.

La distinction destinataire privilégié/destinataire secondaire est également difficile à établir dans la mesure où aucun autre indice que ceux apparaissant dans les messages n'existe. Il est toutefois des cas qui manifestent qu'un participant se considère comme un destinataire secondaire d'une intervention adressée à un autre locuteur.

Extrait du Corpus F1

*PBW: PAY.... tu sais que le québec peu aussi être très ensoleillé ?

%add: PAY

*PBW: peut sera mieux

%add: PAY

*PAZ: lol PBW :) laisse moi rire

%add: PBW

Ce sont là des productions de rires, ou de frimousses, adressées au locuteur émetteur de l'intervention pour laquelle un participant se considère destinataire secondaire.

3.2.2. Changement de tour et successeur :

Nous avons donc vu que l'alternance des tours de parole repose à la fois sur des questions de place transitionnelle et de sélection du locuteur "suivant". Évidemment, les principes sont très souvent transgressés, volontairement ou non, les indices permettant l'identification des places transitionnelles ou du successeurs étant potentiellement flous.

Dans l'extrait ci-dessous, le message action "interrompt" le message de PEP qui n'est manifestement pas complet syntaxiquement. On ne peut toutefois pas incriminer le locuteur PAW d'avoir commis volontairement une interruption. Ce premier type de contrevenue au principe de l'alternance est en effet induit par le dispositif qui ne garantit en rien qu'un message envoyé n'arrive juste après un message non fini alors que l'émetteur du second message n'en avait pas pris connaissance au moment de l'envoi. D'autre part, aucun signe n'étant disponible pour connaître les intentions de prise de parole d'autrui, il est raisonnable de penser que la règle de l'alternance ne s'applique qu'au niveau des interventions initiatives et réactives, c'est-à-dire qu'un locuteur n'attend en principe pas son tour pour envoyer un message, il n'attend que matière à agir et réagir.

Extrait du Corpus F6

*PEP: ce qu'il y a de bien avec le thé chaud

%suj: THE

%add: ALL

*(action): PAW n'a juridiquement aucune envie de parler...
 %suj: JASR
 %add: PDZ
 *PEP: c'est que ça brûle
 %suj: THE
 %add: ALL
 *PCN: lol))
 %suj: THE
 %add: PEP
 *PCM: ssss
 %suj: INDET
 %add: INDET
 *PCN: mais de l'eau froide
 %suj: THE
 %add: PEP
 *PEP: et qu'une brûlure, ça occasionne des arrêts maladie
 %suj: THE
 %add: ALL, PCN

Dans ce même extrait, une intervention apparaît à une place non transitionnelle. La seconde intervention de PCN survient après l'intervention en deux messages de PEP, qui semble syntaxiquement, sémantiquement et pragmatiquement complète, et qui pourtant ne l'était pas, ainsi que le montre le troisième message de PEP.

Il survient effectivement, dans nos corpus, très souvent des cas où l'alternance n'apparaît pas en place transitionnelle, à cause des contraintes imposées par le dispositif qui font que souvent on observe des croisements tels que ceux apparaissant dans l'extrait ci-dessous.

Extrait du Corpus P3

*PCC: yo qlq'l peut m; envoyer un ping Note216 ?

%suj: EPIN

%add: ALL

*PAU: PBR melle de toi ton cul hein!

%suj: OUBV-OPP

%add: PBR

*PCA: lol

%suj: OUBV-OPP

%add: PAU

*PAC: tien attrape PCC

%suj: EPIN

%add: PCC

*PAS: bah desole le sex fait parti de la vie je ne voulais pas choquer

;p~

%suj: OUBV

%add: PBX
 *PBX: tiens un bouquet d icmp
 %suj: EPIN
 %add: PCC
 (PAC vient de kicker PCC avec le message " ping :)))))) 4*12*4*
 12S4k12A4 S12c4R12i4P12t 4*12*4*□")
 *PBX: comme c est sympa
 %suj: EPIN
 %add: PCC
 *(action): PCA éclate un néon sur la tête de PAU!
 %suj: OUBV-OPP
 %add: ALL (PAU)
 *PAS: c jolie :)
 %suj: EPIN?OUBV-OPP
 %add: PAC?PCA
 *PAS: ca fait toujours plaisir
 %suj: EPIN?OUBV-OPP
 %add: PAC?PCA

Dans cet extrait, plusieurs conversations sont menées en parallèle, à tel point qu'il est parfois difficile de rattacher certaines interventions à des unités thématiques. En cas de doute, nous avons marqué dans les corpus les différentes possibilités, et noté "INDET" les cas où nous n'avons trouvé aucune possibilité cohérente. En règle générale, cela ne semble pas perturber la communication entre les internautes, en tout cas pas de façon explicite.

Cependant, cela se produit dans l'extrait ci-dessous. Nous avons ajouté dans la présentation de cet extrait dans une colonne à gauche des numéros de ligne permettant de faire ressortir lesdits croisements. Les numéros en gras sont les numéros des messages, les numéros entre parenthèses ceux des messages auxquels ils répondent.

Extrait du Corpus F5

1 *PEF: t'essayais d'ouvrir le fichier depuis le CD
 %add: PEE
 2 (1) *PEE: oue PEF mdr
 %add: PEF
 3 (2) *PEF: c ptet un prob d'accès en lecture seule alors...
 %add: PEE
 4 *PEF: copie le sur ton HD et enleve l'attribut Read-Only du fichier
 %add: PEE
 5 (3-4) *PEE:tu me parle la france s'il te plait lol
 %add: PEF
 6 *PEF: puis réessaie
 %add: PEE

7 (4) *PEE: je peux pas le copier sur mon hd lol
%add: PEF
8 *PEE: j'ai pas la plce lol
%add: PEF
9 (5) *PEF: commence par copier le fichier sur ton disque...
%add: PEE
10 *PEF: arf lol
%add: PEE
11 (6) *PEE: ma soeur le fera
%add: PEF

Le "raté", ici, se situe au message 9, qui ne tient pas compte des messages 7 et 8, situation reconnue par le message 10, dans lequel le locuteur s'en amuse.

En ce qui concerne les cas relevés et catégorisés par la littérature, le chevauchement est dans sa conception matérielle rendu impossible par le dispositif. On pourrait toutefois considérer que le "raté" que nous venons de décrire s'analyse en ces termes. En effet, PEF a un problème de bureautique qu'il a soumis à l'assemblée. PEF questionne PEE pour tenter d'émettre un diagnostic, ce qu'il réalise en 3. Au message 4 PEF formule des instructions de contournement du problème. En 5, l'intervention de PEE concerne le code et survient alors que PEF n'avait manifestement l'intention de "rendre la parole". Les messages 7 et 8 forment une opposition à une proposition contenue dans le message 4. En (9) enfin, conformément à la demande de reformulation PEF compose un message qui n'est pas cohérent avec les deux messages précédents. 7, 8 et 9 ont été produits dans un intervalle de temps très court qui s'apparente à un chevauchement.

L'interruption, quant à elle, n'est possible qu'à condition que le locuteur ait découpé son tour de parole en plusieurs messages. Un locuteur a donc le loisir de s'exposer à l'interruption ou de l'interdire. Dans l'extrait ci-dessous, P13 formule une intervention longue, qui ne s'expose pas à l'interruption, tandis que P26 découpe son intervention en plusieurs messages et s'expose donc à l'interruption de P21.

Extrait du Corpus P6

*P13: ensuite avant de dire que je suis une gauloise, ou que nous
sommes des gaulois, tu devrais relire tes livres d'histoire... mais il est
possible que tu ne saches pas lire
%suj: MQGL
%add: P26
*P26: hahahaha
%suj: MQGL
%add: P13
*P26: nan pigeonne
%suj: MQGL
%add: P13
*P26: si je savais apas lire

%suj: MQGL
%add: P13
*P21: hahahahahaha
%suj: MQGL
%add: P13, P26
*P26: je vois pas comment
%suj: MQGL
%add: P13
*P26: \je pourrais chatter
%suj: MQGL
%add: P13

Notons qu'il est difficile de déterminer si une unité syntaxique a été volontairement scindée en plusieurs messages par un locuteur, ou si le locuteur attache après coup un autre segment à son message initial, profitant de la structure syntaxique amorcée.

Les interruptions relevées peuvent être de nature coopérative ou de véritables FTAs.

Le phénomène de l'intrusion est assez difficile à évaluer. Il concerne les cas où un locuteur illégitime parasite le circuit interlocutif. Cette situation peut se manifester explicitement, un locuteur en faisant la remarque, ainsi que l'illustre l'extrait ci-dessous.

Extrait du Corpus P2

*PAB: PAG on t a pas demandé bordel :/

Dans l'extrait ci-dessous se présente une subtilisation du tour de parole :

Extrait du Corpus P6

*PAS: et toi PCA qui es tu ?

%suj: CQJX

%add: PCA

*PAU: c ma meuf :/

%suj: CQJX

%add: PAS

Ces subtilisations ne se font pas toujours au profit de celui qui prend la parole. L'extrait ci-dessous montre plusieurs cas de subtilisation de la parole.

Extrait du Corpus F8

*PDW: c est deja pas mal d etre beau de l interieur PAS

%add: PAS

(5)

*PBL: on doit faire quoi kan on est moche de l interieur et de l
exterieur?

%add: PDV

(1)

*PDT: on fait son possible PBL ;)

%add: PBL

*PDW: tu crois qu il y a des gens moches de l interieur et de
l'exterieur aussi?

%add: PBL

*PAK: oui... moi :)

%add: PDW

Le modèle hiérarchique définit des unités dialogales – l'interaction, l'échange, la séquence – et des unités monologiques – l'intervention, l'acte de langage. Toutefois, Jeanneret (1999) explore un certain nombre de cas qui n'entrent pas dans ce moule. Elle distingue la production d'une unité discursive par au moins deux locuteurs de l'articulation en échange de deux interventions. Pour Jeanneret (1999) "il y a coénonciation de deux segments quand ils ne peuvent se résoudre ni en échange, ni en paire adjacente."

Jeanneret (1999:13-14) relève dans ses corpus 7 types de coénonciations :

1. un connecteur est attaché au premier segment
2. un connecteur est attaché au 2e segment
3. coénonciation avec du discours rapporté
4. relative produite par un locuteur différent de celui de l'antécédent
5. le deuxième segment est précédé d'une reprise d'un matériel du premier segment
6. reprises plus larges
7. coénonciations exposées (le deuxième segment donne lieu à une séquence latérale).

Trois fonctions sont identifiées. Jeanneret (1999:112) indique que la fonction interactive entre les segments coénoncés peut être rituelle, argumentative, ou de reformulation non paraphrastique. Elle est rituelle dans le cas où la complétion intervient parce que le locuteur du segment coénoncé pense que le segment auquel il l'attache n'est pas complet et est menaçant pour la face de l'interlocuteur ou conduirait à un malentendu. Ainsi Jeanneret (1999:122) rappelle que "Toute intervention se doit d'être complète pour ménager la face de son interlocuteur et

permettre aux interlocuteurs de bien se comprendre". La fonction est argumentative dans les coénonciations composées i. e. commençant par un connecteur. Enfin, elle est de reformulation non paraphrastique selon Roulet (1987:115) lorsqu' "un énonciateur tente de mieux satisfaire à la complétude interactive en présentant l'intervention principale comme une nouvelle formulation liée à un changement de perspective énonciative indiqué par le connecteur d'un premier mouvement discursif [...]". Ce type se marque obligatoirement par un connecteur reformulatif et selon Jeanneret (1999:116) "implique une réinterprétation de l'énoncé source par l'énoncé doublon et donc une subordination rétroactive du premier au second". Tandis que la reformulation paraphrastique "se marque par une proximité sémantique de l'énoncé doublon par rapport à l'énoncé source".

Évidemment cela pose le problème de la complétude d'une unité et de la façon dont les locuteurs l'envisagent. Les phénomènes de coénonciation sont assez rares dans nos corpus. Ils ne sont jamais invités par le locuteur de la première partie de l'unité. On notera que le connecteur n'est pas présent dans tous les cas de complétion :

Extrait du Corpus F4

*PCA: bah on se fera un chapon a la place :)

%add: PDR

(1)

*PDR: un chapon en méchoui..... c'est peu ;)

%add: PCA

(4)

*PCA: a la croute de sel :)

%suj: jpqs

%add: PDR

*PDR: tu fais ca comment PCA?

%add: PCA

(3)

*PCA: tu entoure ta bestiole avec une pate faite de gros sel et d'eau....
et tu enfournes

%add: PDR

*PDW: 30 Minutes pa rlivre

%add: PDR

(1)

*PDR: ca doit être bon PCA :) ... moi je l'enduis de moutarde ;)

%add: PCA

*PCA: ca cuit dans son propre jus... excellent

%add: PDR

L'extrait suivant présente plusieurs cas de coénonciation. Les locuteurs s'interrogent à propos du rôle des opérateurs et formulent des propositions :

Extrait du Corpus F7

*PJQ: ceci n'est pas notre rôle
 %add: PFL
 *PFL: lol PJQ
 %add: PJQ
 *PFL: j'y crois vraiment =)
 %add: PJQ
 (2)
 *PJQ: moi aussi :)
 %add: PFL, PJQ,
 (1)
 *PBN: 'servir et protéger'
 %add: PFL, PBP, PJQ
 (6)
 *PBP: servir prtoger et surtout etre courtois
 %add: PBN
 (1)
 *PJQ: servir et faire des bavures
 %add: PBP, PBN,
 *PJQ: lolol
 %add: PBN, PBP,
 *PBP: oui
 %add: PJQ
 *PFL: et oper tous les heureux possesseurs du ratascript même si ils
 connaissent que dalle à irc
 %add: PBN, PJQ, PBP,

Le premier cas de coénonciation utilise un procédé de rattachement par reprise du matériel énoncé. Le deuxième cas de coénonciation ne reprend pas la totalité des termes et détourne l'orientation argumentative de l'intervention. Ce détournement est amplifié par un autre locuteur, PFL, qui avec un attachement classique par un connecteur poursuit le texte de PJQ. Les phénomènes de coénonciation observés dans le corpus ont très souvent un aspect ludique. Ainsi, dans l'extrait suivant, quelques locuteurs tentent de convaincre un aop d'effectuer une opération qui ne fait pas partie de ses prérogatives.

Extrait du Corpus F7

*PBP: oui on diras rien
 %add: PBS
 *PBS: trop tard, le big boss a tout loggé ce soir en première instance je
 perd mon aop et du coup mes chances de founderage de dans deux
 ans
 %add: PBP
 *PBP: tain je suis plus op et j'ai toutes les pubs ;o))
 %add: ALL
 *PHQ: qui auraient lieux ds un an
 %add: PBS

*PBS: oui exact

%add: PHQ

La relative est produite par un locuteur différent de celui de l'antécédent générant une incohérence, toutefois validée par l'auteur du premier segment.

Jeanneret (1999) identifie des phénomènes de coénonciation en réparation. Dans nos corpus la réparation est le plus souvent autoeffectuée et pallie des problèmes de frappe essentiellement.

3.3. Unités conversationnelles :

Nous avons questionné le statut des locuteurs dans le cours de l'interaction. La question se pose ensuite d'identifier des unités conversationnelles afin de pouvoir dégager les caractéristiques de la structuration de la conversation dans les IRC. Les concepts descriptifs proposés par Roulet (1981, 1986, 1989) et Kerbrat-Orecchioni (1990) pour la conversation sont ceux qui serviront de base à cette étude rapide. Le modèle hiérarchique initié par l'école genevoise distingue cinq rangs d'analyse principaux. L'incursion ou interaction est une unité définie par une certaine stabilité des participants et du cadre spatio-temporel, elle s'analyse en séquences, une séquence étant une suite d'échanges ayant une cohérence sémantique et pragmatique. L'échange se compose d'interventions unités fonctionnelles indépendantes de la notion de tour de parole. Il existe plusieurs types d'interventions : initiative, réactive, évaluative. L'intervention n'est pas la plus petite unité. L'unité de base est l'acte de langage. L'intervention, ainsi, peut être composite et comporter un acte directeur et des actes subordonnés.

Évidemment le découpage de nos corpus en "séquences" pose problème. En effet, le nombre de participants est en constante variation, et la prise de parole n'est pas contrainte par le dispositif. Ceci fait que, une suite quelconque de lignes de message peut paraître, à un lecteur non averti, tout à fait incohérente. Les participants semblent pourtant s'y retrouver. L'hypothèse est que les locuteurs catégorisent les lignes de messages qui apparaissent séquentiellement en fonction d'une représentation de la structure de la conversation en face à face. Ainsi, nous avons découpé le corpus en nous basant sur la structure prototypique de la conversation.

3.3.1. Séquences d'ouverture et de clôture :

Le modèle hiérarchique propose un découpage des interactions en séquences ou épisodes :

L'interaction est définie par une stabilité du cadre spatio-temporel et des participants engagés. La séquence est définie comme un ensemble d'échanges ayant une cohérence sémantique et pragmatique.

Il semble difficile d'après nos corpus de donner une représentation des unités interactionnelles qui s'y tiennent, correspondant au cas prototypique c'est-à-dire commençant par une séquence d'ouverture et se terminant par une séquence de clôture.

Selon Goffman (1974), les rituels d'accès que sont les salutations et les adieux permettent respectivement l'établissement du contact, et l'accompagnement de la séparation. Ces rituels consistent donc en l'établissement d'un accord entre les partenaires conversationnels sur les limites de l'interaction. Ils relèvent de la politesse.

Dans nos corpus, les séquences d'ouverture et de clôture interviennent en général indépendamment des thématiques conversationnelles. Ce fait n'est pas propre à l'IRC. On signale en effet dans la littérature que la modification du nombre des participants est liée à la réalisation des rituels d'ouverture et de clôture lorsque les interactions ne sont pas formelles.

Dans l'extrait ci-dessous, l'arrivée d'un participant génère de nombreuses salutations, elle ne met cependant pas fin aux interactions en cours.

Extrait du Corpus F1

*PBW: PBU.... tu as fini de pelleter chez toi?????.... tu veux te tenir en forme?????... alors... viens pour déblayer chez moi :)

%suj: TPDC

%add: PBU

(10)

*PBU: voudrais bien PBW mais je ne peut pas je recommence à

travailler

à matin à 8 heures

%suj: TPDC

%add: PBW

(2)

*PBW: bon courage PBU.... tu dois avoir un skidoo alors ;)

%suj: TPDC

%add: PBU

(1) (PAS entre dans le channel)

*PAS: héééééé

%add: ALL

*PBW: PAS ;)))))))))) tu vas bien ;))))))))?)

%add: PAS

*PAS: Lu PAY :))))))

%add: PAY

*PAS: Lu PAZ :))))))

%add: PAZ

*PAG: PAS :))

%add: PAS

neige

*PAS: PBW :))))))))))))))
 %add: PBW
 *PAB: slut PAS
 %add: PAS
 *PAZ: coucou PAS :)
 %add: PAS
 (1)
 *PBU: ouin mais c pas vraiment un temps pour faire du skidoo la
 est pas bonne
 %suj: TPDC
 %add: PBW
 *PAS: Oui mais j'ai pas dormi des masses lololol
 %add: PBW
 (3)
 *PAS: Salut PAB :))))))))))
 %add: PAB
 *PBD: PAS kikou
 %add: PAS
 (1)
 *PAS: Salut PCJ :))))))
 %add: PCJ
 *PAS: PBD :))))))))))))))
 %add: PBD
 *PCJ: hello PAS
 %add: PAS
 *PBW: c'est vrai PBU... elle est collante et pesante ;(
 %suj: TPDC
 %add: PBU

Le départ d'un participant engagé dans une unité conversationnelle, lorsqu'il est accompagné d'une séquence de clôture, ne clôt pas forcément l'unité conversationnelle. En effet, si cette unité intéresse plus de deux participants, elle peut se poursuivre. L'extrait présenté ci-dessous illustre ce cas. Nous n'avons évidemment pas reproduit l'unité entière. Celle-ci débute par une question d'un utilisateur concernant des problèmes rencontrés par les opérateurs du canal puis se centre progressivement sur le comportement discutable d'un opérateur particulier.

Extrait du Corpus F2

*PBT: PAD j'etais la qd le probleme s'est passé
 %add: PAD
 (1)
 *PAD: PBT bah il arrete pas de faire chier VVV à chaque fois qu'elle vient
 %add: PBT
 *PAL: PAG il a abuse de son pouvoir et s'est entete dans ses conneries

%add: PAG
 (2)
 *PBT: les pb relationnelles entre un aop et un user le doiventy pas se
 terminer pas une shitlist
 %add: PAG
 (1)
 *PAG: a ok...
 %add: PAL, PBT
 (2)
 *PAG: tu sais je ne suis pas tous les ragots de ### moi lolol
 %add: PAL
 *PBT: bon aller je me casse
 %add: ALL
 (1)
 *PBT: bye bye les enfants
 %typ: clôture
 %add: ALL
 *PAG: a+ PBT
 %typ: clôture
 %add: PBT
 *PAL: A+ PBT
 %typ: clôture
 %add: PBT
 *PAD: ah ok VVV qui se fait foutre dehors à chaque fois qu'elle vient

c

un ragot
 %add: PAG
 *PBL: a+ aop
 %add: PBT
 *PAL: PAG c pas un ragot c une realité
 %add: PAG

L'utilisateur PBT est engagé dans cette unité depuis son commencement. Après une série d'échanges, il annonce son départ puis produit une formule de clôture à laquelle trois des participants répondent avant de poursuivre l'unité conversationnelle en cours. Dans cet extrait, les interventions mentionnées ont été portées en gras. VVV représente le surnom d'un participant absent de la session, et ### le nom du canal.

L'arrivée d'un participant accompagné d'une séquence d'ouverture n'ouvre pas non plus forcément de nouvelles unités.

Le dispositif joue en partie sur la structure des conversations, ainsi, le fait qu'il soit un lieu ouvert autorise l'arrivée et le départ de participants à tout moment, ce qui a pour conséquence les phénomènes présentés ici. Il ne s'agit pourtant pas d'une spécificité des IRC, c'est une caractéristique des lieux ouverts

Toutefois, la probabilité qu'une unité conversationnelle ne soit pas interrompue de la sorte est bien moindre avec ce dispositif. Le grand nombre de participants possibles est en partie responsable de ce fait.

On peut constater des différences dans la gestion des séquences d'ouverture et de clôture à différents niveaux.

On note une différence importante entre le nombre d'interventions pouvant être comptabilisées comme appartenant à des séquences d'ouverture (salutations et salutations complémentaires) et le nombre d'intervention appartenant à des séquences de clôture (pré-clôtures et au revoirs). Deux hypothèses peuvent être émises à ce sujet. Entrer dans un canal implique probablement qu'on cherche à entrer en contact avec des participants. Trois cas de figure se présentent alors. Première possibilité : L'utilisateur entrant est déjà venu et est en relation avec d'autres allocutaires qu'il suppose pouvoir trouver dans la liste des participants du canal pour engager une session privée. Dans ce cas, il n'a pas besoin de se manifester. Deuxième possibilité : l'utilisateur entrant n'est jamais venu ou est rarement venu et/ou n'est pas en relation particulière avec d'autres utilisateurs. Pour engager des conversations, qu'elles soient publiques ou privées, il est préférable qu'il se signale sur le canal principal. Troisième possibilité, l'utilisateur entrant est en relation privilégiée avec d'autres utilisateurs du canal principal ou fait partie de l'équipe des opérateurs.

Les participants qui formulent des interventions appartenant à des séquences d'ouverture sont donc à la fois des utilisateurs qui vont poursuivre une activité sur le canal principal et des utilisateurs qui vont poursuivre une activité dans des canaux privés, ces derniers ne formuleront donc pas de séquences de clôture.

On constate par ailleurs que les salutations d'ouverture sont plus fréquemment adressées que les salutations de clôture, elles sont donc en plus grand nombre.

On note une différence dans la formulation des salutations selon le destinataire et selon l'émetteur.

Les participants qui ne semblent pas entretenir de relation stable avec d'autres participants du canal ne reçoivent pas toujours et n'attendent pas forcément de salutations en retour des leurs.

Extrait du Corpus P7

*PCD: salut les nanas je suis là rien que pour vous

%add: ALL

Extrait du Corpus F3

*PAQ: salut qqn peut me convertir qqchose qui est en hexa?

%add: ALL

Cela a lieu lorsque les locuteurs ont des buts précis, ainsi qu'on l'observe dans les exemples ci-dessus, qui illustrent deux des cas présents dans nos corpus, c'est-à-dire établir le contact avec une catégorie spécifiée d'interlocuteurs ou pour obtenir une information ou une aide précise.

Les salutations émises par ce type de locuteurs sont adressées explicitement ou implicitement à l'assemblée et ne reçoivent que sporadiquement des salutations publiques en retour, en règle générale, un opérateur s'en charge, parfois collectivement.

Extrait du Corpus F4

*PCY: Salut tout le monde

%add: ALL

(4)

*PCY: chalu tou le monde

%add: ALL

*PDG: hi

%add: ALL

*PBN: salut tlm

%add: ALL

(2)

*PCA: salut les arrivants

%add: PCY, PDG, PDN

Dans de rares cas, un locuteur qui n'a pas été salué en retour proteste.

Extrait du Corpus F5

*PDP: bonsoir

%add: ALL

(2)

*PBU: lu PDP

%add: PDP

(20)

*PDP: J'ai dit BONSOIR a tous!!!

%add: ALL

*PAY: bonsoir

%add: PDP

*PBU: PDP et moi j'ai dit salut PDP

%add: PDP

Il arrive également que l'activité d'un locuteur dans le canal se réduise à en appeler un autre et qu'aucune réponse n'y soit apportée.

Extrait du Corpus F6

*PCE: P94 est ce que tu es la?

%add: P94

On peut alors supposer soit que l'interlocuteur n'est pas présent (le départ du participant ne tarde pas, ce qui est le cas de cet extrait), soit qu'une conversation privée est engagée.

Certains participants, à leur arrivée, déclenchent des séries de salutations. Des indices, tels que des allusions à histoires conversationnelles, permettent de comprendre que ces locuteurs se connaissent.

Extrait du Corpus P3

(PIW entre dans le canal)

*PAB: rew

%add: ALL

*PZZ: PAB est back from .. heee is back

%add: ALL

(1)

*PAG: rrrrrrrrrre PAB

%add: PAB

*PAD: PAB re mon amour :)

%add: PAB

(1)

*PAM: re PAB :)

%add: PAB

Extrait du Corpus F7

(PIW entre dans le canal)

*PIW: allo tout le monde ;

%add: ALL

*PIW: allo PEI ;))))))))))

%add: PEI

*PAH: kikoo PIW :))))))

%add: PIW

*PIW: bonjour PAX ;)))))))))) xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

%add: PAX

*PIW: kikooo PAH ;))))))))))

%add: PAH

*PEI: kikoo PIW xoxoxoxoxo

%add: PIW

*PIW: PCK xoxoxoxoxoxoxoxoxoxoxoxoxoxoxoxoxo

%add: PCK

Ces salutations adressées individuellement sont la règle entre ce type de locuteurs, ainsi que le laisse paraître l'extrait ci-dessous, dans lequel PDW s'excuse de n'avoir pas salué PDT.

Extrait du Corpus F8

*PAS: coucou PDT :))) xxxxxx

(1)
*PAY: mais dans 15 jours on part au soleil :)
%add: PBW
*PBW: veinarde!!!!!!! tu devais venir ici ... tu aurais vu de la neige à
volonté :)
%add: PAY
(...)

Les participants privilégiés ont également un comportement particulier à l'intérieur des sessions, ils s'absentent et reviennent fréquemment, en le signalant à la communauté profitant le plus souvent de charnières conversationnelles. Les moyens pour ce faire sont assez simples, pour le départ, ils formulent un simple terme : brb (be right back) accompagné éventuellement d'une justification et à leur retour ils utilisent re. Dans le cas où le laps de temps écoulé a été long ou a permis l'arrivée et le départ de participants privilégiés, des salutations sont produites. Dans le cas contraire, en général, aucun accusé réception n'est formulé. Dans l'extrait ci-après, les circonstances sont particulières, puisque deux participants s'absentent en même temps pour se parler en privé.

Extrait du Corpus F4
(PCC et PAT ont convenu de se joindre par téléphone)

*PCC: brb
%add: ALL
*PAT: LOL
%add: PCC
*PAT: brb tel
%add: ALL
(5)
*PCC: ret
%add: ALL
*PAT: re
%add: ALL
*PCA: re les filles :)
%add: ALL
*PCC: lol
%add: PCA, PAT
*PAT: lol
%add: PCA, PCC
*PAT: ca paraît pas du tout qu'on était au tel :P
%add: PCC

PCA formule ainsi une salutation accompagnée d'une frimousse à leur retour marquant le caractère inhabituel de la situation.

Une dernière remarque, dans le domaine de l'entrée en matière sur les IRC et confortant toujours l'hypothèse d'une sorte de frontière entre deux types principaux

de participants (privilégiés vs occasionnels), concerne les informations individuelles.

Les participants occasionnels formulent des questions sur l'identité de leurs allocutaires et fournissent des informations sur la leur.

Ce sont les mêmes qui également formulent des "petites annonces" pour trouver l'interlocuteur idéal.

Extrait du Corpus F1

*PAE: BONJOUR TOUT LE MONDE !!!!

%add: ALL

(2)

*PAE: Je suis un gentil monsieur de paris

%add: ALL

(1)

*PAE: qui veut parler avec moi?

%add: ALL

En ce qui concerne les séquences de clôture, elles sont essentiellement formulées par les participants privilégiés. On trouve des échanges pré-clôturants. Ces derniers concernent essentiellement les raisons du départ du participant, quelques vœux et quelquefois des promesses de revenir.

On trouve donc dans les IRC une relation entre les salutations et l'axe de la relation verticale, c'est-à-dire en fonction de la distance plus ou moins grande qui existerait entre deux individus.

3.3.2. Unités conversationnelles thématiques :

Nous avons considéré comme unités conversationnelles thématiques les suites d'échanges cohérentes sur la thématique. Il est en effet difficile de retenir le critère des participants. Aucun signe ne manifeste la participation silencieuse des connectés. L'engagement dans la conversation ne se relève que par les interventions des différents locuteurs, on ne peut donc dire si un participant suit la conversation du début à la fin à moins qu'il n'ait réagi à toutes les interventions.

Dans nos corpus, malgré le nombre important de participants, des unités conversationnelles peuvent se dérouler de bout en bout à deux locuteurs. De telles unités peuvent aussi bien se constituer d'elles-mêmes qu'en parallèle à une unité en cours qui l'a suscitée, ou à sa suite. Toutefois, un très grand nombre d'unités se jouent à plus de deux locuteurs. Le cas où deux ou plusieurs locuteurs se liguent contre un autre est assez rare. Le plus souvent, la conversation est coopérative.

La longueur des unités est très variable, et elle est en général fonction du nombre de participants.

Dans certaines unités conversationnelles, seule la thématique assure l'unité, et ne présente pas de véritable échange. Ces unités restent courtes. C'est le cas par exemple des unités menées par des locuteurs qui considèrent le canal principal comme un passage vers des canaux privés, et n'interviennent donc que pour quelques messages. Notons également que les locuteurs privilégiés qui semblent ne pas entretenir de relation particulière avec d'autres locuteurs ne s'engagent jamais dans plus d'une unité conversationnelle simultanément.

La thématique d'une unité est rarement remise en cause comme c'est le cas dans l'extrait ci-dessous.

Extrait du Corpus F1

*PBU: PAE c ce we la coupe de francre contre auxerre?

%suj: COUPEFRANCE

%add: PAE

*PAE: demain on se mange de l'auxerrois

%suj: COUPEFRANCE

%add: PBU

(1)

*PAE: yep

%suj: COUPEFRANCE

%add: PBU

(2)

*PCA: bahhhhhhhhhhhhhhhhh!!!!!! du foot

%suj: COUPEFRANCE-RFUT

%add: PBU, PAE

*PCA: :(

%suj: COUPEFRANCE-RFUT

%add: PBU, PAE

*PAE: PBU en plus on recoit on peut pas perdre

%suj: COUPEFRANCE

%add: PBU

*(action): PBK aime pas le foot...

%suj: COUPEFRANCE-RFUT

%add: ALL

*PCO: il parait que les joueurs ont eu moins d'eguelle de gueule

apres le

match contre l'Espagne

%suj: COUPEFRANCE

%add: PBU, PAE

(1)

*(action): PCA est comme PBK

%suj: COUPEFRANCE-RFUT

%add: ALL
*(action): PBK aime pas les chroniques de la lune noire non plus...
%suj: RFUT-JMJMPAS
%add: ALL
*PBU: le match est televise sur TF1?
%suj: COUPEFRANCE
%add: PAE, ALL
*PAE: ouaip
%suj: COUPEFRANCE
%add: PBU
*PAE: a 17h
%suj: COUPEFRANCE
%add: PBU
*PAE: je crois
%suj: COUPEFRANCE
%add: PBU

Dans cet extrait, une thématique est l'occasion du départ d'une nouvelle unité, dans laquelle les locuteurs se disent ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas mais en aucun cas elle n'interdit la poursuite de l'unité dont la thématique est réprouvée.

Les thématiques sont assez diverses et libres. Un seul sujet ligue l'ensemble des participants : lorsqu'un utilisateur occasionnel les questionne au sujet de leur pratique IRC.

Les unités thématiques sont à l'origine de charnières conversationnelles : elles peuvent se diviser en se répartissant les participants, ou générer des dissidences (ainsi qu'on peut le voir dans l'extrait précédent). Nous avons marqué ces liens entre thématiques dans les corpus.

Inversement, des unités thématiques menées en parallèles avec des inventaires de participants différents peuvent se contaminer i. e. des lexèmes d'une unité se retrouvent dans une autre.

3.3. Relation interpersonnelle :

Il s'agit là d'observer ce que construit l'échange entre les participants. Signalons tout d'abord que la lecture des sessions révèle une atmosphère détendue. Les manifestations de sympathie sont bien plus nombreuses que les manifestations d'antipathie. En effet, les locuteurs qui d'emblée se présentent avec des propos antipathiques ne reçoivent en général pas de réponse, et sont éjectés du canal. Il arrive que des locuteurs 'malveillants' parviennent à monopoliser la parole, par exemple, dans la session P6, un locuteur répète 17 fois le même énoncé insultant, avant de se faire éjecter du canal. Toutefois, selon la relation que le locuteur entretient avec les autres participants le conflit peut éclater ou non. En d'autres termes, si le locuteur 'agresseur' fait partie de la sphère IRC (s'il a une histoire conversationnelle avec des participants réguliers), les opérateurs auront moins de vélocité à le réprimander, et le champ est ouvert au conflit.

Dans nos corpus, le tutoiement est systématique. Les différences dans la relation horizontale qui se manifestent se relèvent essentiellement sur les appellatifs. En effet, on constate que les participants qui se connaissent modifient les surnoms de leurs allocutaires. Ces modifications prennent plusieurs formes : troncation des syllabes finales, ou troncation des premières syllabes ; changement de voyelle finale (en général pour un i ou un y) ; ajout de suffixes (-ette, -ou, -ounet(te), -inet(tte), -ouze) ; réduction à la première syllabe, redoublée ; formation d'un mot valise (par exemple Xchou). On note aussi que seuls les surnoms des participants réguliers sont affectés par le phénomène de redoublement de caractère exposé au chapitre 5. Des combinaisons de ces procédés se produisent mais sont limitées à la troncation en finale associée à l'ajout d'un suffixe ou au changement de voyelle finale. Notons que les participants privilégiés s'appellent par leur surnom, et pas forcément le surnom courant, mais aussi le surnom utilisé dans une session antérieure, ce qui peut rendre la conversation difficile à comprendre par des tiers.

Les termes d'adresse répondent à des règles, ainsi, il semble que saluer personnellement un utilisateur habitué doit être soumis à la condition de connaître l'utilisateur en question, comme le suggère l'extrait présenté ci-après.

Extrait du Corpus F7

*PAY: salut PJQ!!! :)

%add: PJQ

(2)

*PJQ: PAY on se connaît?

%add: PAY

(1)

*PAY: oui

%add: PJQ

(2)

*PHG: PJQ... lui te connaît ça s'est sur!!! encore une victime d'un masskick ;))

%add: PJQ

(2)

*PJQ: une victime heureuse alors

%add: PHG

(3)

*PHG: ta vision du bonheur est quelque peu aliénée alors PJQ... s'en prendre plein la tronche, du bonheur..... heummm

%add: PJQ

De même, les noms d'adresse appellent parfois à négociation explicite, ainsi que dans les extraits ci-dessous :

Extrait du Corpus P2

*PAC: yo PAO? wanikng too much mate

%add: PAO

(5)

*PAO: Mate?

%add: PAC

*PAO: Ou t'as vu que j'étais ton pote toi?

%add: PAC

*PAB: mdr

%add: PAO

(1)

*PAB: yo PAO gimme five !

%add: PAO

(1)

*PAP: PAO aller fait lui payer :P arache lui les cheveu :P

%add: PAO

Ce premier extrait se tient entre un locuteur privilégié et un locuteur occasionnel, tandis que le suivant se tient entre deux locuteurs privilégiés.

Extrait du Corpus P2

*PAP: ah ma torbinouche de tannante toi

%add: PAK

*PAP: ilou ma tite PAK :P

%add: PAK

*PAP: kin xox avec ca lol

%add: PAK

(2)

*PAK: PAP c't'a moi que tu t'adresses de cette maniere?

%suj: ACID

%add: PAP

(1)

*PAK: 'jour PAP xxxx

%add: PAP

*PAP: lol PAK bah oui lol
%add: PAK
*PAP: qui d'autre :P<
%add: PAK
(PAK se renomme torbinouche de tannante)

Le premier extrait se poursuit par une série d'échanges houleuse, tandis que le second se termine par des échanges métalinguistiques à propos de la signification des termes employés.

Entre les participants privilégiés, les conflits qui naissent concernent le statut lié au dispositif : avoir ou non le statut d'opérateur et le donner ou non est ce qui pose problème.

Il ne se relève pas véritablement de traces linguistiques de la relation verticale contrairement à ce que pourrait suggérer le fait que les utilisateurs ont des statuts différents.

Les opérateurs sont régulièrement appelés par des participants privilégiés pour ramener l'ordre dans le canal. Ainsi, un certain nombre d'interventions sont des dénonciations de participants ayant des pratiques contraires à la netiquette

Comme beaucoup d'aspects des IRC, ce phénomène est matière à ludicité.

Extrait du Corpus P3

*PAM: [11:51] – P95 - DCC Send LIFE_STAGES.TXT www
%add: ALL
*PAJ: pas bo ca P95
%add: P95
*PAJ: huhuhuh
%add: P95
(PAS éjecte P95)
*PAM: PAS mon hero.. lol
%add: PAS
*PAC: ta été plus rapide ke moi PAS
%add: PAS
*PAS: ;)
%add: PAC
*PAC: :)))
%add: PAS
*PAJ: j'vousémis surLaPiste
%add: PAS, PAC, PAM
*(action): PAJ DCC GET TotalVirusAnihilation Free :/
%add: ALL
*PAM: oouuffff i want it!
%add: PAJ

*PAM: lol
 %add: PAJ
 *PAC: he PAJ tu vas dénoncé tout le monde comme ça?
 %add: PAJ
 *PAC: :)
 %add: PAJ
 *PAS: ouhais c une balance!
 %add: PAC (PAJ)
 *(action): PAJ anti-virus fournit par LifeStage Co Inc
 %add: ALL
 *PAS: *** PAJ was kicked by PAC (Balance ! :-))
 %add: PAC, PAJ,

Être opérateur c'est avoir le pouvoir de choisir ceux qu'on souhaite exclure. Une forme de respect se manifeste donc à leur égard. Toutefois, ces derniers n'apprécient pas toujours d'être traités de façon particulière. Dans l'extrait ci-après, PCA et PDR sont opérateurs.

Extrait du Corpus F4

*PEI: salut les ops
 %add: OP
 *PCA: hey toi on peut jeter que ckya sur le chan :) banane
 %add: ?PEI
 (1)
 *PDR: salut PEI... mais tu devrais aussi saluer les autres.... ils ne font pas
 tous de la représentation
 %add: PEI

Les opérateurs en principe réagissent assez souplement, nous l'avons dit. Quelquefois, ils usent de leur pouvoir sans sommation, ainsi qu'on le voit dans l'extrait ci-dessous, mais ces cas restent très marginaux.

Extrait du Corpus F7

*PJP: asv stp
 %add: ?
 *** PJP was kicked by PJQ (5 heures de sommeil en 2 nuits... ça fout de sale poil☹)
 *PJQ: oh le vilain power abuse...
 %add: ALL
 *PEI: lol
 %add: PJQ

Les conflits que nous signalions plus haut sont d'un autre type encore. Parmi les opérateurs, certains le sont automatiquement à leur arrivée dans le canal, d'autres doivent compter sur les autres opérateurs pour leur donner ce statut. C'est

Ces phénomènes remarquables sont essentiellement liés à la relation verticale, mais ils ne concernent pas une grande part de l'activité linguistique.

CONCLUSION

GENERALE

Cette étude s'était donnée pour but de caractériser l'usage linguistique dans les IRC, à partir d'un corpus naturel en fonction des propriétés du dispositif susceptible d'imposer une contrainte. Il ne faut cependant pas écarter le fait qu'il s'agit d'une étude réalisée sur un corpus recueilli sur quelques mois, et dans des canaux particuliers. Ainsi, on peut envisager qu'une étude réalisée sur un plus long terme ou sur d'autres types de canaux apporterait un éclairage plus précis.

Nous avons essayé de mettre en place une méthodologie de recueil et d'analyse des données qui puisse servir à d'autres études de ce type de corpus. Ainsi, le chapitre 4, bénéficiant de la description du corpus brut, a permis de mettre en perspective les différents traitements des corpus qui ont été nécessaires d'un point de vue déontologique et pour les analyses linguistiques. Ces traitements ont été effectués, il ne faut pas l'oublier, dans le souci de correspondre à un format compatible avec un logiciel de traitement des corpus. Nous avons évidemment pesé le choix du logiciel, en fonction du corpus lui-même, et également en fonction des traitements permis par le logiciel. Ce choix a donc été un compromis à plusieurs points de vue. Certes il aurait été préférable de concevoir un système complètement adapté à la spécificité de nos corpus, nous avons toutefois choisi d'utiliser un standard, ce qui présente l'avantage non seulement de bénéficier de l'expérience acquise d'autres chercheurs sur d'autres types de corpus, mais également de ne pas multiplier les formats de données utilisés dans la communauté scientifique et autorise donc les comparaisons entre des corpus de types différents. De plus, l'utilisation par des chercheurs d'horizons différents d'un même outil, en permet le perfectionnement.

Les procédures de standardisation et de lemmatisation appliquées aux corpus sont également contestables. Cependant, nous ne pouvions étudier le code écrit des IRC sans avoir recours à la norme, et nous ne pouvions quantifier l'écart à la norme sans adopter une procédure de normalisation systématique sur tout le corpus. Malgré tout, nos corpus restent adaptables à d'autres types de logiciels.

La méthodologie nécessite également de présenter de la façon la plus explicite possible le dispositif ayant généré le corpus. Nous avons choisi pour ce faire de replacer les IRC dans le contexte du réseau Internet et des différents types de communication humaine qu'il permet. Cette première étape est importante dans la mesure où ce milieu est en constante évolution à tous les niveaux. Nous avons, à cette occasion, en effet, entrevu que, du point de vue linguistique, si l'anglais en était le maître, des signes montrent qu'il se peut qu'il n'en soit pas toujours le cas dans le futur, et donc que les langues les plus parlées dans le monde en tout cas, puissent connaître des phénomènes liés à l'utilisation du réseau pour la communication humaine, qui ne sauraient être écartés de l'analyse. Des études de l'influence des contraintes d'un dispositif de communication sur différentes langues devraient permettre d'évaluer plus objectivement la spécificité d'un dispositif.

Ainsi, avons-nous présenté dans le détail, en évitant les descriptions techniques et en ne retenant que les dimensions nécessaires à la compréhension du déroulement des comportements communicatifs, les caractéristiques du dispositif IRC. Nous avons relevé celles qui étaient susceptibles d'avoir des effets particuliers sur la production de messages linguistiques. Les paramètres majeurs à prendre en considération sont que le dispositif est basé sur le texte dactylographié, et qu'il impose une contrainte temporelle. Mais le dispositif se définit par un ensemble de propriétés. Ainsi, un canal se matérialise par une fenêtre sur l'écran, dans laquelle les messages des participants s'inscrivent selon leur ordre d'arrivée dans le canal. Un participant a accès à l'historique de la communication sur le canal depuis son arrivée dans le canal. Nous avons vu également que la fenêtre d'activité d'un canal présente des messages de types différents. Les participants ont en effet nécessairement un statut dans le canal. Nous avons à ce sujet observé le fait que suivant son statut, un participant peut avoir certains privilèges (suspendre la communication, déconnecter un utilisateur...). Au niveau de la charge cognitive engendrée par le dispositif, nous avons mentionné qu'elle peut être augmentée par le fait d'une part que les participants peuvent être engagés simultanément dans plusieurs canaux publics et/ou privés, et d'autre part, par le nombre de participants actifs, puisque des unités conversationnelles impliquant des ensembles de participants différents et/ou des thématiques différentes peuvent avoir lieu en parallèle dans un même canal.

Nous supposons que ces contraintes se présentent également pour toutes les langues (sauf systèmes d'écriture différents) et il serait intéressant de comparer l'usage linguistique dans les IRC que font les locuteurs de langues différentes de celles les plus couramment étudiées.

Ainsi, au niveau de l'écart à la norme de l'écrit, nous avons supposé que la contrainte temporelle imposée par le dispositif aurait pour conséquence un emploi fréquent de procédés d'abréviation. Il apparaît que le non respect de la norme n'entrave pas la compréhension, nous n'avons relevé aucune marque d'incompréhension dans les corpus suite à l'emploi d'abréviations non conventionnelles. La contrainte temporelle a donc une influence sur le code écrit, ainsi qu'on s'y attendait. Toutefois, nous avons montré que le raccourcissement de la forme n'est pas le seul écart à la norme écrite. Nous avons relevé des phénomènes qui ne sont pas conformes à la norme sans pour autant produire une réduction formelle et des phénomènes qui au contraire présentent plus de matériel que la forme standard. Nous avons ainsi pu établir que le code écrit dans les IRC est modifié (par rapport à la norme) pour représenter des caractéristiques de l'oral. La chaîne orale est ainsi transposée par projection des différentes dimensions acoustiques sur les dimensions signifiantes de l'écrit. Nous avons également mis en évidence des procédés présentant un degré, certes faible, de cryptonymie, mais suffisant pour laisser supposer l'intention des internautes d'établir des signes d'appartenance à une communauté. Cette caractéristique est également abordée au chapitre concernant le lexique, mais, si des phénomènes similaires ont été relevés pour l'anglais, pour d'autres types de canaux, d'autres types de dispositifs de communication en réseau basés sur l'écrit, on peut se demander si cette

caractéristique est valable pour tous les canaux, pour toutes les langues et pour tous les dispositifs.

Concernant le lexique, nous avons pu mettre en évidence une diversité lexicale importante. On trouve un certain nombre de termes dont la fréquence est peu élevée ou est absente en français standard. Les termes de faible fréquence standard dans le corpus sont essentiellement des noms d'armes ou d'êtres fictionnels. Ceux-ci apparaissent dans les unités conversationnelles de nos corpus discutées au dernier chapitre, et font penser au lexique des jeux de rôles. Les formes absentes du français standard sont essentiellement des formes utilisées pour référer à l'environnement IRC et au champ de l'informatique et des réseaux. Ces unités sont essentiellement des emprunts à l'anglais. Il apparaît également des jurons, des termes référant à des tabous sexuels, des doublons, des éléments de verlan, et des termes de variétés régionales du français. On ne peut non plus omettre le fait qu'un certain nombre d'unités appartiennent à des sociolectes de jeunes (15-25 ans).

Au point de vue de la syntaxe, nous avons pu constater qu'elle reflète la syntaxe de l'oral, hormis les phénomènes de construction en grille relevés par Blanche-Benveniste (1997). Les structures disloquées, par exemple, sont en nombre important. Les phénomènes d'intégration syntaxique se présentent globalement de façon similaire à ce qui est relevé pour l'oral. Toutefois, le dispositif n'interdit pas de recourir sporadiquement à des constructions habituellement qualifiées de plus littéraires. Il est là aussi probable que des canaux sur lesquels des thématiques de discussion précis sont établis manifestent une autre utilisation de la syntaxe.

Au plan de la temporalité, nous avons mis en évidence son mode de référence est essentiellement déictique. Une fois de plus, nous ne disons pas que les références non déictiques ne sont pas possibles, mais qu'elles sont peu fréquentes. Nous avons constaté que toutes les formes verbales ne sont pas utilisées dans nos corpus, et que, celles qui le sont, ne le sont pas également. Nous avons ainsi montré l'importance en nombre du tiroir présent. D'autre part, les références temporelles ne sont pas précises, elles sont même fréquemment vagues, et on note également des mentions fréquentes de la durée et de la vitesse. Ceci porterait à penser que les internautes sont moins préoccupés par le temps chronologique (calendrier) que par l'occurrence des événements les uns par rapport aux autres et à la quantité de temps que consomment les événements. Mais cette particularité n'est sans doute pas entièrement contribué par le dispositif. Certes, le temps partagé des locuteurs ne peut être directement qualifié qu'en référence au temps GMT (les locuteurs sont engagés dans des temporalités cycliques décalées ou culturellement différentes), mais on peut supposer que les buts communicatifs et le type de locuteur joue sur cette facette. En effet, nous avons ensuite observé des phénomènes de construction narrative fictionnelle coopérative qui ne peuvent pas non plus être le seul fait du dispositif (culture des jeux de rôles, absence d'histoire conversationnelle commune...).

Tout au long de ce travail, nous avons sporadiquement relevé la ludicité en œuvre dans l'échange de message linguistique. Celle-ci se manifeste à divers niveaux. Ainsi, les internautes jouent-ils du linguistique (polysémie et ambiguïtés), du métalinguistique (corrections orthographiques, négociations sur le code) autant que de l'extralinguistique (événements survenant sur le canal, situations des participants, etc.) et du dispositif (possibilités de changer de surnom, d'exclure des participants, etc.). Cette dimension semble une caractéristique importante des messages linguistiques sur les IRC.

L'usage linguistique ici examiné présente sans doute un certain degré d'instabilité. Ayant considéré des corpus antérieurs (fin des années 90), il nous semble en effet que des différences s'observent (au niveau du lexique et des sigles IRC en particulier). Ce constat demanderait bien sûr une analyse complète et la possibilité de mettre en parallèle ces évolutions/différences à celles observées pour d'autres dispositifs et dans les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- Abeillé, A. et Godard, D., à paraître, "**Deux types de prédicats complexes dans les langues romanes**", in LINX.
- Amadasi Guzzo, M. G., 1995, "**L'écriture dans l'histoire**", in L'archéologie nouvelle, Vol. 4, pp. 15-61.
- Andersen, H. L., 1995, "**Dépendance entre propositions**", in Etudes Romanes, Vol. 34, pp. 43-56.
- Andersson, S.-G., 1972, **Aktionalität im Deutschen. Eine Untersuchung unter Vergleich mit dem russischen Aspektsystem**, univ. Almqvist & Wiksell (distr.), Uppsala, Stockholm.
- André-Larochebouvy, D., 1984, **Introduction à l'analyse sémio-linguistique de la conversation**, Didier Crédif, Paris Saint-Cloud.
- Anis, J., 1998, **Texte et ordinateur : l'écriture réinventée ?**, De Boeck Université, Paris, Bruxelles.
- Anis, J., Chiss, J.-L. et Puech, C., 1988, **L'Écriture : théories et descriptions**, Paris, Bruxelles.
- Aristote, 1983, **Premiers Analytiques (Organon III)**, Vrin, Paris.
- Aristote, 1984, **De l'interprétation (Organon II)**, Vrin, Paris.
- Arrivé, M., Gadet, F. et Galmiche, M., 1986, **La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française**, Flammarion, Paris.
- Arsac, J., Fluhr, C. et Bériot, A., "**Informatique documentaire**", in Techniques de l'ingénieur.
- Attal, P., 1999, **Questions de grammaire**, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq.
- Austin, J. L. et Lane, G., 1970, **Quand dire, c'est faire**, Éditions du Seuil, Paris.
- Bailly, A., 1935, **Dictionnaire grec-français : rédigé avec le concours de E. Egger à l'usage des élèves des lycées et des collèges**, Hachette, Paris.
- Bally, C., 1965, **Linguistique générale et linguistique française**, Éditions Francke, Berne.
- Barberis, J. M. (ed) 1999, "**Le français parlé : variétés et discours**", Praxiling Université de Montpellier III, Montpellier.

- Barberis, J. M., 1992, "**Onomatopées, interjection, un défi pour la grammaire**", in *L'information Grammaticale*, Vol. 53, pp. 52-57.
- Basset, L., 1989, **La syntaxe de l'imaginaire**. Etude des modes et des négations dans l'Illiade et L'Odyssée, Lyon.
- Benveniste, E., 1974, **Problèmes de linguistique générale**, Gallimard, Paris, Vol. 2/2.
- Béraud, A., Euzen-Dague, M.-G. et Rémi-Giraud, S., 1988, **Le Taste-mots dans les arbres : étude systématique du lexique français à l'usage des lycées, grandes écoles et universités**, Centre régional de documentation pédagogique, Lyon.
- Berger, P., 1891, **Histoire de l'écriture dans l'antiquité**, Imprimerie nationale, Paris.
- Berthonneau, A.-M. et Kleiber, G., 1993, "**Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait un temps anaphorique méronimique**", in *Langages*, Vol. 112, pp. 55-73.
- Bilger, M., Eynde, K. v. d., Blanche-Benveniste, C. et Gadet, F., 1998, **Analyse linguistique et approches de l'oral** : recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste, Peeters, Leuven.
- Blake, B. J., 1990, **Relational grammar**, Routledge, London ; New York.
- Blanche-Benveniste, C. et Chervel, A., 1978, **L'orthographe**, F. Maspero, Paris.
- Blanche-Benveniste, C., 1977, "**L'un chasse l'autre, le domaine des auxiliaires**", in *Recherches sur le français parlé*, Vol. 1, pp. 100-148.
- Blanche-Benveniste, C., 1984, "**Commentaires sur le passif en français**", in *Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence*, Vol. 2, pp. 1-23.
- Blanche-Benveniste, C., 1985, "**La langue du dimanche**", in *Reflets*, Vol. 14, pp. 42-43.
- Blanche-Benveniste, C., 1991, "**Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains**", in *Langue Française*:89, pp. 52-71.
- Blanche-Benveniste, C., 1992, "**A propos des énoncés sans verbe: Les Énoncés réponses.**" in *Recherches sur le Français Parlé*, Vol. 11, pp. 57-85.
- Blanche-Benveniste, C., 1997, **Approches du français parlé**.

- Boissel, P., Darbord, B., Devarrieux, J., Fuchs, C. et Guimier, C., 1989, "**paramètres énonciatifs et interprétations de pouvoir**", in *Langue française*, Vol. 84, pp. 24-69.
- Borillo, A., 1982, "**deux aspects de la modalisation assertive : croire et savoir**", in *Cahiers de grammaire*, Vol. 4, pp. 33-53.
- Bottero, J., 1983, *Mésopotamie - l'écriture, la raison, les dieux*, Gallimard.
- Bouchard, 2000, "**M'enfin !!! des 'petits mots' pour les 'petites' émotions ?**" in *Les émotions dans les interactions*, C. Plantin, M. Doury and V. Traverso (eds), PUL/ARCI, Lyon, pp. 223-238.
- Branca-Rosoff, 1998, "**Abréviations et icônes dans les prises de notes**", in *Analyse linguistique et approches de l'oral : recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, M. Bilger, K. v. d. Eynde, C. Blanche-Benveniste and F. Gadet (eds), Peeters, Leuven.
- Bruillard, É. 1997, *Les machines à enseigner*, Paris.
- Brunot, F. et Bruneau, C., 1905, *Histoire de la langue française : des origines à 1900*, A. Colin, Paris.
- Brunot, F., 1922, *La pensée et la langue; méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Masson et cie, Paris.
- Bruxelles, S. et Traverso, V., 2001, "**Ben : apport de la description d'un « petit mot » du discours à l'étude des polylogues.**" in *Marges Linguistiques*, Vol. 2, pp. 1-18.
- Cadiot, P. et Furukawa, N., 2000, "**La prédication seconde, présentation**", in *Langue Française*:127, pp. 3-5.
- Cadiot, P., 1997, *Les prépositions abstraites en français*, Armand Colin, Paris.
- Calvet, L. J., 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris.
- Calvet, L. J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, Paris.
- Calvet, L. J., 2002, *Le marché aux langues : essai de politologie linguistique sur la mondialisation*, Plon.
- Carton, F., 1983, *Les Accents des français*, Hachette, Paris.
- Catach, N., 1980, "**La ponctuation**", in *Langue Française*, Vol. 45, pp. 16-27.

- Catach, N., 1995, **L'orthographe française traité théorique et pratique**, Nathan, Paris.
- Chaudenson, R., 2000, **Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir ?**, Didier Erudition.
- Chenon, C., Chenu, F. et Gabal, A., 1998, **Correction de textes issus d'OCR, rapport de stage CEA**, Saclay.
- Choi, E.-J., 2000, "**Contribution à une étude comparative des systèmes verbaux français et coréen : suggestion d'une structure logico-sémantique pour l'analyse du temps**", Nouveau Régime, Sciences du Langage, Université lumière Lyon2, Lyon.
- Chomsky, N., 1987, **La nouvelle syntaxe : concepts et conséquences de la théorie du gouvernement et du liage**, Éditions du Seuil, Paris.
- Clément, D., 1991, "**réflexions sur la notion d'intégration en syntaxe ou qu'entend-on par 'l'expression X est plus ou moins 'intégrée' à la phrase' ?**" in Langage, Vol. 104, pp. 7-21.
- Cohen, D., 1989, **L'aspect verbal**, Presses universitaires de France, Paris.
- Cohen, M. S. R., 1953, **L'écriture**, Éditions sociales, Paris.
- Confais, J.-P., 1995, **Temps, mode, aspect : les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes a l'exemple du français et de l'allemand**, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- Creissels, D., 1995, **Eléments de syntaxe générale**, Presses universitaires de France, Paris.
- Creissels, D., 2000a, **Syntaxe - première partie**, Cours de Licence, Université Lumière Lyon2, Lyon.
- Creissels, D., 2000b, **Syntaxe - deuxième partie**, Cours de Licence, Université Lumière Lyon2, Lyon.
- Creissels, D., 2000c, **Syntaxe**, Cours de maîtrise, Université lumière Lyon2, Lyon.
- Creissels, D., 2000d, "**L'emploi résultatif de 'être+participe passé' en français**", in Cahiers Chronos n°6 Passé et parfait, pp. 133-142.
- Crystal, D., 2001, **Language and the Internet**, Cambridge University Press, Cambridge UK ; New York.

Culicover, P. W. et McNally, L. (eds), 1997, "**The limits of syntax**", **Syntax and semantics** ; v. 29., Academic Press, San Diego.

Culioli, A., 1980, "**Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique**", in *La notion d'aspect*, J. David and R. Martin (eds), Klincksieck, Paris, pp. 181-194.

Culioli, A., 1990, **Pour une linguistique de l'énonciation : opérations et représentations**, Ophrys, Paris.

Damourette, J. et Pichon, E., 1911-1936, **Des mots à la pensée; essai de grammaire de la langue française**, Collection des linguistes contemporains, Paris.

David, J. et Kleiber, G., 1983, **La Notion sémantico-logique de modalité** : colloque, Klincksieck, Metz, Paris.

David, J., Martin, R. et Pottier, B. (eds), 1980, "**La notion d'aspect** : Colloque organisé par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Univ. de Metz", Klincksieck, Paris.
; Philadelphia.

Delattre, P., 1966, **Studies in French and comparative phonetics; selected papers in French and English**, Mouton, The Hague.

Dessaux-Berthonneau, A. M., Cadiot, P. et Anscombe, J.-C., 1993, **Les Prépositions : méthodes d'analyse**, Presses universitaires de Lille, Villeneuve d'Ascq.

Dessaux-Berthonneau, A.-M., 1993, "**Avant/après: De l'espace au temps**", in **Lexique**, Vol. 11, pp. 41-109.

Diop, C. A., 1988, **Nouvelles Recherches sur l'Egyptien Ancien et les langues Negro-Africaines modernes**, **Présence Africaine**.

Douglas-Cowie, E., 1978, "**Linguistic code-switching in a Northern Irish village: social interaction and social ambition**." in *Sociolinguistic Patterns in British English*, P. Trudgill (ed), Edward Arnold, London, pp. 37-51

Drescher, M., 2000, "**Eh tabarnouche! c'était bon. Pour une approche communicative des jurons en français québécois**", in *Cahiers-de-praxématique*:34, pp. 133-160.

Dubois, D. (ed) 1991, **Sémantique et cognition : catégories, prototypes, typicalité**, Editions du Centre national de la recherche scientifique : Diffusion Presses du CNRS, Paris.

- Dubois, D., 1991, "**Catégorisation et cognition : "10 ans après", une évaluation des concepts de Rosch**", in *Sémantique et cognition : catégories, prototypes, typicalité*, D. Dubois (ed), Editions du Centre national de la recherche scientifique : Diffusion Presses du CNRS, Paris, pp. 31-54.
- Dubois, J., 1967, **Grammaire structurale du français : le verbe**, Librairie Larousse, Paris.
- Dubois, J., 1971, **Dictionnaire du français contemporain**, Larousse, Paris.
- Ducrot, O. et Wahl, F., 1968, **Qu'est-ce que le structuralisme?**, Éditions du Seuil, Paris.
- Dufour, A., 1995, **Internet**, Presses universitaires de France, Paris.
- Dupont, P., 1983, "**Modèles mathématiques pour l'analyse linguistique**", Thèse de Doctorat, Sciences du langage, Lumière, Lyon.
- Encrevé, P., 1988, **La liaison avec et sans enchaînement : phonologie tridimensionnelle et usages du français**, Seuil, Paris.
- Engwall, G., 1984, **Vocabulaire du roman français (1962-1968) : dictionnaire des fréquences**, Distribution Almqvist & Wiksell International, Stockholm Suède.
- Ewing Duncan, D., 1999, **Le temps conté**, Paris.
- Fayol, M., 1997, **Des idées au texte : psychologie cognitive de la production verbale, orale et écrite**, Presses Universitaires de France.
- Feuillet, J., 1988, **Introduction à l'analyse morphosyntaxique**, Presses universitaires de France, Paris.
- Fluhr, C., 1997, **Informatique documentaire, Cours de DEA Information Scientifique et Technique**, INSTN, CEA Saclay, Saclay.
- Fluhr, C., Mordini, P., Moulin, A. et Stegentritt, E., 1994, EMIR Final report, ESPRIT project 5312, DG III, Commission of the European Union.
- Fonagy, I., 1989, "**Le français change de visage ?**" in *revue romane*, Vol. 24:2, pp. 225-254.
- Foulet, 1925, "**Le développement des formes surcomposées**", in *Romania*, pp. 203-252.
- Fuchs, C. et Guimier, C., 1989, "**La polysémie de pouvoir**", in *Langue Française*, Vol. 84, pp..

- Fuchs, C., Lacheret-Dujour, A. et Victorri, B., 1993, **Linguistique et traitements automatiques des langues**, Hachette supérieur, Paris.
- Gaetone, D., 1998, **Le passif en français**, Duculot, Paris.
- Gadet, F., 1989, **Le français ordinaire**, A. Colin, Paris.
- Gadet, F., 1996, "Une distinction bien fragile: oral/écrit", in *Travaux neuchatelois de linguistique-(TRANEL)*:25, pp. 13-27.
- Gardies, J.-L., 1979, **Essai sur la logique des modalités**, Presses universitaires de France, Paris.
- Godard, D., 1988, **La syntaxe des relatives en français**, Editions du Centre national de la recherche scientifique, Paris.
- Goffman, E., 1973, **La mise en scène de la vie quotidienne : la présentation de soi**, Minuit, Paris, Vol. 1/2.
- Goffman, E., 1973, **La mise en scène de la vie quotidienne : Les relations en public**, Minuit, Paris, Vol. 2/2.
- Goffman, E., 1974, **Les rites d'interaction**, Minuit, Paris.
- Goldberg, A. E., 1995, **Constructions : a construction grammar approach to argument structure**, University of Chicago Press, Chicago.
- Gosselin, L., 1996, **Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect**, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Gosselin, L., 1998, "Modalité et temporalité : le rôle de l'aspect", B. Victorri and J. François (eds), *Sémantique du lexique verbal*, Caen, Presses Universitaires de Caen, pp. 87-97.
- Gougenheim, G., 1964, **L'élaboration du français fondamental (1er degré) : étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base**, Chilton Books, Philadelphia.
- Grevisse, M. et Goosse, A., 1993, **Le bon usage : grammaire française**, Duculot, Paris.
- Guillaume, G., 1929, **Temps et verbe; théorie des aspects, des modes et des temps**, H. Champion, Paris.

- Guillaume, G., 1938, "**Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes**", in Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, Vol. 39:I, pp. 5-23.
- Guimier, C., 1989, "**Constructions syntaxiques et interprétations de pouvoir**", in Langue Française, Vol. 84, pp. 9-23.
- Gülich, E., 1999, "**Les activités de structuration dans l'interaction verbale**", in Le français parlé : variétés et discours, J. M. Barberis (ed), Praxiling Université de Montpellier III, Montpellier.
- Habert, B., Nazarenko, A. et Salem, A., 1997, **Les linguistiques de corpus**, A. Colin.
- Hagège, C., 1985, **L'homme de paroles : contribution linguistique aux sciences humaines**, Fayard, Paris.
- Hagège, C., 2000, **Halte à la mort des langues**, Editions Odile Jacob, Paris.
- Halliday, M. A. K., 1985, **Intonation et rythme : suppléments à la proposition, Groupe de recherches sémio-linguistiques** (U.R.L. 7 de l'Institut national de la langue française) Ecole des hautes études en sciences sociales Centre nationale de la recherche scientifique, Paris.
- Hansen, M.-B. M., 1995, "**Marqueurs metadiscursifs en français parlé : l'exemple de bon et de ben**", in Le français moderne, Vol. 63:1, pp. 20-41.
- Hansen, M.-B. M., 1997, "**alors and donc in spoken french : a reanalysis**", in Journal of Pragmatics:28, pp. 153-187.
- Imprimerie_nationale, 1990, **Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale**, Imprimerie nationale, Paris.
- INALF, 1971, **Dictionnaire des fréquences du Trésor de la langue française**, Didier, Paris/6.
- Jacquard, A., 2001, **La science à l'usage des non-scientifiques**, Calmann-Lévy, Paris.
- Jakobson, R., 1963, **Essais de linguistique générale**, Les Editions de Minuit, Paris.
- Jeanneret, T., 1999, **La coénonciation en français : approches discursive, conversationnelle et syntaxique**, P. Lang, Bern.
- Kahn, F., 1954, **Le système des temps de l'indicatif, chez un Parisien et chez une Bâloise**, Droz, Genève.

- Kerbrat-Orecchioni, C. et Plantin, C. (eds), 1995, **Le trilogue**, Presses Universitaires de Lyon, Lyon.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1990, **Les Interactions verbales** Tome I, A. Colin, Paris.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1992, **Les Interactions verbales** Tome II, A. Colin, Paris.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1995, "**La construction de la relation interpersonnelle : quelques remarques sur cette dimension du dialogue**", in Cahiers de linguistique française, Vol. 16:acte du VIème Colloque de pragmatique de Genève, 1e partie, pp. 69-88.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1996, **La Conversation**, Seuil, Paris.
- Klein, E. et Spiro, M. (eds), 1996, "**Le temps et sa flèche**", Champs, Flammarion, Paris, Vol. 339.
- Klum, A., 1961, "**Verbe et adverbe; étude sur le système verbal indicatif et sur le système de certains adverbes de temps à la lumière des relations verbo-adverbiales dans la prose du français contemporain**", Almqvist & Wiksell, Stockholm.
- Klum, A., 1975, "**Rapports temporels, modes d'action et problèmes connexes**", in Studia Neophilologica, pp. 213-241.
- Koch, P., 1995, "**Subordination, intégration syntaxique et oralité**", in Etudes Romanes, Vol. 34, pp. 13-42.
- Koenig, J.-P. et Lambrecht, K., 1999, "French relative cla 197.
- Labov, 1978, **Le Parler ordinaire : la langue dans les ghettos noirs des États-Unis**, Paris.
- Lambert, M., 1967, "**Écritures idéographiques et syllabiques en Mésopotamie et en Islam**", in Comptes rendus du GLECS, Geuthner, Paris.
- Lambrecht, K., 1994, **Information structure and sentence form : topic, focus, and the mental representations of discourse referents**, Cambridge University Press, Cambridge ; New York NY USA.
- Lambrecht, K., 1998, "**Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs**", in Langues, Vol. 1:1, pp. 34-45.

- Lambrecht, K., 2000, "**Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative**", in *Langue française*, Vol. 127, pp. 49-66.
- Laufer, R. et Scavetta, D., 1992, **Texte, hypertexte, hypermédia**, Presses universitaires de France, Paris.
- Le Goffic, P., 1993, **Grammaire de la phrase française**, Hachette supérieur, Paris.
- Le Guern, M. et Rémi-Giraud, S. (eds), 1986, "**Sur le verbe**", **Linguistique et sémiologie**, Presses universitaires de Lyon, Lyon.
- Le Guern, M., 1986, "**Notes sur le verbe français**", in *Sur le verbe*, M. Le Guern and S. Rémi-Giraud (eds), Presses universitaires de Lyon, Lyon, pp. 357.
- Le Querler, N., 1996, **Typologie des modalités**, Presses universitaires de Caen, Caen France.
- Lebelle, C., 1938, **le latin en 100 pages. Grammaire Syntaxe Vocabulaire systématique**, Paul Ferran, Marseille.
- Leeman-Bouix, D., 1994, **Grammaire du verbe français : des formes au sens**, Nathan, Paris.
- Léon, M., 1984, "**Erreurs et normalisation, les liaisons fautives en français contemporain**", in *revue de phonétique appliquée*:69, pp. 1-9.
- Léon, P. R., 1992, **Phonétisme et prononciations du français**, Nathan, Paris.
- Léon, P., 1987, "**E caduc, facteurs distributionnels et prosodiques dans deux types de discours**", XI international congress of phonetic sciences, Talinn, Estonia, Vol. 3, pp. 109-112.
- Lerner, G., 1991, "**On the syntax of sentences-in-progress**", in *Language in Society*, Vol. 20, pp. 441-458.
- Levelt, W. J. M., 1989, **Speaking : from intention to articulation**, MIT Press, Cambridge Mass.
- Levine, J. R. et Baroudi, C., 1994, **Internet pour les nuls**, Sybex.
- Littré, E. et Beaujean, A., 1960, **Dictionnaire de la langue française : abrégé du dictionnaire de Littré**, Gallimard Hachette, Paris.
- Loufrani, C., 1981, "**Locuteur collectif ou locuteur tout court**", in *Recherches sur le français parlé*, Vol. 3, pp. 215-243.

- Loufrani, C., 1985, "Le locuteur collectif : typologies de configurations discursives", in *Recherches sur le français parlé*, Vol. 6, pp. 169-193.
- Lucci, V. et Millet, A. (eds), 1994, "L'orthographe de tous les jours : enquête sur les pratiques orthographiques des Français", *Politique linguistique*, Paris.
- Luzzati, D., 1991, "Oralité et interactivité dans un écrit Minitel", in *Lingue Française*:89, pp. 99-109.
- Mac Luhan, M., 1968, *Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme*, Le Seuil, Paris.
- Maingueneau, D., 1986, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris.
- Malotki, E., 1983, *Hopi time : a linguistics analysis of the temporal concepts in the Hopi language*, Mouton, Berlin ; New York.
- Marchal, A., 1980, *Les sons et la parole*, Guérin, Montreal.
- Martin, R., 1987, *Langage et croyance : les "univers de croyance" dans la théorie sémantique*, P. Mardaga, Bruxelles.
- Martinet, A., 1986, *Des steppes aux océans : l'indo-européen et les "indo-européens"*, Payot, Paris.
- Milner, J. C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Seuil, Paris.
- Milroy, L., 1987, *Language and social networks*, B. Blackwell, Oxford, Vol. 2.
- Mondada, L., 2001, "Pour une linguistique interactionnelle", in *Marges Linguistiques*, Vol. 1, pp. 1-21.
- Morel, M. A. et Danon Boileau, L., 1998, *Grammaire de l'intonation l'exemple du français*, Ophrys., Paris France.
- Mortureux, M.-F., 1997, *La lexicologie entre langue et discours*, Sedes, Paris.
- Muller, C., 1992, *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Champion.
- Picoche, J. et Firmin, G., 1992, *Dictionnaire étymologique du français*, Dictionnaires Le Robert, Paris.

- Picoche, J. et Honeste, M.-L., 1992, "**Un dictionnaire des mots français de haute fréquence - Projet et bilan provisoire**", Actes du XXe congrès international de Linguistique et Philologie romanes, Zurich, Vol. Tome IV - section VI -, pp. 269-281.
- Picoche, J. et Marchello-Nizia, C., 1998, **Histoire de la langue française**, Nathan, Paris.
- Pierce, J. R. et Carroll, J. B., 1966, "**Language and Machines**", in *Computers in Translation and Linguistics*.
- Pujol, N., 1993, **Corpora : éléments pour un guide juridique**, CNRS.
- Raible, W., 1992, "**Junktion. Eine Dimension des Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration.**".
- Reichenbach, H., 1947, **Elements of symbolic logic**, Macmillan Co., New York.
- Rey, A., 1977, **Le lexique : images et modèles, Du dictionnaire à la lexicologie**.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R., 1994, **Grammaire méthodique du français**, Presses universitaires de France, Paris.
- Robert, P., Rey-Debove, J. et Rey, A., 1993, **Le nouveau petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française**, Dictionnaires Le Robert, Paris.
- Rosch, E., 1976, "**Classification d'objets du monde réel : Origines et représentation de la cognition**", in *Bulletin de Psychologie*, Vol. Numéro spécial:La mémoire sémantique, pp. 242-235
- Ross, J. R., 1967, "**Constraints on variables in syntax**", Massachusetts Institute of Technology, Boston.
- Rossi, M., 1981, **L'Intonation : de l'acoustique à la sémantique**, Klincksieck, Paris.
- Roulet, E., 1981, "**Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation**", in *Etudes de linguistique appliquée*, Vol. 44, pp. 7-39.
- Roulet, E., 1986, "**Complétude interactive et mouvements discursifs**", in *Cahiers de linguistique française*, Vol. 7, pp. 189-206.
- Roulet, E., 1987, "**Complétude interactive et connecteurs reformulatifs**", in *Cahiers de linguistique française*, Vol. 8, pp. 111-140.

- Roulet, E., 1989, "**De la structure de la conversation à la structure d'autres types de discours**", in *Modèles du discours. Recherches actuelles en suisse romande*, C. Rubattel (ed), Lang, Berne.
- Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J., Schelling, M. et Rubattel, C. (eds), 1987, "**L'Articulation du discours en français contemporain**", P. Lang, Bern ; New York.
- Ruwet, N., 1982, **Grammaire des insultes et autres études**, Seuil, Paris.
- Sacks, H. et Jefferson, G., 1992, **Lectures on conversation**, Blackwell, Oxford UK; Cambridge Mass.
- Sapir, E., 1953, **Le langage : introduction à l'étude de la parole**, Payot, Paris.
- Sottas, H. et Drioton, E., 1987, **Introduction à l'étude des hiéroglyphes**, Paris.
- Spradley, J. P., 1980, **Participant observation**, Holt Rinehart and Winston, New York.
- Sten, H., 1952, **Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne**, Munksgaard, København.
- Sueur, J.-P., 1979, "**Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir**", in *Le français Moderne*, Vol. 47:2, pp. 97-120.
- Tanenbaum, A., 1997, **Réseaux, Interéditons**, Paris.
- Tenny, C., 1994, **Aspectual roles and the syntax-semantics interface**, Kluwer Academic, Dordrecht ; Boston.
- Tesnière, L., 1969, **Eléments de syntaxe structurale**, Paris.
- Toffler, A., 1980, **La Troisième vague**, Denoël.
- Touratier, C., 1996, **Le système verbal français : description morphologique et morphématique**, A. Colin, Paris.
- Traverso, V., 1995, "**Gestion des échanges dans la conversation à trois participants**", in *Le trilogue*, C. Kerbrat-Orecchioni and C. Plantin (eds), Presses Universitaires de Lyon, Lyon, pp. 29-53.
- Traverso, V., 1996, **La conversation familière : analyse pragmatique des interactions**, Presses universitaires de Lyon, Lyon.

- Vendryes, J., 1923, *Le langage; introduction linguistique à l'histoire*, Albin Michel, Renaissance du livre, Paris.
- Verkuyl, H. J., 1972, *On the compositional nature of the aspects*, Reidel, Dordrecht.
- Vet, C., 1980, *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain : essai de sémantique formelle*, Droz, Genève.
- Walter, H., 1977, *La phonologie du français*, Presses universitaires de France, Paris.
- Walter, H., 1984, "L'innovation lexicale chez les jeunes Parisiens", in *La Linguistique*, Vol. 20:2, pp. 69-84.
- Walter, H., 1988, *Le français dans tous les sens*, R. Laffont, Paris.
- Ward, G. et Prince, E., 1991, "On the topicalization of indefinite NPs." in *Journal of Pragmatics*, Vol. 16:2, pp. 167-78.
- Weinrich, H., 1973, *Le Temps : le récit et le commentaire*, Éditions du Seuil, Paris.
- Willems, D., 1998, "Données et théories en linguistiques : réflexions sur une relation tumultueuse et changeante", in *Analyse linguistique et approches de l'oral : recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, M. Bilger, K. v. d. Eynde, C. Blanche-Benveniste and F. Gadet (eds), Peeters, Leuven.
- Wilmet, M., 1980, "Aspect grammatical, aspect sémantique et aspect lexical : un problème de limites", in *La notion d'aspect*, J. David, R. Martin and B. Pottier (eds), Klincksieck, Paris.
- Wilmet, M., 1998, *Grammaire critique du français*, Hachette supérieur Duculot, Paris Louvain-la-Neuve.
- Witko-Commeau, A., 1995, "Du trilogue dans le polylogue", in *Le trilogue*, C. Kerbrat-Orecchioni and C. Plantin (eds), Presses Universitaires de Lyon, Lyon, pp. 284-

ANNEXES

I. Messages clairs

1. et Objé c kassé pendant l transport
2. ds son énervevan, cte fam na po vu la bicyclete qi arrivait
3. Veuillez agréer, msieur, mes salutations lè meilleur
4. LOrsque la bale est arivé kontr la vitr 2 la cuisin, g u tlm peur k j-ai glissé ê ss t0mbé lourdement
5. dan une smain, joré sufisammen dargen pour m'achter 2 nouveles ch0Sures
6. pk ne pas esayé simplemen 2 travaille + régulièremen.
7. 1 j ver midi du côté du parc Monseo, sr la plat-f0rme arrière d1 otobu @ peu pre komplet, j'aperçu 1 pers0nnaje o cou f0rt long
8. À 9 heure, la sal du téâtr des Variétés étét enc vid. qlq pers, o balkon i @ l'orchestr, atendéent, perdus parmi lé foteuils 2 velours.
9. C'é 10manche mat, dix heures, @ karrefour dè rues Jakob & Bonapart, ds l kartier Saint-germin-2-Prés. Il y a de sela 1 10aine de j, in jeune ho ki vien du marché 2 Busi avanc vers l Krrefour.
10. ms 1e autr dam vien du marché. l rgard lè fleurs é l jeun criminel ki les vendét.
11. ap elle, une aut dam v1, ramaSe & pay. apre sel-là, katr 0trs dames vien, ki se penche, ramass é paye.
12. dè la nwi tombé, les souris s0rtir @ leur habitud pour allé festoyé ds la farin du boulanjer
13. L boulanger accourut é trouva les sacs éventrés, sa farin dispersé é gâché, ses pain écrazés et tout sen dessus dessous.
14. lé jeunes en rupture éprouve 1 sertin plésir @ quittè les sentiers batus
15. lé s0si0l0gu constate qe l milieu s0sial è l?entouraj familial jou, bien sûr 1 r0le eSentiL.
16. La sigal, ayan chanté ts l'Eté, c trouva ford Dpourvue quan la bisse fut venu.
17. 2pui une h, il avancé ainsi, l0rsque sr la gauch, y aperçut d feux rouges, 3 brazies brûlant en plin air
18. lé oSements retrouvé dans l sol i raSemblés en squelete ns renseignent s/ la f0rm é lé 10mension des dinozaures, lsi k' sur leur manier d' s tenir debou i 2 marcher

19. on lui donn 1 mulé, klk provizons i Pol sen va tristemen, trébuchan au cailoux du cheml.
20. l lendemin, y parvienne au p0rtes d'1 grd ê bel ville au rempars d' pièr brune.
21. si la soiré av comencé le plu normalmen du mon2, certain signes orèent pu laissé suposer k'une tragédie se préparai.
22. O fait, Isa, qu'a-tu fés ds enfan ? Ils ne st po resté seul, o moin ?
23. Maîtr corbo, s 1 arbre perché, tené en son bec 1 fromaj. Maîtr Renard, par l'0deur alléché, L8 tint @ peu prè se langag.
24. Dans la plène rase, sous la n8 sans étoiles, dune Obskurité é dune épaiceur d'encr, 1 hom suivait seul la grde route d Marchiennes @ Montsou
25. Devan l8, i ne voyai mém pas le sol nwar, é il n'avai la sensation d l'imense horizon plat qe par lé souffles du ven
26. Restez donc tranquils! continuét l' pr0feceur indigné en s'essuyan l front avec son mouchouar quil venè d'pr ds sa poche: quant @ vou, l nieuw, vou m copierez vingt foi le verb ridikulu sum.
27. mest il s'eSuyai ak la m1, è demeurèt im0bil, les yeu baicés.
28. La mété0 a anoncé une chaleur t0rrid. Monika m?aid @ charge 1 parti du matériL dan le kofr 2 la Mercedes
29. ze mat1, j?ai dû quité my buro pr m' rendr @ la bank.
30. Les marm0 courent dan ts les sent ds le jardin ou l?aSemblée a pris ses kar-tié.
31. lè 10abl joue ala gere. Ils sont jeunes et déb0rdent dénraj.
32. Marc p0rtai 1 p tit gilet j0n pâl qu sa mam l8 avé tricoté pou k?il swa tou beau se jr là.
33. Ils parvinre 0 seuil d la porte vitrée ê fure akeuyis par 1 dragon v0ciféran dè Ordres que pèrssonne n'osait kontesté.
34. Marc s' mit à hurler lui 0ssi, @ jouldre ses cris & sa tereur à la lugubr koral kil f0rmet tous.
35. Il n reverrè + sa maman ; el l'avè perdu come la famille du petit Poucet, el l'av renié kome le vilain pti canar, y étai tou seul 0 mond.
36. y s' heurtèrent o épaises p0rtes o cadre métaliqu, verrouillées @ doubl tour.
37. el fit deu pas, l8 aracha sè lunettes & lui claqua deu gifles s les jous pour le ramené sur ter avt d lé l8 racrochè au oreils.

38. bil qil n'aie pe la moindr idée de la façon don pvai s dérouler 1 Ksting, il avai imédiateman pris rdv.
39. katr an s'étèent ékoulés dps c fameuse odition. Sans aukun dout, sa vi av chanjé.
40. i avè ecou t dune Oreill distrait ls explicat' techniques censée lui permettre d' réaliser sette extraOrdinaire perfOrmanse.
41. Il étè don vnu, avec la ferm intention d' profite d' l'0cazion por annonser publicueme son depar dLa séri.
42. y prit une longu 1spiration. Pui il débraya, passa en 1e, fit ronflé le m0teur, embraya è appuya @ fond s la pédale d'accélérateur.
43. pendnt la journe, tandis qu'i s repozait, ses chil paSaie leur tems à bondir dan l'enceint grillagé 2 ce qi avai é t 1 jardl du pavilon, devenu un champ d'entraînem pour dreSaje d' canidé.
44. L Pere N0ël a é t agressé le weknd dernié @ Alès ds le Gard. M0tif : il na pa 10stribué sufizammen d' bonbon @ 1e bande d'ad0s.
45. Lé jeune gen, âgée d'1 kinzN d'annés, réclamè plu d friandizes o pèr N0ël. Sel8-si a refusé sou prétexte d fér 1 partaj ékitable è d'en doné à d'ôtres enfans.
46. Ce ki n'a pas é t du goût des ad0lescans. L'1 d'entre eu l'a alor violemment pri @ partie.
47. L pér N0ël a d'abord réuSi @ 1 maîtrizr mè ls autr l'on al0rs fs chwar avan 2 1 rouer d koups 2 pieds é d' s'enfuir.
48. Lé paSants st ltervenu trop tar pour tiré 1 pr Noël 2 ce m0vais pas.
49. resulta : l'home à la barbe blanch est kouvert d'ekhymose ; il a porté plaint 0près du comiSariat d'Alès.
50. Il devrai pouvwar néanmoins aSurer sa tourné du 25 Dseibr, mai parions k'il oubliera sertainemen 2 remplir de kdo « lè ptit souliés » de ses agreSeurs.
51. MaSacre de la S1-Valentin : lé homm d'Al Kpon exécut sept membre dun gang rival à Chicag0, 1 gang 2 Buggs Moran ou "gang dè Irlandais".
52. La tueri a lieu dan 1 l0cal clandest1 d consommation 2 bièr. Dégisé en p0licié, lè sbires d' kapone ont berné leur enemis.
53. Al capon étè en Florid 0 m0men dé fait. depuis l' milieu d ané 20, i kontr0l l' komerse clandest1 d' l'alko0l. Son 0rganization mafieuse kompt 1e sentaine de membres.

54. 9 novembre 1965 : New York dans l'actualité : A 18h27, les États-Unis l'Amérique subit la plus grande panne d'électricité de l'histoire.
55. L'ordre central de répartition du courant des centrales du Niagara tombe subitement en panne.
56. Pendant 14 heures New-York et les États voisins, soit plus de 30 millions d'habitants, se retrouvent sans lumière. 800 000 personnes sont bloqués dans le métro New-Yorkais.
57. Un affrontement de deux bandes de soldats mercredi soir par des coups de feu en plein dans la gare de Putaux (Hauts-de-Seine), dans le quartier d'affaires de la Défense, où le trafic des trains de banlieue a été interrompu, a-t-on appris de sources policières et auprès de la SNCF.
58. Deux groupes d'une dizaine de personnes ont échangé plusieurs coups de feu vers 18h15, pour des motifs qui restent inconnus, devant de nombreux témoins présents dans la station en cette heure de grande affluence..."
59. Un enfant de 6-7 ans s'est cassé la tibia, parce qu'il n'a pas obéi à ses parents qui lui ont demandé de respecter les règles.
60. Un homme, âgé de 39 ans, regardait la télévision en compagnie d'un garçon et de trois autres enfants quand une violente dispute éclata à propos du choix de la chaîne.
61. Dans la nuit du dimanche à mardi, une voiture a percuté plusieurs véhicules dans la banlieue de Toulouse. Les gendarmes, aussitôt alertés, ont fait souffler le conducteur ivre dans le ballon, qui a révélé un alcoolémie importante.
62. Un piéton de la quarantaine d'années a été heurté samedi soir, sur l'axe routier de contournement de Nîmes, par une voiture dont le conducteur n'a pu être arrêté. Le piéton a été écrasé par le train des autres véhicules.
63. Han a pu récupérer ses souvenirs de captivité, l'ancien prisonnier de guerre polonais de 81 ans installé à Londres avait reconstitué son ancienne cellule dans son appartement.
64. Des médecins chinois ont retiré une épingle rouillée qui se trouvait dans l'œil d'une femme depuis une quarantaine d'années, juste peu après sa naissance, elle affectait sa capacité motrice.
65. Comme les jeunes continuent à faire du bruit, l'homme a tiré plusieurs coups de feu en l'air avec son arme à feu Klibre.
66. Les gens mentent en moyenne une fois par jour, c'est ce qu'a révélé une étude de 200 mensonges par jour. Le chercheur de l'université de Californie du Sud a découvert que le plus touché son

seux qui zont le + 2 kontakts socio : vendeur, secrétaiRe médicales, h0mmes politiques, journalis-tê, av0cats e psych0logues.

67. Exsédé by ls jérémiades e l'igratitud 2 ses enfan, michelle Tribou, 36 an, s'é mize en grève & a akr0ché se panneau d revendication / la façad d sa mè-son. Puis él c hissé sur une cabane suspendu @ in arbr è afai sav kel n decendrait ps tan qu sè enfan ne chanjerèent pa d'atitud à son égard.
68. Voyan qu'in 1c0nnu montait @ bor du véhikul por l v0lé, la mRe d famil c ruée h0rs du magasin ê sé jeté dvt la vouature. l v0leur n'a pe freiné pou otan, l'a renversé é l8 a roulé dsu, sans qu les rous nla touche. Obstiné, la mère 2 famil a réussi @ akr0ché o pass l pot d'échapeman.
69. La chanteuz a, entre otr, choké l pers0nnel d'le émission britanique en debarkant ak in staf d 70 personnes pour chante deu chanson, soua un prestation 2 sept min. él a exije 10 l0je toutes dekoré àc d' la mousselin blanch. el avai osi fé vni son chf p l8 konkocté 1 menu composé de ravi0lis faits maizon, 2 tit plats @ baze d poulé & 2 decerts kubain.
70. La justise alemande a lterdit vend dernié @ 1 koq d' chanté h0rs 2 stric-tê plaj h0reR. l tribunal a ot0risé le koq à chanté entr 7 heure du matl é 20 heures en seméne, a l diké 1 p0rte-par0l judiciRe. l we, la bêt devra attendr 8 hr du matl pour pouSer sons cri.
71. L Gouverneman britanique a decidé il y a klk jour d'0gmenté le amen-d kontr le paren don les enfan «sèchent» régulièreman lékol.
72. 1e américain 2 73 ans a mordu 1 pitbull pr sauvé son jeun terier ékoSais, âje de 9 moi, qi etè en trin d' s fr dév0ré.
73. L'enfan s' trouvét dan 1 rue av 2 ptits garçon 2 2 & 4 an, kan 3 adolescan s son appr0ché. L'in d'eu a pwinté 1 arme sr la têt de la fillette e l8 a demandé sa glace avan d s'enf8r.
74. 1 petit chil d berjer âje 2 2 an a réuSi afèr f8r in alligat0r qui aurai pu s'ataquer à sa maîtrS, 1 AmériKain 2 85 an ki gisét à terre, incapabl 2 c relever aps 1e chut.
75. un jeun konducteur américain 2 l'0hi0, rekonu coupabl 2 tapage pou avouar ékouté du hard rok à plN p8ssanse ac les fenêtres d son camion ouvertes, a ét kondamné à entendr 2 airs d' p0lka pendnt katre heure.

XII 118 <visiteur_3301> pulm condoléances (balouf)

120 <pulmah> merci balouf

XI 292 <visiteur_632> bonané valy

295 <__Miss_Valy__> bnn année 32

300 <visiteur_632> valy> tu peux me tutoyer aussi hein:o)

303 <visiteur_632> mais surtout appelle moi argo:o)

305 <__Miss_Valy__> oki argo je t avai pas reconnue

I 302 jojo -> ton asv lulu
317 lulu -> age 17 ans sexe f ville dunkerque
III 482 Sims -> ok Nathalie asv please?
485 nathalie -> 26 f suisse
I 232 Coronado -> 36m belgique

XIII 184 <Doc_Mabuse> Tu dragues ls filles et après nous on t'drague !!
83 <Doc_Mabuse> On aurait QUAND MEME pu lui rapporter ds croissants
à la Sab hein !

XI 499 <_Beuzbeuz_> **dc je finis par... PRIEZ POUR MOI CETTE SEMAINE
ET**

CE WEEK END !! svp

XI

2 <visiteur_632> bon am mat

XI 138 <La_Fee_HaPercing> **meth<va bien maxou il a repris les cours ajd**

problème /

longtemps

XI 351 <visiteur_632> beuz> le pb, d'attendre trop lgtps, c ke
ça laisse le tps de cogiter...pas bon ça:o)

désolé

XI

72 <Nono_ptit_robot> argo> dsl:(

pendant VII

28 [liline] Criquet> et toi, que vas-tu faire pdt les
vacs?

bonjour XIII 160 <visiteur_841>:o)>bjr tlm

X

48 [nerka] pat761> allo pat tu vs bien l,ami?

XI 327 <_Miss_Valy_> **bon je vs laisse...bonne fin d aprém
bizooooooooo(k) ;)**

XII 283 <visiteur_3386> en fait lamadonne c mon pseudo habituel mais j'ai
été banie de ce canal, voila tt

VII

47 [liline] merci tt le monde, bye

XII 306 <visiteur_3386> je ss algerienne

II

34 Silver -> BN OK

35 JAK -> BN ... les biscuits???????????

37 Silver -> BN = BON

39 JAK -> haaa ok

II 174 JAK -> @ + akwawa....

178 Silver -> bye akw

56 visiteur_3338 a rejoint le canal
59 <clownette2001> lut et bienvenu 338
XI 222 <visiteur_632> chennevères
226 <Fred_au_taf> 632 t'habites chennevères???

II

82 o10c -> je mettrai le tiens sur mon site
84 Silver -> CE QUOI TON SITE 10
XI 204 <La_Fee_HaPercing> a tte
208 <Nono_ptit_robot> fee bye

VI

34 [sas] mamy> il y a deux heures, ils y avait des autos de polices
et des ambulances partout , ils on même fermé le métro, et moi
qui avait besoin de cigarettes on plus
40 [sas] mamy> le pire c'est que j'ai marché deux kilomètres pour en
acheter, un vrais accro, ton chum virtuel
I 418 julie -> tu est blonde morgane
421 Morgan -> sans e mon pseudo

*PAD: euh brb je vais faire ma lessive. à la main s'il vous plait!
Extrait du Corpus F3

*PAY: 'vais prendre une douche en écoutant du metal a fond, ca devrait
me

detendre...

Extrait du Corpus F4

*PCD: l'ecole a ttend pas

Extrait du Corpus F4

*PAB: bon... temps d'aller faire les courses moi..... xxxxxxxx tous

Extrait du Corpus F4

*PAY: bon break faut faire les courses a+ !

Extrait du Corpus F8

*PBO: bon encore 15 min et retour au boulot moi...

P55: !b P58

*** XXXX has joined #PCanal

P55: zut rate :)

P50: lolll

P55: !b P58

*** RobotLogiciel sets mode: +b *!*?-----@*.XXXX.XXX.XX

P55: laaa

*** XXXX has quit IRC (Quit: ☐14-(-12VirusScript7

ME14-)(-15BeTa14-)- 10Get it at6 <http://www.XXXX.XXXX.XXX/>
10and6 <http://www.XXXX.XXX/☐>)

Y: eh oh :(
Z: X te pff
Y: Z aret
X: ca boum Y???
Y: X ouep

*PAW: 'soir PBT

%add: PBT

(4)

*PBT: salut PAW (c l'apres midi ici)

%add: PAW

(2)

*PAW: (je sais, mais si je devais tenir compte du décalage horaire

chq

fois que je dis bonjour....)

%add: PBT

(2)

*PBT: (c'est important quand meme)

%add: PAW

(6)

*PAW: (important pour qui?)

%add: PBT

(6)

*PBT: (PAW par exemple.... pour la nouvelle année si tu souhaite
bonnanné a qqun d'ici en tenant compte de ton heure ca gache tout

le

punch de la nouvelle année vu que c pas la nouvelle année encore

ici)

%add: PAW

(3)

*PAW: PBT c'est pas totalement faux... mais ça n'arrive qu'une fois

l'an

%add: PBT

*PAS: T'es pas encore couché PBW?????????

%suj: DORM

%add: PBW

*PBW: y'a pas d'raison que je sois seule à bosser ;)

%suj: TPEH

%add: PAG

*PAG: rha

%suj: TPEH

%add: PBW

*PBW: mais si PAS ;) ... je suis levée ;)

%suj: DORM

%add: PAS

*PAK: s

%suj: INDET
 %add: INDET
 *PAS: rhaaaaaaaaaaaaaaaaaa PAG :))))))
 %suj: WAZZZ
 %add: PAG
 *PBU: et toi PBW t'as fini tes impôts???
 %suj: TFTIP
 %add: PBW
 *PAG: rhaaaaaaaaaaaaaaaaaa mdr
 %suj: WAZZZ
 %add: PAS
 *PAS: PBW Tu dors 4 heures par nuit?????????
 %suj: DORM
 %add: PBW
 *PBC: bonjour P97
 %add: P97
 *PBW: j'en ai encore PBU... mais j'arrive à la fin ;))))))
 oufffffffffffff
 %suj: TFTIP
 %add: PBU
 *PBN: hoooooooooooooooooooooooooooo
 %add: ALL
 *PAS: PAG
 RhaaaaaaaaaaaaaaaaaaAAAAAAAAA
 AAaaaaaaaaaaaaaaaaAAAAaa
 %suj: WAZZZ
 %add: PAG
 *PBW: des fois oui PAS ;)
 %suj: DORM
 %add: PAS
 *PBW: quand je dors longtemps ;)
 %suj: DORM
 %add: PAS

 *PCB: ou puis je trouver TOUTES les commandes du dos please?
 %suj: CdDOS
 %add: ALL
 (1)
 *PAJ: PCB sur le manuel)
 %suj: CdDos
 %add: PCB
 (1)
 *PCB: et si je l ai pas
 %suj: CdDos
 %add: PAJ
 (1)

*PAJ: PCB bah c'est pas bien, t'es un pirate :o))))
 %suj: CdDos
 %add: PCB
 *PCB: noooooon
 %suj: CdDos
 %add: PAJ
 *PDL: mais vous etes toutes la journee sur net? voua n'avez pas mal au
 yeux?
 %suj: zetnet
 %add: ALL
 *PBD: PAJ: ce serait-y pas l'hopital que si fout de la charite ? :p
 %suj: CdDos
 %add: PAJ
 *PCO: PDL on commence a avoir les yeux rouges
 %suj: zetnet
 %add: PDL

Une autre possibilité d'identification, mise en oeuvre par l'émetteur d'un message est le procédé de la reprise. Ce dernier a plusieurs formes :

Il peut être une répétition du message interventif auquel le locuteur répond, ainsi qu'on en trouve un exemple dans l'extrait ci-dessous :

Extrait du Corpus F5

*PBE: c'est quoi l'extension des domaines marocains...tunisiens?
 %add: ALL
 *PBE: .ma ?
 %add: ALL
 (10)
 *PAX: <PBE> c'est quoi l'extension des domaines marocains...
 tunisiens?
 ----- que veux-tu dire?
 %add: PBE
 *PAC: Dell ils ont une politique tres agressive question prix... mais
 est-ce
 fiable?
 %add: PAS
 *PAS: fiable oui. mais très très mauvais pour le traitement des
 commandes
 %add: PAC
 *PEN: 14 tain c'est cherrrrrrrrrrrrrr
 %add: PDV
 (1)
 *PDV: oui c cher
 %add: PEN

*PBW: PBM ;)))))))))) tu vas bien ;)

%add: PBM

(3)

*PBM: salut PBW :) xxxxx

%add: PBW

(1)

*PBM: oui je vais pas trop mal et toi? :)

%add: PBW

Extrait du Corpus P3

*PAJ: PBE tu es le diable toi

%add: PBE

(7)

*PBE: non je suis pas le diable

%add: PAJ

*PAS: PAG tu ronronnes?

%add: PAG

(8)

*PAG: PAS ben oui je ronronne

%add: PAS

Extrait du Corpus F8

*PBF: alors ton depart approche ? :)

%add: PEF

(12)

*PEF: PBF oui ca approche :)) enfin j'ai encore du temps

%add: PBF

*PCK: oui ils m'ont niqué la serrure avant passager

%suj: OPEL

%add: PDS

*PFN: a ta place j'irais a la gare de bonne heure.....

%suj: SNCF

%add: PCJ

*PCK: bon on change de sujet stp

%suj: OPEL

%add: PDS

*PDS: a carrement

%suj: OPEL

%add: PCK

*PDS: pas du boulot pro ca

%suj: OPEL

%add: PCK

(1)

*PCJ: j'peux meme pas, j'ai cours, deja que je vais partir en plein

milieu...

%suj: SNCF-CRS

%add: PFN

*PDS: fallaiçs mettre un system linux embarqué pour l'alarme
%suj: OPEL
%add: PCK
*PCK: heureusement que j'avais une alarme
%suj: OPEL
%add: PDS
*PCK: qui les a dérangé... ils ont rien pris
%suj: OPEL
%add: PDS
*PDS: ah oki
%suj: OPEL
%add: PCK
*PDS: tu les as butté?
%suj: OPEL
%add: PCK
*PIB: chanceux va
%suj: SNCF-CRS
%add: PCJ
*PIB: PCJ
%suj: SNCF-CRS
%add: PCJ
*PDS: pas changed18nceux... intelligent
%suj: OPEL
%add: PIB
*PBW: PAY.... tu sais que le québec peu aussi être très ensoleillé ?
%add: PAY
*PBW: peut sera mieux
%add: PAY
*PAZ: lol PBW :) laisse moi rire
%add: PBW

*PEP: ce qu'il y a de bien avec le thé chaud
%suj: THE
%add: ALL
*(action): PAW n'a juridiquement aucune envie de parler...
%suj: JASR
%add: PDZ
*PEP: c'est que ça brûle
%suj: THE
%add: ALL
*PCN: lol))
%suj: THE
%add: PEP
*PCM: ssss
%suj: INDET

%add: INDET
*PCN: mais de l eau froide
%suj: THE
%add: PEP
*PEP: et qu'une brûlure, ça occasionne des arrêts maladie
%suj: THE
%add: ALL, PCN
*PCC: yo qlq'1 peut m; envoyer un ping Note216 ?
%suj: EPIN
%add: ALL
*PAU: PBR melle de toi ton cul hein!
%suj: OUBV-OPP
%add: PBR
*PCA: lol
%suj: OUBV-OPP
%add: PAU
*PAC: tien attrape PCC
%suj: EPIN
%add: PCC
*PAS: bah desole le sex fait parti de la vie je ne voulais pas choquer

;p~

%suj: OUBV
%add: PBX
*PBX: tiens un bouquet d icmp
%suj: EPIN
%add: PCC
(PAC vient de kicker PCC avec le message " ping :)))))) 4*12*4*
12S4k12A4 S12c4R12i4P12t 4*12*4*")
*PBX: comme c est sympa
%suj: EPIN
%add: PCC
*(action): PCA éclate un néon sur la tête de PAU!
%suj: OUBV-OPP
%add: ALL (PAU)
*PAS: c jolie :)
%suj: EPIN?OUBV-OPP
%add: PAC?PCA
*PAS: ca fait toujours plaisir
%suj: EPIN?OUBV-OPP
%add: PAC?PCA

1 *PEF: t'essayais d'ouvrir le fichier depuis le CD

%add: PEE

2 (1) *PEE: oue PEF mdr

%add: PEF

3 (2) *PEF: c ptet un prob d'acces en lecture seule alors...

%add: PEE
4 *PEF: copie le sur ton HD et enleve l'attribut Read-Only du fichier
%add: PEE
5 (3-4) *PEE:tu me parle la france s'il te plait lol
%add: PEF
6 *PEF: puis réessaie
%add: PEE
7 (4) *PEE: je peux pas le copier sur mon hd lol
%add: PEF
8 *PEE: j'ai pas la plce lol
%add: PEF
9 (5) *PEF: commence par copier le fichier sur ton disque...
%add: PEE
10 *PEF: arf lol
%add: PEE
11 (6) *PEE: ma soeur le fera
%add: PEF

*P13: ensuite avant de dire que je suis une gauloise, ou que nous sommes
des gaulois, tu devrais relire tes livres d'histoire... mais il est possible
que

tu ne saches pas lire
%suj: MQGL
%add: P26
*P26: hahahaha
%suj: MQGL
%add: P13
*P26: nan pigeonne
%suj: MQGL
%add: P13
*P26: si je savais apas lire
%suj: MQGL
%add: P13
*P21: hahahahahaha
%suj: MQGL
%add: P13, P26
*P26: je vois pas comment
%suj: MQGL
%add: P13
*P26: \je pourrais chatter
%suj: MQGL
%add: P13

*PAS: et toi PCA qui es tu ?
%suj: CQJX
%add: PCA
*PAU: c ma meuf :/

%suj: CQJX
%add: PAS

*PDW: c est deja pas mal d etre beau de l interieur PAS

%add: PAS

(5)

*PBL: on doit faire quoi kan on est moche de l interieur et de l
exterieur?

%add: PDV

(1)

*PDT: on fait son possible PBL ;)

%add: PBL

*PDW: tu crois qu il y a des gens moches de l interieur et de l
exterieur

aussi?

%add: PBL

*PAK: oui... moi :)

%add: PDW

*PBP: oui on diras rien

%add: PBS

*PBS: trop tard, le big boss a tout loggé ce soir en première instance je
perd mon aop et du coup mes chances de founderage de dans deux

ans

%add: PBP

*PBP: tain je suis plus op et j'ai toutes les pubs ;o))

%add: ALL

*PHQ: qui auraient lieux ds un an

%add: PBS

*PBS: oui exact

%add: PHQ

*PCK: et la toupie chipriote, vs connaissez? %add: ALL (3) *PCA: la pasteque
indonesienne %add: ALL *PAE: PCK montre moi lol %add: PCK (1) *PBK: tu me
montres PCK? %add: PCK (2) *PCA: la choucroute marsienne %add: ALL *PCK:
je vs préviens faut s' accrocher sinon gare au mal de coeur %add: PAE, PBK
*(action): PAE s'accroche fort a PCK %add: ALL (1) *PCK: mmmmmhh la
choucroute :)))) %add: ALL *(action): PBK s accroche tres fort a PAE %add: ALL
*PAE: LOLOLOLOL %add: ALL *(action): PCK attention les p'tits loups
accrochez vous, le manège va partir %add: ALL (2) *(action): PAE lache %add:
ALL (7) *PAE: A mon signal dechainez les enfers PAE et PBK demandent à PCK
de lui montrer quelque

*PAB: j'ai mal viser! %add: ALL (4) *(action): PAS offre une paire de lunette a
PAB %add: PAB (3) *(action): PAB merci PAS ca fait longtemp que j'en
voulait!!! %add: PAS (1) *(action): PAB tombe en senaglo dans les bras de PAS
%add: PAS *(action): PAS de rien ca me fait plaisir j'insiste ca fait 200 euros %add:
PAS (1) *PAS: lol PAB %add: PAB *PAB: heh %add: PAS *(action): PAS

courage PAB tu vas tenir le coup %add: PAB *PAG: il se passe quoi tit PAB?
%add: PAB *(action): PAS tape dans le dos de PAB %add: ALL (3) *(action): PAB
tiendra le cup coute que coute! que PAK d'ailleur! ;) %add: ALL

*(action) PCN écoute _ DJ Taylor & Flow Dieu Dansa.MP3 _ 3:29 (128kbps
44.1kHz Stereo) _ (1) *(action) PCD écoute ma main dans ta gueulle.mp3

*(action): PAH se reprend une meringue au chocolat, hummmm (3) *PDT: PAH...
moi je préfère les meringues nature ;)... tu me les laisses ;) %add: PAH

*PAD: 'tain putain tu as fais quoi aux zautre aop? lol %add: PCJ *PAD: ils sont pas
tous deop par ma faute qd meme mdr %add: PCJ *PCJ: ben kestou veux, je suis le
seul gars irréprochable sur ce chan, c pas ma faute! LOL %add: PAD *PAD: c vrai
%add: PCJ *(action): PAD donne un susucr a PCJ lol gentil garçon gentil ;) %add:
PCJ, ALL *PCJ: j'av lu un suçon lololololololol %add: PAD (1) *PCJ:
POUAAAAAAAAHAHAHA PTDR %add: P99 *PAD: pfuuu..... %add: PCJ

%add: ALL *PCM: non non retient toi pas vas y on na rien vu %add: PBZ *PCM:
lol %add: PBZ *PBZ: lol %add: PCM *PDY: lolol %add: PCM *PAE: pkoï PDY?
%add: PDY *PDY: pkoï koi PAE? %add: PAE *pAE: pkoï tu veux me frapper
%add: PDY *(action): PCM donne un grand baton en mousse a PBZ tien vas y gene
toi pas %add: ALL *PCM: lol %add: PDY, PAE, PBZ, *PDY: lol PAE, j'ai rien dit
moi %add: PAE *PDY: c PBZ le méchant lol :p %add: PAE *PAE: oops j'ai mal lu
%add: PDY *PBZ: une envie soudaine PAE, je voulais des fraises mais j'en ai pas
sous la main alors je t'ai choisi %add: PAE (15) *(action): PBZ saute sur PAE et la
baillonne au radiateur %add: ALL *(action): PAE sort son armure de gladiateur
%add: ALL *PCM: jespere que le radi est ferme au moins arf %add: PBZ, PAE,
*PCM: lol %add: PBZ, PAE, (1) *(action): PAE coupe ses attaches %add: ALL
*PAE: VIENS TE BATTRE %add: PBZ

%add: ALL (3) *PCA: la pasteque indonesienne %add: ALL *PAE: PCK montre
moi lol %add: PCK (1) *PBK: tu me montres PCK? %add: PCK (2) *PCA: la
choucroute marsienne %add: ALL *PCK: je vs préviens faut s' accrocher sinon gare
au mal de coeur %add: PAE, PBK *(action): PAE s'accroche fort a PCK %add:
ALL (1) *PCK: mmmmmhh la choucroute :))) %add: ALL *(action): PBK s
accroche tres fort a PAE %add: ALL *PAE: LOLOLOLOL %add: ALL *(action):
PCK attention les p'tits loups accrochez vous, le manège va partir %add: ALL (2)
*(action): PAE lache %add: ALL (7) *PAE: A mon signal dechainez les enfers

*PAB: j'ai mal viser! %add: ALL (4) *(action): PAS offre une paire de lunette a
PAB %add: PAB (3) *(action): PAB merci PAS ca fait longtemp que j'en
voulait!!! %add: PAS (1) *(action): PAB tombe en senaglo dans les bras de PAS
%add: PAS *(action): PAS de rien ca me fait plaisir j'insiste ca fait 200 euros %add:
PAS (1) *PAS: lol PAB %add: PAB *PAB: heh %add: PAS *(action): PAS
courage PAB tu vas tenir le coup %add: PAB *PAG: il se passe quoi tit PAB?
%add: PAB *(action): PAS tape dans le dos de PAB %add: ALL (3) *(action): PAB
tiendra le cup coute que coute! que PAK d'ailleur! ;) %add: ALL

*PBW: PBU.... tu as fini de pelleter chez toi????.... tu veux te tenir en

forme????... alors... viens pour déblayer chez moi :)

%suj: TPDC

%add: PBU

(10)

*PBU: voudrais bien PBW mais je ne peut pas je recommence à travailler

à matin à 8 heures

%suj: TPDC

%add: PBW

(2)

*PBW: bon courage PBU.... tu dois avoir un skidoo alors ;)

%suj: TPDC

%add: PBU

(1) (PAS entre dans le channel)

*PAS: hééééééé

%add: ALL

*PBW: PAS ;)))))))))) tu vas bien ;)))))))))?

%add: PAS

*PAS: Lu PAY :))))))

%add: PAY

*PAS: Lu PAZ :))))))

%add: PAZ

*PAG: PAS :))

%add: PAS

*PAS: PBW :))))))))))

%add: PBW

*PAB: slut PAS

%add: PAS

*PAZ: coucou PAS :)

%add: PAS

(1)

*PBU: ouin mais c pas vraiment un temps pour faire du skidoo la neige

est pas bonne

%suj: TPDC

%add: PBW

*PAS: Oui mais j'ai pas dormi des masses lololol

%add: PBW

(3)

*PAS: Salut PAB :))))))))))

%add: PAB

*PBD: PAS kikou

%add: PAS

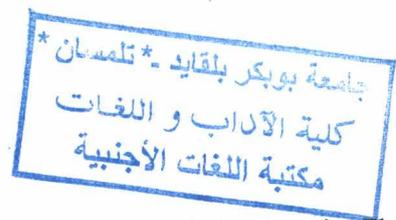
(1)

*PAS: Salut PCJ :))))))

%add: PCJ

*PAS: PBD :))))))))))))))
 %add: PBD
 *PCJ: hello PAS
 %add: PAS
 *PBW: c'est vrai PBU... elle est collante et pesante ;(
 %suj: TPDC
 %add: PBU
 *PAB: g failli lui gerbé dessus %add: PAZ *PAZ: lol PAB %add: PAB *PAB: rigol
 pas heureusement k'eel mavé pressé un jus d'orange :p %add: PAZ *PAB: g pu
 rincer %add: PAZ
 *PBT: PAD j'etais la qd le probleme s'est passé
 %add: PAD
 (1)
 *PAD: PBT bah il arrete pas de faire chier VVV à chaque fois qu'elle
 vient
 %add: PBT
 *PAL: PAG il a abuse de son pouvoir et s'est entete dans ses conneries
 %add: PAG
 (2)
 *PBT: les pb relationnelles entre un aop et un user le doivent pas se
 terminer pas une shitlist
 %add: PAG
 (1)
 *PAG: a ok...
 %add: PAL, PBT
 (2)
 *PAG: tu sais je ne suis pas tous les ragots de ### moi lolol
 %add: PAL
 *PBT: bon aller je me casse
 %add: ALL
 (1)
 *PBT: bye bye les enfants
 %typ: clôture
 %add: ALL
 *PAG: a+ PBT
 %typ: clôture
 %add: PBT
 *PAL: A+ PBT
 %typ: clôture
 %add: PBT
 *PAD: ah ok VVV qui se fait foutre dehors à chaque fois qu'elle vient
 c
 un ragot
 %add: PAG
 *PBL: a+ aop
 %add: PBT

*PAL: PAG c pas un ragot c une realité
%add: PAG



*PBP: PBT je sais.... j'suis pas pressé :) je grave deja depuis 7h....
Avec un non statif, l'interprétation est l'antériorité. *PDL: PCO saute de la tour
Eifel.. ca a deja ete fait? %add: PCO *PDR: oui PDL... ca a déjà été fait.... %add:
PDL Extrait du Corpus F5 *PEF: t déjà venu ici avant? %add: PBX *PBX: j'ai
essayé déjà et mon code ne marche pas *PAS: ben si la personne etait encore
connecte je suppose que oui %add: PBZ (1) *PAS: mais elle avait deja quitte %add:
PBZ

*PBD: moi non plus, et en plus, ce soir grenoble joue a domicile... ca va faire du
barouf ds les rues :(*PCA: et parlez pas aux chiens inconnus *PCA: on sait jamais

*PBD: moi non plus, et en plus, ce soir grenoble joue a domicile... ca va faire du
barouf ds les rues :(Le troisième type concerne les mises en relation par des
connecteurs Extrait du Corpus F3 *PAY: PBW je comprends mo j'en ai marre de la
neige (1) *PAY: mais dans 15 jours on part au soleil :)

Extrait du Corpus F3 *PAA: PBF emploi pas des mots que tu connais pas ./ Extrait
du Corpus P8 *(action): PAN s chauffe les doigts pour klik plus vite

*PZZ: PAS cherche une nana moche, conne, bossue avec des poils, aimant les
nouilles et faire de la mobylette (98) Extrait du Corpus F7 *PEI: PAK tu n' a rien lu,
rien vu lol

TABLE DES MATIERES

Introductionn	01
Chapitre 1 Présentation générale de l'enchaînement	05
1.1 La perspective traditionnelle	06
1.2 L'historique de la coordination	06
1.3 La perspective des grammairiens	07
1.4 La perspective des linguistes : du formel à l'implicite	10
Chapitre 2 Précisions théoriques pour la perspective pragmatique	20
2.1 L'énoncé vs la phrase	22
2.2 L'énonciation	24
2.3 L'argumentation	27
2.4 L'enchaînement par connecteurs	36
Chapitre 3 Unités conversationnelles	46
3.1. Caractérisation du type de comportement verbal, ou type d'interaction.	58
3.1.1. Contexte	63
3.1.1.1. Le site	64
3.1.1.2. Participants	67
3.2. Gestion des tours de parole	69
3.2.1. Statut du non locuteur, identification du/des destinataire(s)	71
3.2.2. Changement de tour et successeur	75
3.3. Unités conversationnelles	84
3.3.1. Séquences d'ouverture et de clôture	84
3.3.2. Unités conversationnelles thématiques	93
3.4. Relation interpersonnelle	96
3.5. Conclusion Generale	102
Bibliographie	107
Annexes	122
Table des Matières	143